SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Proceedings of the Standing Senate Committee on

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:
The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Friday, March 23, 2018

Issue No. 34

Twenty-ninth and thirtieth meetings:

Study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :
L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le vendredi 23 mars 2018

Fascicule nº 34

Vingt-neuvième et trentième réunions :

Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

53898-53899

STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Scott Tannas, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boniface
Christmas
* Day
(or Mercer)
Doyle
* Harder, P.C.
(or Bellemare)
(or Mitchell)
Lovelace Nicholas
McCallum
McPhedran
Ngo
Pate
Patterson
Raine
* Smith
(or Martin)
* Woo
(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Boniface replaced the Honourable Senator Coyle (*March 1, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice-président : L'honorable Scott Tannas

et

Les honorables sénateurs :

Boniface
Christmas
* Day
(ou Mercer)
Doyle
* Harder, C.P.
(ou Bellemare)
(ou Mitchell)
Lovelace Nicholas
McCallum
McPhedran
Ngo
Pate
Patterson
Raine
* Smith
(ou Martin)
* Woo
(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Boniface a remplacé l'honorable sénatrice Coyle (*le 1er mars 2018*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

WINNIPEG, Friday, March 23, 2018
(75)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:06 a.m., in The Rotunda, Neeginan Centre, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Dyck, McCallum, McPhedran and Patterson (5).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister and Jade Thériault, Communications Officers, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. *(For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.)*

WITNESSES:

Manitoba Association of Friendship Centres:

Roberta MacKinnon, President;

Ryan Paradis, Executive Director.

Manitoba Inuit Association:

Fred Ford, President and Board Chair;

Rachel Dutton, Executive Director.

Youth Parliament of Manitoba:

Adrienne Tessier, Premier;

Garry McLean, Elder.

National Centre for Truth and Reconciliation:

Ry Moran, Director.

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre:

Damon Johnston, Board Member.

The chair made a statement.

It was agreed to allow Senate Communications staff to film during the meeting.

Ms. MacKinnon and Mr. Paradis each made a statement and answered questions.

At 10:07 a.m., the committee suspended.

At 10:16 a.m., the committee resumed.

Mr. Ford and Ms. Dutton each made a statement and answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

WINNIPEG, le vendredi 23 mars 2018
(75)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 6, dans la rotonde du Centre Neeginan, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Dyck, McCallum, McPhedran et Patterson (5).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Siofra McAllister et Jade Thériault, agentes des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Manitoba Association of Friendship Centres :

Roberta MacKinnon, présidente;

Ryan Paradis, directeur général.

Association inuite du Manitoba :

Fred Ford, président et président du conseil d'administration;

Rachel Dutton, directrice générale.

Parlement jeunesse du Manitoba :

Adrienne Tessier, première ministre;

Garry McLean, aîné.

Centre national pour la vérité et la réconciliation :

Ry Moran, directeur.

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre :

Damon Johnston, membre du conseil d'administration.

La présidente ouvre la séance.

Il est convenu de permettre au personnel de la Direction des communications du Sénat de filmer durant la séance.

Mme MacKinnon et M. Paradis font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 10 h 7, la séance est suspendue.

À 10 h 16, la séance reprend.

M. Ford et Mme Dutton font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

At 11:20 a.m., the committee suspended.

At 11:33 a.m., the committee resumed.

Ms. Tessier, Mr. McLean, Mr. Moran and Mr. Johnston each made a statement and answered questions.

At 12:40 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

WINNIPEG, Friday, March 23, 2018
(76)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 1:58 p.m., in The Rotunda, Neeginan Centre, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Christmas, Dyck, McCallum, McPhedran and Patterson (5).

In attendance: Brittany Collier and Michael Chalupovitsch, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Siofra McAllister and Jade Thériault, Communications Officers, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. *(For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.)*

TOPIC: Effect of cannabis legalization on Indigenous communities

WITNESSES:

Manitoba Metis Federation:

Jack Park, Minister, Energy and Infrastructure.

As an individual:

Dr. Catherine Cook, Vice Dean, Indigenous Health, Rady Faculty of Health Sciences and Head, Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing, University of Manitoba;

Melanie MacKinnon, Executive Director, Ongomiizwin Health Services, University of Manitoba;

Dr. Ian Whetter, Medical Lead, Ongomiizwin Health Services, University of Manitoba.

Manitoba Advocate for Children and Youth:

Daphne Penrose, Children's Advocate;

Ainsley Krone, Children's Advocate.

À 11 h 20, la séance suspendue.

À 11 h 33, la séance reprend.

Mme Tessier, M. McLean, M. Moran et M. Johnston font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 12 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

WINNIPEG, le vendredi 23 mars 2018
(76)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 13 h 58, dans la rotonde du Centre Neeginan, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Christmas, Dyck, McCallum, McPhedran et Patterson (5).

Également présents : Brittany Collier et Michael Chalupovitsch, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Siofra McAllister et Jade Thériault, agentes des communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 16 des délibérations du comité.*)

SUJET : Effet de la légalisation du cannabis sur les communautés autochtones

TÉMOINS :

Fédération des Métis du Manitoba :

Jack Park, ministre, Énergie et Infrastructure.

À titre personnel :

Dre Catherine Cook, vice-doyenne, Santé des Autochtones, faculté des sciences de la santé Rady, et chef, Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing, Université du Manitoba;

Melanie MacKinnon, directrice générale, Services de santé Ongomiizwin, Université du Manitoba;

DR Ian Whetter, chef des services médicaux, Services de santé Ongomiizwin, Université du Manitoba.

Défenseur des enfants et de la jeunesse du Manitoba :

Daphne Penrose, défenseur des enfants;

Ainsley Krone, défenseur des enfants.

The chair made a statement.

It was agreed to allow Senate Communications staff to film during the meeting.

Mr. Park, Dr. Cook, Ms. MacKinnon and Dr. Whetter each made a statement and answered questions.

At 3:08 p.m., the committee suspended.

At 3:13 p.m., the committee resumed.

Ms. Penrose and Ms. Krone each made a statement and answered questions.

At 3:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La présidente ouvre la séance.

Il est convenu de permettre au personnel de la Direction des communications du Sénat de filmer durant la séance.

M. Park, la Dre Cook, Mme MacKinnon et le Dr Whetter font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 8, la séance est suspendue.

À 15 h 13, la séance reprend.

Mme Penrose et Mme Krone font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 15 h 58, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

WINNIPEG, Friday, March 23, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:06 a.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome everybody to the meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples here in the beautiful city of Winnipeg.

Before we begin we need a motion. Is it agreed to allow filming and photography of our meeting today?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The motion has carried.

We should introduce ourselves. We'll start with our senator from Manitoba.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Christmas: Dan Christmas, Nova Scotia.

The Chair: My name is Senator Lillian Eva Dyck, and I have the honour and privilege of chairing this committee.

We have a number of panels to present today. Our first panel that I'm happy to introduce and welcome is from the Manitoba Association of Friendship Centres: Mr. Ryan Paradis, Executive Director; and Roberta MacKinnon, President.

You have a presentation, after which the floor will be opened to questions from the senators.

Roberta MacKinnon, President, Manitoba Association of Friendship Centres: Good morning and thank you for inviting us to join you this morning, Madam Chair and distinguished members of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. Thank you as well for this opportunity to present to you on the new nation-to-nation relationship in Canada.

I wish to acknowledge the Anishinaabe, Cree, and Dakota people, as well as the Metis of the Red River Valley whose traditional lands we're on today. I am Blue Star. My English name is Roberta MacKinnon. I am a member of the Beaver First

TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le vendredi 23 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 6, pour étudier la nouvelle relation entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Je souhaite à tous la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, qui se tient ici, dans la belle ville de Winnipeg.

Avant de commencer, j'ai une motion à proposer. Acceptez-vous que notre réunion d'aujourd'hui soit filmée et photographiée?

Des voix : D'accord.

La présidente : La motion est adoptée.

Je demanderai à mes collègues de se présenter, en commençant par la sénatrice du Manitoba.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Christmas : Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Je m'appelle Lillian Eva Dyck, et j'ai l'honneur et le privilège de présider ce comité.

Nous accueillons aujourd'hui plusieurs groupes de témoins. Les premiers témoins que je suis heureuse d'accueillir et de vous présenter sont les porte-parole de la Manitoba Association of Friendship Centres, soit Mme Roberta MacKinnon, sa présidente, et M. Ryan Paradis, son directeur général.

Je vous invite à faire votre exposé, après quoi nous passerons aux questions des sénateurs.

Roberta MacKinnon, présidente, Manitoba Association of Friendship Centres : Je vous salue et vous remercie, madame la présidente et distingués membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, de nous avoir invités à comparaître devant vous ce matin. Je me félicite de cette occasion qui m'est donnée de vous parler de la nouvelle relation de nation à nation au Canada.

Je tiens à saluer les Anishinaabes, les Cris et les Dakotas, ainsi que les Métis de la vallée de la rivière Rouge, dont nous nous trouvons aujourd'hui sur les terres ancestrales. Mon nom est Blue Star. En anglais, on m'appelle Roberta MacKinnon. Je suis

Nation in Alberta, as well as the President of the Manitoba Association of Friendship Centres.

Today I would like to share with you my observations and experiences with the new relationship known as nation-to-nation. Nation-to-nation in practice really means government-to-government. While it is important to recognize Indigenous peoples' right to self-government and self-determination. We have to be clear on its limitations.

The nation-to-nation relationship isn't actually new. The British government made a series of peace and friendship treaties with the Mi'kmaq and Maliseet tribes in 1725 through to 1779, and then, again, notably when a young Canadian government signed Treaty 1 in 1871 in Lower Fort Garry.

The method of engagement by itself has great potential to send us backwards, by ignoring the fact that 60 per cent of all Indigenous people currently live off reserve and dwell in urban environments all across Canada.

Urban Indigenous people are by and large lost and forgotten in the nation-to-nation discussions, practices, and outcomes. There's a strong need to recognize "distinctions" and keep our identities intact. Our basic needs are equal: a right to justice, health, housing, and food. Real and comprehensive engagements need to be approached with this principle in the forefront.

Currently, this new relationship is posed to divide Indigenous people even further. The vast majority of First Nations, Metis, and Inuit governing organizations do not have the capacity to provide services to its members in urban environments all through Canada. Who will provide much needed services to these people? Our people are already providing these services. Already existing infrastructures they possess are being shut out of both talks and the funding in this new relationship context.

Indigenous political organizations are mandated to provide services solely to their members. A Metis person cannot use the services from a First Nation service provider. The number of urban Inuit service providers is lacking across Canada. Inuit population levels in most Indigenous environments make it difficult for the provision of Inuit-specific services at all.

For over 60 years the friendship centres have been providing a broad range of holistic client-centered and culturally appropriate supports on a status-blind basis to all Indigenous people across Canada. As Canada's oldest community-driven and reconciliation-based forum for urban Indigenous support, the friendship centre network is Canada's largest and well-established off-reserve Indigenous service deliverance infrastructure.

membre de la Première Nation de Beaver, en Alberta, et présidente de la Manitoba Association of Friendship Centres.

J'aimerais aujourd'hui vous faire part de mes observations et de mes expériences concernant la nouvelle relation de nation à nation. Une relation de nation à nation signifie vraiment, dans la pratique, une relation de gouvernement à gouvernement. Bien qu'il soit important de reconnaître le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et à l'autodétermination, nous devons en fixer clairement les limites.

La relation de nation à nation n'est pas une nouveauté. Le gouvernement britannique a conclu une série de traités de paix et d'amitié avec les tribus micmaque et malécite de 1725 à 1779. Le jeune gouvernement canadien en a fait autant, notamment en signant le traité nº1 en 1871 à Lower Fort Garry.

Ce type d'engagement, à lui seul, présente un grand risque de nous faire régresser, en méconnaissant le fait que 60 p. 100 de tous les Autochtones vivent actuellement hors réserve, dans des centres urbains partout au Canada.

Dans l'ensemble, les Autochtones vivant en milieu urbain sont laissés pour compte et oubliés dans les discussions de nation à nation, dans ses pratiques et ses résultats. Il est de la plus haute importance de reconnaître les « distinctions » et de maintenir intacte notre identité. Nos besoins fondamentaux sont les mêmes : un accès à la justice, aux soins de santé, au logement et à l'alimentation. En préparant des engagements réels et exhaustifs, il importe de maintenir ce principe à l'avant-plan.

À l'heure actuelle, cette nouvelle relation a pour effet de diviser encore plus les peuples autochtones. La grande majorité des organisations dirigeantes des Premières Nations, des Métis et des Inuits n'ont pas la capacité de fournir des services à leurs membres en milieu urbain partout au Canada. Qui fournira les services si nécessaires? Nos gens fournissent déjà ces services. Leurs infrastructures existantes sont exclues des pourparlers sur cette nouvelle relation et de son financement.

Les organisations politiques autochtones ont pour mandat de fournir des services uniquement à leurs membres. Un Métis ne peut pas recourir aux services d'un fournisseur de services des Premières Nations. Le nombre de fournisseurs de services aux Inuits en milieu urbain est insuffisant au Canada. Le niveau de la population inuite dans la plupart des milieux autochtones rend difficile la prestation de services propres aux Inuits.

Depuis plus de 60 ans, les centres d'amitié offrent une vaste gamme de services de soutien holistiques, axés sur les clients, culturellement adaptés, à tous les Autochtones du Canada sans égard au statut. Étant le plus ancien forum d'action communautaire et de réconciliation apportant un soutien aux Autochtones en milieu urbain au Canada, le réseau des centres d'amitié est devenu l'infrastructure de prestation de services aux Autochtones hors réserve la plus grande et la mieux implantée au Canada.

Manitoba friendship centres alone combine a service to over 1,000 urban Indigenous people every day. These services and programs include daycare, housing, health clinics, emergency relief, mental health support, employment and training, education, economic development, justice, language and culture, sports and recreation, and community wellness. Programs and services are customized based on the needs presented by each client, and they do so in a non-judgmental, culturally safe way based on the Indigenous teachings of their respective regions. Friendship centres also provide interim and emergency relief programs, including clothing banks, transportation services, the weekly bread program at the Dauphin Friendship Centre in Manitoba, food boxes, food banks, community gardens, and nutrition programs.

À eux seuls, les centres d'amitié du Manitoba offrent chaque jour un service à plus de 1 000 Autochtones vivant en milieu urbain. Leurs services et programmes comprennent les garderies, le logement, les cliniques de santé, les secours d'urgence, le soutien en santé mentale, l'emploi et la formation, l'éducation, le développement économique, la justice, la langue et la culture, les sports et les loisirs, et le bien-être communautaire. Les programmes et les services sont personnalisés en fonction des besoins de chaque client et ils sont offerts de façon culturellement rassurante et sans jugement de valeur, en fonction des enseignements autochtones de la région d'origine du client. Les centres d'amitié offrent également des programmes de secours provisoires et d'urgence, notamment des banques de vêtements, des services de transport, le programme de pain hebdomadaire du Dauphin Friendship Centre, au Manitoba, des boîtes d'aliments, des banques alimentaires, des jardins communautaires et des programmes de nutrition.

Again, as a network and a movement, all friendship centres are status blind. When a non-Indigenous person walks through the doors and is in need of services, they will not be turned away. A newcomer can come in the door and be in need of services, and they will not be turned away. If Canada truly wants reconciliation, we all need to reach out and tear down those divides. We need to focus on our similarities and not our differences.

Encore une fois, en tant que réseau et en tant que mouvement, tous les centres d'amitié font abstraction du statut des clients. Lorsqu'une personne non autochtone franchit les portes et a besoin de services, elle ne sera pas refusée. Il en est de même de tout nouvel arrivant. Si le Canada veut vraiment la réconciliation, nous devons tous tendre la main et éliminer ces divisions. Nous devons nous concentrer sur ce qui nous rassemble et non sur ce qui nous sépare.

As a Sixties Scoop survivor, the friendship centre became my home. When I first moved to Manitoba I had no family here. I was not Anishinaabe and I was not Cree; I was Beaver. I was a transplanted Beaver woman to Manitoba. I had no place where I could go and get services culturally specific to my needs. I turned to the friendship centres and they became my home. They provided me with the cultural teachings that I needed. I found out who I was as a person through culturally specific programs that they had. I'm thankful that they are here for me today.

Survivante de la rafle des années 1960, j'ai trouvé mon chez-moi au centre d'amitié. À mon arrivée au Manitoba, je n'avais pas de famille ici. Je n'étais pas une Anishinaabe ni une Crie; j'étais une Beaver. J'étais une femme de Beaver transplantée au Manitoba. Je n'avais nulle part où aller pour obtenir des services adaptés à mes besoins culturels. Je me suis tournée vers les centres d'amitié et ils sont devenus mon chez-moi. Ils m'ont apporté les enseignements culturels dont j'avais besoin. J'ai découvert qui j'étais en tant que personne grâce aux programmes adaptés à ma culture. Je suis heureuse qu'ils existent ici aujourd'hui.

I have three recommendations. My first recommendation is I would like to continue this conversation past this singular study. There's a great benefit in conversation, especially if we use conversation to practise listening.

J'ai trois recommandations à formuler. Ma première recommandation est que j'aimerais poursuivre cette discussion après l'achèvement de cette étude particulière. Il y a grand profit à tirer des discussions, surtout si nous les utilisons pour nous exercer notre capacité d'écoute.

My second recommendation is to engage with and listen to urban Indigenous people in addition to the Indigenous politicians. Political representation is very important, but it's the people who need to be involved in this process of healing. This is not a situation that is appropriate for higher-up people to determine what's best for the people who don't have a voice.

Ma deuxième recommandation est qu'il faut consulter et écouter les Autochtones en milieu urbain, en plus des politiciens autochtones. La représentation politique est très importante, mais il ne faut pas oublier que ce sont les gens qui doivent participer au processus de guérison. Ce ne sont pas les hauts placés à qui il revient de déterminer ce qui est le mieux pour les gens qui n'ont pas de voix.

My third and final recommendation is to simply increase supports for friendship centres. In today's environment, friendship centres are strategically positioned to assist everyone. Why not make use of this infrastructure?

In closing and before I hand the floor to Ryan, I would like to invite the members of the committee and their colleagues in the Senate to visit the friendship centre in their riding, in their neighbouring ridings, to see the real and lasting positive impact that friendship centres have on their communities. Speak to the community and the staff and learn how the friendship centre network improves the quality of life for urban Indigenous people.

Thank you very much for your time and for listening to me.

Ryan Paradis, Executive Director, Manitoba Association of Friendship Centres: I would like to thank the Senate committee for the opportunity to speak to you on this issue. As Roberta has already pointed out, the nation-to-nation discussion is leaving the majority of Indigenous people in Canada out of the conversation. Sixty per cent of all Indigenous people now live and reside in the urban environment. The farther away they are from their home reserve, the harder it is to receive any kind of support to improve their quality of life. Friendship centres were originally formed over 60 years ago to help make the transition easier for Indigenous people leaving their traditional lands to function and have a higher quality of life in the urban environment.

Unfortunately, all the details of these service provisions are being forgotten in the spirit of reconciliation, the fervour of political goodwill coming from both sides, and the excitement of engagement; and justifiably so. The urban Indigenous person has no voice. As Roberta said, if a First Nation's person residing in the urban environment has to travel using either public transportation or walking, it becomes very difficult to find community support. It's those community hubs that urban Indigenous communities/people rely on. It's those urban Indigenous hubs that help create lower crime, work toward lowering the rate of crime provide satisfaction in day-to-day life, and increase economic capacity through engaging with the community.

So essentially First Nations people, Metis people, Inuit, non-status — I don't know where non-status people would go — but in the nation-to-nation discussion everyone will have to seek services through their home cultural identification and their governing body. That is going to lead to duplication of services in the same communities and higher costs. Really, it's a waste of money, of time and of energy.

Ma troisième et dernière recommandation porte simplement sur le besoin d'accroître le soutien accordé aux centres d'amitié. Dans le contexte actuel, les centres d'amitié sont stratégiquement positionnés pour aider tout le monde. Pourquoi ne pas utiliser cette infrastructure?

En terminant et avant de céder la parole à Ryan, j'aimerais inviter les membres du comité et leurs collègues du Sénat à faire une visite dans le centre d'amitié de leur circonscription et des circonscriptions voisines pour constater l'effet positif, réel et durable, que les centres d'amitié ont sur leur collectivité. Parlez aux gens de la collectivité et au personnel et apprenez comment le réseau des centres d'amitié améliore la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain.

Merci beaucoup de votre temps et de votre attention.

Ryan Paradis, directeur général, Manitoba Association of Friendship Centres : Je remercie le comité sénatorial de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à lui sur cette question. Comme Roberta l'a déjà souligné, la discussion de nation à nation exclut la majorité des Autochtones canadiens. En effet, 60 p. 100 de tous les Autochtones vivent et résident désormais en milieu urbain. Plus ils sont loin de leur réserve, plus il est difficile de recevoir un soutien quelconque pour améliorer leur qualité de vie. Les centres d'amitié ont été créés il y a plus de 60 ans afin de faciliter la transition des Autochtones qui quittaient leurs terres ancestrales pour s'installer en milieu urbain et y trouver une meilleure qualité de vie.

Malheureusement, tous les détails de la prestation de services sont oubliés dans l'esprit de réconciliation, dans la ferveur de la bonne volonté politique des deux côtés et dans l'enthousiasme de l'engagement, et cela se comprend fort bien. En milieu urbain, l'Autochtone n'a pas de voix. Comme Roberta l'a dit, si un membre d'une Première Nation qui vit en milieu urbain doit se déplacer au moyen du transport en commun ou à pied, il devient très difficile de trouver un soutien communautaire. Ce sont ces carrefours communautaires sur lesquels comptent les personnes et les communautés autochtones en milieu urbain. Ce sont ces carrefours urbains autochtones qui contribuent à réduire la criminalité, qui procurent une satisfaction dans la vie quotidienne et qui accroissent la capacité économique grâce à leur engagement dans la communauté.

C'est essentiellement le cas pour les gens des Premières Nations, les Métis, les Inuits, les Indiens non inscrits — je ne sais pas à qui s'adresseraient les Indiens non inscrits —, mais dans le cadre de la relation de nation à nation, toutes ces personnes devront chercher à obtenir des services en fonction de leur appartenance culturelle et auprès de l'organisme directeur de leur communauté. Cela entraînerait des chevauchements de services dans les mêmes communautés et des coûts plus élevés. En fait, ce serait un gaspillage d'argent, de temps et d'énergie.

Friendship centres, as well as other urban Indigenous providers, already have infrastructure, people, and programs, and, most importantly, a trusted reputation in the communities they serve. This is something that takes time to build and it's not prudent to start all over again. Urban Indigenous people and urban Indigenous service providers need renewed support. In this nation-to-nation discussion, this last year has been one of the hardest years in the 60-plus year history of friendship centres because of funding cuts at the federal level, which have been most problematic. When we tried to voice our concern, we're essentially relegated to the sideline in this discussion. We're not a political organization, we're status blind, we have no political affiliation, and this position appears to be the reason why we're left out of the conversation.

Les centres d'amitié, de même que d'autres fournisseurs de services aux Autochtones en milieu urbain, ont déjà des infrastructures, du personnel et des programmes et, surtout, ils bénéficient de la confiance des communautés qu'ils desservent. Cela prend du temps à établir, et il serait imprudent de vouloir recommencer à zéro. Les Autochtones en milieu urbain et leurs fournisseurs de services ont besoin d'un soutien renouvelé. Du fait de la discussion de nation à nation, la dernière année a été l'une des plus difficiles depuis l'avènement des centres d'amitié il y a plus de 60 ans en raison des réductions du financement fédéral, qui ont causé de graves problèmes. Lorsque nous avons cherché à exprimer nos préoccupations, nous avons été, ni plus ni moins, relégués à l'arrière-plan dans cette discussion. Nous ne sommes pas une organisation politique, nous ne nous occupons pas du statut des clients, nous n'avons pas d'affiliation politique, si bien que notre position semble devoir nous exclure de la discussion.

I fully support the recommendations Roberta has put forward, and I thank you again for this time.

J'appuie sans réserve les recommandations de Roberta. Je vous remercie encore une fois de m'avoir accordé ce temps de parole.

The Chair: The floor is now open for questions. Senator Patterson.

La présidente : Nous allons maintenant passer aux questions. Sénateur Patterson.

Senator Patterson: Many of us are well aware of the good work that friendship centres do. When we were in Saskatchewan yesterday we heard the same alarming story that changes in Ottawa, and particularly the creation of two departments from one, have had perhaps unforeseen and certainly undesirable consequences for friendship centres; and in Saskatchewan, we were told, vital youth programs. You said that this was the toughest year for funding. Can you elaborate, give us more detail about what happened and why, please?

Le sénateur Patterson : Nous sommes nombreux à être au courant du bon travail des centres d'amitié. Lorsque nous étions en Saskatchewan hier, nous avons entendu la même histoire alarmante, qui veut que les changements apportés à Ottawa, en particulier la création de deux ministères à partir d'un seul, ont peut-être eu des conséquences imprévues et certainement indésirables pour les centres d'amitié et, en Saskatchewan, nous a-t-on dit, pour les programmes cruciaux destinés aux jeunes. Vous avez dit que la dernière année a été la plus difficile sur le plan du financement. Pourriez-vous, je vous en prie, nous en dire davantage sur ce qui s'est passé et pourquoi?

Mr. Paradis: I don't have data to support the fact that it may have been the toughest year, but it might well have been. It certainly has been one of the toughest years, without question.

M. Paradis : Je n'ai pas de données pour confirmer qu'il s'agissait de notre année la plus difficile, mais il se peut fort bien qu'elle l'ait été. Il ne fait aucun doute qu'elle a été l'une des plus difficiles.

The lack of certainty is one thing. We were to enter a new agreement and contract for the previous fiscal year. It was already running late when we were told last July we would have an agreement; then it became before the fall; then before the New Year. In the end, we had bridge funding to take us through the entire fiscal year, so it became an ad hoc part to the five-year agreement that was supposed to be put in place.

L'absence de certitude en est une raison. Nous devions conclure une nouvelle entente et un nouveau contrat pour l'exercice financier précédent. Il se faisait déjà tard quand nous avons appris que l'entente serait conclue en juillet, puis avant l'automne, puis enfin avant la nouvelle année. En fin de compte, c'est un financement de transition que nous avons reçu pour terminer l'exercice financier, et ce financement a été inclus comme composante spéciale dans l'entente quinquennale qui devait être conclue.

The programs and services stream of funding has been slashed. Our youth funding has disappeared and it has been a struggle. The Friendship Centre Movement across Canada at the national level and certainly at the Manitoba level have felt the squeeze of being slowly pushed out of the conversation.

Le financement des programmes et des services a été sabré. Le financement de nos programmes pour les jeunes a été supprimé, et nous nous battons depuis pour les maintenir. Le Mouvement des centres d'amitié du Canada a senti, à l'échelle nationale et

Certainly there's no begrudging the ability for Metis people, First Nations and Inuit to self-govern, lobby and negotiate on behalf of their people. Of course, we support all of them. But there is no provision for the non-Indigenous people; the mixed families. How do you tell a family with a non-status child and a status child, "I'm sorry, you can only use these services for one of your children," and the other one has to stand on the sidelines and watch as their brother or sister takes part in whatever service that might be?

It's those types of situations that, with every passing month in this nation-to-nation discussion, are becoming more entrenched systemically and becoming more of a concern. They need to be recognized and then dealt with.

I hope that answers your question.

Senator Patterson: Your Saskatchewan colleagues felt that these funding difficulties — and they mentioned youth programs being cut in half in Saskatchewan — are the result of the creation of two departments, when Indigenous and Northern Affairs became Indigenous Services and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs. Who funds you now? Are you dealing with the same people who you dealt with before the split in the department? We were told that the unilateral announcement of the creation of two departments was to end the colonial approach. I guess we all hoped that this would be a good thing. Can you describe in a little more detail like how it affected your funding relationship with the federal government?

Mr. Paradis: Friendship centres by and large when it comes to federal funding under the current urban programming for Indigenous peoples receive funding through the National Association of Friendship Centres, which is made up of all the friendship centres, just like every provincial and territorial association. We are dealing with different people now at DISC, or Department of Indigenous Services Canada. In fact, that was part of the large amount of uncertainty, because in the midst of the negotiations and urgently trying to ink our agreement over the last year, we switched from Minister Bennett to Minister Philpott. Of course, as you can imagine, that's not a model for efficiency.

That said, I think any time you split the discussion and compartmentalize, it's actually a big step toward colonialism attitudes, not away from them. I think the discussion needs to be holistic, ongoing, public, and all-inclusive. It's not going to be easy, but reconciliation, practically speaking, is not easy. If that's what we're really doing here, I think it's reasonable to rethink that strategy.

certainement à l'échelle manitobaine, une pression pour l'écarter lentement de la discussion.

Il ne faut certainement pas en vouloir aux organisations des Métis, des Premières Nations et des Inuits de chercher à accéder à l'autonomie gouvernementale, de faire du lobbying et de négocier au nom de leur peuple. Il va sans dire que nous les appuyons tous. Mais rien n'est prévu pour les non-Autochtones, les familles mixtes. Comment peut-on dire à une famille qui a un enfant non inscrit et un enfant inscrit : « Désolé, mais vous ne pouvez recourir à nos services que pour l'un de vos enfants », alors que l'autre doit rester sur la touche et regarder son frère ou sa sœur obtenir le service en question?

Ce sont des situations de ce genre qui, mois après mois dans cette discussion de nation à nation, ne cessent de s'incruster dans le système et deviennent de plus en plus préoccupantes. Il faut les reconnaître et les résoudre.

J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur Patterson : Vos collègues de la Saskatchewan étaient d'avis que ces difficultés de financement — et ils ont mentionné que les programmes pour les jeunes étaient réduits de moitié en Saskatchewan — résultaient de la création de deux ministères, celui des Services aux Autochtones et celui des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord, issus de la scission d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Qui vous finance aujourd'hui? Faites-vous affaire avec les mêmes personnes qu'avant la scission du ministère? On nous a dit que l'annonce unilatérale de la création de deux ministères visait à mettre fin à l'approche colonialiste. Je suppose que nous espérions tous que ce serait une bonne chose. Pourriez-vous décrire un peu plus en détail comment cela a influé sur votre relation de financement avec le gouvernement fédéral?

M. Paradis : Dans l'ensemble, les centres d'amitié reçoivent du financement du gouvernement fédéral dans le cadre des actuels programmes urbains destinés aux Autochtones par l'entremise de l'Association nationale des centres d'amitié, qui regroupe tous les centres d'amitié, comme toutes les associations provinciales et territoriales. Nous traitons maintenant avec différentes personnes au ministère des Services aux Autochtones du Canada. En fait, cela contribuait à la grande incertitude dont j'ai parlé, car au beau milieu des négociations et en essayant de signer notre entente de toute urgence au cours de la dernière année, nous sommes passés de la ministre Bennett à la ministre Philpott. Évidemment, comme vous pouvez l'imaginer, ce n'était pas un modèle d'efficacité.

Cela dit, je pense que chaque fois que vous fractionnez la discussion et que vous compartimentez, c'est, en fait, un grand pas vers des attitudes colonialistes, non un moyen de s'en éloigner. Je pense que la discussion doit être holistique, continue, publique et inclusive. Cela ne sera pas facile, mais, sur le plan pratique, la réconciliation n'est pas facile. Si c'est vraiment ce

Senator Patterson: Just to drill down a bit further, you were expecting a five-year agreement to be renewed last fiscal year, and do I understand you waited almost all fiscal year to get some news about that agreement, and you got some ad hoc funding at the end of the fiscal year, and still no five-year agreement? Is that the situation?

Mr. Paradis: That's close to the situation. The previous programing ended outright. There was a new program, the Community Capacity Support program. The Urban Aboriginal Strategy was the previous program. Now it's UPIP, Urban Programming for Indigenous People.

We were to have an agreement inked coming into the new fiscal year, but for whatever reason that did not occur and negotiations were ongoing. Every few months we would get different information on how we were to proceed. We didn't receive all our funding at the last minute. We did receive it piecemeal. At the beginning, bridge funding was released so friendship centres could keep their doors open. More bridge funding was released in the summer, again in the late fall/early winter, and then again just weeks ago. Our friendship centres still don't have their programs and services funding today. We're still waiting. The logistics of how we're going to deal with that given the fiscal year is ending in a week will be interesting.

Ms. MacKinnon: You mentioned the youth funding, and I am involved with the Brandon Friendship Centre. A few years ago we got $140,000 to run our youth program. A couple of years ago the federal government was all about the youth, "We're going to help the youth, we're going to give them more programs, we're going to help them develop their interests culturally, and we're going to do something with them to help decrease the crime."

This year, we got $60,000 to run the youth program. I know some families who live on $60,000 a year. You cannot run a decent youth program that is open seven days a week, providing food because they may not have food at home, and culturally specific activities. You can't do that on $60,000 a year. That barely covers our workers' pay. That doesn't leave very much for helping the youth. I just wanted to clarify that. Thank you.

Senator Christmas: Good morning. I'm very pleased that you're here.

que nous faisons ici, je pense qu'il est raisonnable de repenser cette stratégie.

Le sénateur Patterson : Pour aller un peu plus loin, vous vous attendiez à ce qu'une entente quinquennale soit renouvelée au cours du dernier exercice, vous avez attendu, si j'ai bien compris, presque tout l'exercice financier pour obtenir des nouvelles au sujet de cette entente, vous avez obtenu un financement spécial à la fin de l'exercice et vous n'avez toujours pas d'entente quinquennale? Est-ce bien la situation?

M. Paradis : C'est presque ça. Le programme précédent a pris fin complètement, remplacé par le programme Développement des capacités communautaires. Il y avait auparavant la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, maintenant remplacée par les Programmes urbains pour les peuples autochtones.

Nous devions signer une entente au début du nouvel exercice, mais pour une raison quelconque, cela ne s'est pas fait et les négociations se poursuivaient. Tous les quelques mois, nous recevions des renseignements différents sur la façon de procéder. Nous n'avons pas reçu tout notre financement à la dernière minute, mais à la pièce. Au début, des fonds de transition ont été débloqués pour que les centres d'amitié puissent rester ouverts. D'autres fonds de transition ont été débloqués au cours de l'été, de nouveau à la fin de l'automne ou au début de l'hiver, puis encore il y a quelques semaines. Nos centres d'amitié n'ont toujours pas de financement pour leurs programmes et services. Nous attendons toujours. Étant donné que l'exercice financier se termine dans une semaine, il sera intéressant de voir par quels moyens logistiques nous nous en tirerons.

Mme MacKinnon : Vous avez parlé du financement des programmes pour les jeunes. Je travaille au centre d'amitié de Brandon et, il y a quelques années, nous avons reçu 140 000 $ pour gérer notre programme pour les jeunes. À cette époque, le gouvernement fédéral se préoccupait des jeunes et disait : « Nous allons aider les jeunes, nous allons leur offrir plus de programmes, nous allons les aider à développer leurs intérêts culturels et nous allons faire quelque chose avec eux pour réduire la criminalité. »

Cette année, nous avons reçu 60 000 $ pour administrer le programme pour les jeunes. Je connais des familles qui vivent avec 60 000 $ par année. On ne peut pas administrer un programme décent pour les jeunes, ouvert sept jours par semaine, qui leur donne de la nourriture parce qu'ils n'ont peut-être pas de quoi manger à la maison et qui leur offre des activités adaptées à leur culture. On ne peut pas le faire avec 60 000 $ par année. Cela couvre à peine le salaire de nos travailleurs. Cela ne laisse pas grand-chose pour aider les jeunes. Je voulais simplement le préciser. Merci.

Le sénateur Christmas : Bonjour. Je suis très heureux de vous voir ici.

I find I'm hearing a contradiction here, and please correct me if I'm wrong. Roberta, you described the friendship centres very well, as "client centres," "culturally appropriate," and "status blind." It strikes me that the friendship centres are an essential service in urban areas. You serve a population that is so vulnerable, and without your services I even fear to think what will happen to those people.

Yet on the other side of the contradiction — again, I don't mean to put words in your mouth — it seems to me that the nation-to-nation relationship fails you, that you're outside of that nation-to-nation relationship, even though you're an essential service. That's the contradiction I see in my mind.

The other comment I'm trying to "reconcile" I guess, for lack of a better word, is that you're non-political and deliberately so because of the nature of your service. You want to serve everyone who comes through your doors. It seems to me that you have a deliberate approach to be status blind, to make sure that everyone who comes through your door is serviced. But the price you pay for being a non-political organization is that you don't have a voice. That's the contradiction I see in my mind.

If you don't have a political voice, and you don't want one, at least from Indigenous political organizations, where can you get that voice? You need that voice, I think, to be able to articulate the needs of the people that you serve.

I see this contradiction, and I don't know what we can recommend as a committee to get your services funded in the way they should be funded. It's a dilemma, and I'm sorry to put that on you, but I'm trying to wrestle with these questions.

Ms. MacKinnon: How I see things nation-to-nation is that government is speaking to First Nations, the Metis and the Inuit. Where do urban Aboriginal people go to have their voice heard if they are not affiliated with a certain community? Like I stated earlier, I am a transplanted Beaver here in Manitoba. I am not Cree; I am not Anishinaabe; I am not Dakota. Where do I go? What office do I walk into and say, "I need some help, I need to find out where I can get these services?"

These are the same people that we serve every day. They don't have a voice and we are their voice. Right now it seems with the funding that the Friendship Centre Movement and the friendship centres are in jeopardy of losing their funding altogether. They're in jeopardy of not being able to provide the services that our people so badly need.

Je trouve qu'il y a une contradiction ici et je vous prie de me corriger si je me trompe. Roberta, vous avez très bien décrit les centres d'amitié comme étant des « centres axés sur les clients », « culturellement adaptés » et « sans égard au statut ». Ce qui me frappe, c'est que les centres d'amitié sont un service essentiel en milieu urbain. Vous desservez une population très vulnérable, et je n'ose même de penser au sort de ces gens s'ils n'avaient pas accès à vos services.

Pourtant, l'autre terme de la contradiction — encore une fois, je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit —, c'est, il me semble, que la relation de nation à nation vous laisse pour compte, que vous êtes en dehors de cette relation de nation à nation, même si vous offrez un service essentiel. Cela me paraît contradictoire.

L'autre commentaire que j'essaie de « concilier », je suppose, faute d'un meilleur mot, c'est que vous êtes apolitique et que vous l'êtes délibérément en raison de la nature de vos services. Vous voulez offrir des services à toutes les personnes qui franchissent votre seuil. Il me semble que vous avez délibérément décidé de ne faire aucun cas du statut des clients et de faire en sorte que tous ceux qui passent par votre porte obtiennent des services. Mais le prix à payer pour être une organisation apolitique, c'est de n'avoir pas voix au chapitre. Dans mon esprit, il y a là une contradiction.

Si vous n'avez pas de voix politique et que vous n'en voulez pas, du moins de la part des organisations politiques autochtones, où pouvez-vous vous faire entendre? Vous avez besoin de cette voix, je pense, pour pouvoir formuler les besoins des gens dont vous êtes au service.

Je vois cette contradiction, mais je ne sais pas ce que le comité peut recommander pour que vos services soient correctement financés. C'est un dilemme et je suis désolé de vous l'imposer, mais j'essaie m'attaquer à ces questions.

Mme MacKinnon : D'après moi, le gouvernement parle aux Premières Nations, aux Metis et aux Inuits. Où les Autochtones citadins peuvent-ils se faire entendre s'ils ne sont pas affiliés à une certaine communauté? Comme je l'ai dit plus tôt, je suis une Beaver transplantée ici, au Manitoba. Je ne suis pas une Cri; je ne suis pas une Anishinaabe; je ne suis pas une Dakota. Où dois-je aller? Dans quel bureau puis-je me rendre et dire : « J'ai besoin d'aide, j'ai besoin de savoir où je peux obtenir ces services? »

Ce sont les mêmes personnes pour lesquelles nous travaillons tous les jours. Elles n'ont pas de voix et nous sommes leur voix. A l'heure actuelle, il semble que le Mouvement des centres d'amitié et les centres d'amitié risquent de perdre leur financement. Ils risquent de ne pas être en mesure de fournir les services dont notre peuple a tant besoin.

Being from Brandon, I'm going to use the Brandon Friendship Centre as an example. We have our homeless there. Gail is our executive director. She opens the doors and puts on coffee at 8:00 in the morning. There are people waiting at the door to get in to have a cup of coffee. They'll come in, and they'll sit, and they'll say, "No, I'll wait until the coffee is ready." We don't open until 8:30, but she's not going to let them sit out there in the cold waiting for half an hour, so she lets them in, and they sit there.

Where do these people go? Quite often they are from northern communities. They come to an urban centre and they have no place, they have no office to walk into and say, "I need help." Or if they do the reply is, "Well, you've got to go and see this politician, you've got to go and see that politician." So they come to us and we are their voice. Yes, we don't have a voice because we are not political. We are status blind and we help everybody that walks through our doors. We are losing our voice because we are not political.

Does that answer your question?

Senator Christmas: My conclusion is that the friendship centres have to be the voice of urban Indigenous people. I commented yesterday that one of the mistakes I think politicians make is that we immediately try to fit the friendship centres with all the other organizations; that we try to fit them with the First Nations, or the Metis, or the Inuit, and sometimes we fail to see that the friendship centre is its own unique organization because you serve all. You don't serve one, you serve all.

It seems to me part of the solution here is to be able to encourage the federal government to recognize, as part of this nation-to-nation relationship, that the friendship centres across Canada should be recognized on their own, as their own entity. I don't want to say "political organization," I don't think that's what you want, but you definitely are urban service providers. I think that's where the direction needs to go. Any thoughts on that approach?

Mr. Paradis: I think the language itself is first and foremost destructive. "Destructive" is an exaggeration, I suppose, but you get my point. It is one of the most detrimental factors here. "Nation-to-nation" automatically puts the conversation in a box, in a political box, and we're talking about people. It's more than governments. Governments are there to represent the people, but we all know that that can only occur to a certain extent. When we're talking about, as you rightfully say, very vulnerable populations who don't have that political representation, as soon as you talk about a nation-to-nation conversation, they're immediately left out right from the beginning.

Comme je viens de Brandon, je vais prendre l'exemple du centre d'amitié de Brandon. Nous avons des sans-abri là-bas. Gail est notre directrice générale. Elle ouvre les portes et prépare du café à 8 heures du matin. Il y a des gens qui attendent à la porte pour boire une tasse de café. Ils viennent, ils s'assoient et disent : « Je vais attendre que le café soit prêt. » Nous n'ouvrons pas avant 8 h 30, mais elle ne va pas les laisser attendre dehors dans le froid pendant une demi-heure, alors elle les laisse entrer et ils patientent là.

Où vont ces gens-là? Bien souvent, ils viennent des collectivités du Nord. Ils viennent dans un centre urbain et n'ont pas d'endroit, pas de bureau où ils peuvent se rendre et dire : « J'ai besoin d'aide. ». Et s'ils le font ils s'entendent dire : « Eh bien, vous devez aller voir tel ou tel responsable politique ». Ils viennent donc nous voir et nous sommes leur voix. C'est vrai, nous n'avons pas voix au chapitre parce que nous ne sommes pas politisés. Nous aidons tous ceux qui franchissent nos portes, quel que soit leur statut. Nous perdons notre voix parce que nous ne sommes pas politisés.

Est-ce que cela répond à votre question?

Le sénateur Christmas : J'en conclus que les centres d'amitié doivent être la voix des Autochtones vivant en milieu urbain. J'ai dit hier que l'une des erreurs que nous, responsables politiques, faisons à mon avis, c'est d'immédiatement essayer d'intégrer les centres d'amitié à toutes les autres organisations. Nous essayons de les intégrer aux Premières Nations, aux Métis ou aux Inuits et parfois nous ne voyons pas que les centres d'amitié sont une entité séparée parce que vous êtes au service de tous. Vous n'êtes pas au service d'un groupe, mais de tout le monde.

Il me semble qu'une partie de la solution consiste à encourager le gouvernement fédéral à reconnaître, dans le cadre de cette relation de nation à nation, que les centres d'amitié de tout le Canada devraient être reconnus comme une entité propre. Je ne veux pas dire « organisation politique », je ne pense pas que ce soit ce que vous voulez, mais vous êtes sans aucun doute des fournisseurs de services urbains. Je pense que c'est dans cette direction qu'il faut aller. Que pensez-vous de cette approche?

M. Paradis : Je pense que la formulation en elle-même est avant tout destructrice. Le mot « destructrice » est une exagération, je suppose, mais vous comprenez ce que je veux dire. C'est l'un des facteurs les plus néfastes. La formule « de nation à nation » enferme automatiquement la conversation dans une boîte, une boîte politique, alors qu'il s'agit de personnes. Cela va au-delà des gouvernements. Les gouvernements sont là pour représenter la population, mais nous savons tous que cela a des limites. Lorsqu'il s'agit, comme vous les qualifiez très justement, de populations très vulnérables qui n'ont pas cette représentation politique, dès qu'il est question d'une conversation de nation à nation, elles sont laissées pour compte d'emblée.

You're quite correct in pointing out that friendship centres need to have a voice. The reality is though that we can't afford to become a political organization and protect the people in the communities that we serve. I think we need to implore decision makers in this conversation to rethink the language.

Senator Christmas: On your last comment about rethinking, could you elaborate? I think I know where you're heading, but could you just for the record elaborate what you mean by "rethinking this"?

Mr. Paradis: Thank you again for the opportunity to expand on that. "Rethink," because, as I said, there is a detrimental effect immediately once you start discussing nations. I mean, what is a nation? A nation is a government, at least when you're talking about discussions between them. It's representative of a body of people. But what about the people who are lost to that nation? In today's environment, you can be from a First Nation and then lose status and that support. You essentially lose your citizenship. I mean, not in relationships but in services when you are part of a vulnerable population. It's very difficult to come back from that. How do you? Something that you can make a direct connection to is the simple language that's used in the conversation. We should talk person-to-person.

Senator McCallum: Thank you for your presentation. I worked as a dental officer for the province for about four years. I've lived in Winnipeg for about 40 years. This has been, I think, one of the most complex — I don't want to say "problems." It's such a complex mixture of so much. It was impossible for me to look at how the urban population accessed services in Manitoba, because there was really no one body that would hear and represent the voice of the people, to communicate with them; for Indigenous peoples, to say, "This is what we need." I could never wrap my head around it.

It is even difficult for me to sit here, to ask the appropriate questions, because the system, as has been said, is a political system. It's a colonial political system that has been passed down to First Nations' leadership, and it does not take into account a lot of the voices. I think one of the problems is that when you look at nation-to-nation usually it's land-based people. People who come to the city have no land base. Because of the way the system is set up, there's nowhere that you can say, "Okay, we're going to be a group."

There are so many different groups in Winnipeg that have different voices. We hear them. There is not one body that has come together and said, "Okay, let's work together." Would you

Vous avez tout à fait raison de dire que les centres d'amitié doivent avoir voix au chapitre. En réalité nous ne pouvons pas nous permettre de devenir une organisation politique et de protéger les gens dans les collectivités pour lesquelles nous œuvrons. Je pense que nous devons implorer les décideurs qui participent à ce débat de repenser la formulation.

Le sénateur Christmas : Pourriez-vous développer votre dernière remarque sur la reformulation? Je crois savoir où vous voulez en venir, mais pourriez-vous préciser ce que vous entendez par « repenser cela »?

M. Paradis : Je vous remercie de me donner l'occasion d'entrer dans les détails. « Repenser », parce que, comme je l'ai dit, il y a un effet néfaste dès que vous commencez à parler de nations. Qu'est-ce qu'une nation? Une nation est un gouvernement, du moins lorsqu'il s'agit de discussions entre nations. Il est représentatif d'un groupe de personnes. Mais qu'en est-il des gens qui sont exclus de cette nation? Dans le contexte actuel, vous pouvez appartenir à une Première Nation puis perdre votre statut et perdre ce soutien. Vous perdez en substance votre citoyenneté lorsque vous faites partie d'une population vulnérable. Je ne parle pas des relations, mais des services. Il est très difficile de faire machine arrière dans ce domaine. Comment faites-vous? Il y a une chose que vous pouvez faire, c'est d'établir un lien direct avec le langage simple utilisé dans la conversation. Nous devrions parler de personne à personne.

La sénatrice McCallum : Merci de votre exposé. J'ai travaillé comme dentiste pour la province pendant environ quatre ans. Cela fait environ 40 ans que je vis à Winnipeg. Je pense que c'est l'un des — je ne veux pas dire « problèmes » — les plus complexes. C'est un mélange tellement complexe. Il m'a été impossible de voir comment la population urbaine avait accès aux services au Manitoba, parce qu'en réalité il n'existait pas un organisme unique pour entendre et représenter la voix des gens, pour communiquer avec eux; pour que les peuples autochtones puissent dire : « C'est ce dont nous avons besoin ». Je n'ai jamais pu comprendre.

Il est même difficile pour moi de siéger ici, de poser les questions appropriées, parce que le système, comme on l'a dit, est un système politique. C'est un système politique colonial qui a été transmis aux dirigeants des Premières Nations et qui ne tient pas compte d'un grand nombre de voix. L'un des problèmes, je crois, est que lorsqu'on regarde les relations de nation à nation, la définition des peuples se fonde généralement sur le territoire. Les gens qui viennent en ville n'ont pas d'assise territoriale. En raison de la façon dont le système est structuré, il n'y a nulle part où vous pouvez dire : « Voilà, nous serons un groupe. »

Il y a tellement de groupes différents à Winnipeg qui chacun portent une voix différente. Nous les entendons. Il n'y a pas un organisme qui a vu le jour pour dire : « D'accord, travaillons

recommend that? Is it possible? The will is there. The know-how I think is there. Would that be a direction to go, or would you even recommend it? Perhaps there is such a body that exists already.

Ms. MacKinnon: While you were speaking my mind immediately went to my home community of Brandon. In Brandon, we have what is considered "the hub," which is different service providers sitting around the table, similar to this. They look at the problems that are happening in Brandon, and with certain individuals or certain areas, they will put their heads together. They become one voice. I think that's what we need to do here in Winnipeg. We need to do that here in Manitoba. All the service providers need to have at least one representative and sit around the table and say, "Okay, this is what we're looking at, this is what we need to do," and become one voice.

The friendship centres do that. We have our quarterly meetings, and then we have an annual meeting, where all friendship centres across Canada come together and voice their concerns, and "This is what's happening in our region, so how can we work together with other regions to combat this one problem or this one area?"

That is a great way, I believe. Winnipeg could do it, Brandon has done it, Thompson could do it, Manitoba could do it, become one voice in whatever concerns we have.

Does that answer your question?

Senator McCallum: Yes, it does. You made such a good point about the nation-to-nation conversation putting you in a box, because I hadn't even thought about it being its tendency to exclude. You just hope that you're including everybody in there.

The way the political system is set up currently in Canada, voices come out through leadership, through chiefs and councils or the Grand Chief. Members would represent all these different groups in the urban areas across Canada. Do you see this as being a separate body from chiefs and councils? How would you set that up?

Mr. Paradis: In the real world or ideally?

Senator McCallum: Ideally.

Mr. Paradis: Yes, there's a place there.

I'm going to be honest: there are the chiefs and councils. In Manitoba, there is the Manitoba Metis Federation. Again, what about non-status people? In Manitoba, the Inuit populations are at a level where it's very difficult to get support for services. I've had a meeting and a few discussions with the next witness, the

ensemble. » Recommanderiez-vous cela? Est-ce possible? La volonté est là. Je pense que le savoir-faire existe. Serait-ce une voie à suivre selon-vous, ou même une recommandation de votre part? Il y a peut-être déjà un tel organisme.

Mme MacKinnon : En vous écoutant, j'ai immédiatement songé à ma collectivité. À Brandon, nous avons ce qu'on appelle le « centre de discussion », c'est-à-dire différents fournisseurs de services réunis autour de la table, un peu comme ici. Ils examinent les problèmes qui se posent à Brandon et se concertent avec certaines personnes ou certaines régions. Ils parlent d'une seule voix. Je pense que c'est ce que nous devons faire ici à Winnipeg. Nous devons le faire ici, au Manitoba. Tous les fournisseurs de services doivent avoir au moins un représentant qui s'assoit autour de la table pour dire : « Voici la situation, voici ce que nous devons faire. » Ils parleraient ainsi d'une seule voix.

Les centres d'amitié le font. Nous tenons nos réunions trimestrielles, puis nous tenons une assemblée annuelle, lors de laquelle tous les centres d'amitié du Canada se réunissent et expriment leurs préoccupations, disent : « Voici ce qui se passe dans notre région, alors comment pouvons-nous collaborer avec d'autres régions pour lutter contre ce problème ou agir dans ce secteur en particulier? »

Je crois que c'est une excellente façon de procéder. Winnipeg pourrait le faire, Brandon l'a fait, Thompson pourrait le faire, le Manitoba pourrait le faire : parler d'une seule voix au sujet de toutes nos préoccupations.

Est-ce que cela répond à votre question?

La sénatrice McCallum : Oui. Vous avez fait valoir un excellent point au sujet du dialogue de nation à nation qui vous place dans une boîte, parce que je n'avais même pas pensé à cette tendance à l'exclusion. On espère simplement inclure tout le monde.

Étant donné la manière dont le système politique est structuré au Canada aujourd'hui, les voix se font entendre par l'intermédiaire des dirigeants politiques, par les chefs et les conseils ou par le grand chef. Les membres représenteraient tous ces différents groupes dans les régions urbaines du Canada. Imaginez-vous cela comme un organisme distinct des chefs et des conseils? Comment organiseriez-vous les choses?

M. Paradis : Dans le monde réel ou dans l'idéal?

Le sénateur McCallum : Dans l'idéal.

M. Paradis : Formidable.

Je vais être honnête; il y a les chefs et les conseils. Au Manitoba, il y a la Manitoba Metis Federation Inc. Je le répète, qu'en est-il des Indiens non inscrits? Au Manitoba, les populations inuites sont à un niveau où il est très difficile d'obtenir de l'aide pour les services. J'ai participé à une réunion

Manitoba Inuit Association. There's a real difficulty for Inuit people in finding Inuit-based services in Manitoba in general. Yet, Winnipeg is the closest urban centre for many Inuit people to get certain levels of healthcare and other services that they need. But then they come here and then get stuck because they can't afford to go home.

Like you initially said, it's a very complex issue and I don't know that there is a magic bullet solution. I think it's going to have to be a nuanced approach. I think academics can play a role in pointing out gaps. I think that the conversation needs to progress. It needs to be a conversation. To oversimplify, it needs to be an ongoing conversation in the public sphere, and it needs to be something that's spoken about frankly and without prejudice from any angle. My answer is I don't think there's any simple — I have no idea.

Senator McCallum: I think that's part of the problem. I think this is a good step.

The Chair: Part of the reason the committee is out asking these kinds of questions and hearing answers is to prompt you to imagine. We don't have the solutions. This exercise helps you to imagine, what would be the perfect solution or any kind of solution. As you were talking this morning about how you don't fit into the so-called nation-to-nation conversation, I was trying to imagine if there was such a body. As you said, it is from one government to another. What came to my mind were things like intergovernmental organizations of some type, intergovernmental affairs.

Could you imagine that there could be some kind of body or mechanism within the nation-to-nation relationship that allowed them to work together? What you're seeing right now is that it seems like we're splitting things apart. Could you propose, for example, some mechanism within the structures that allows for an organization like the friendship centres to represent both nations, or both bodies, or multiple nations?

Mr. Paradis: It's a good thought. I think if there was a government body that recognized the rights of Indigenous people as a whole, not worrying so much about status, not worrying whether you're Metis, Inuit, First Nations, if you self-identify as an Indigenous person then that's the start. I think that's how the conversation needs to be framed. Again, things get complicated after that, but I think that that's still the spirit that needs to be in the air as things are being fleshed out.

Ms. MacKinnon: Ideally it would be nice to have the friendship centre seen as a nation. You have First Nations, you have the chiefs and councils, you have the Inuit Association, you have the Metis Association; so why not have the friendship

et eu quelques discussions avec le témoin suivant, l'Association inuite du Manitoba. Les Inuits ont vraiment des difficultés à trouver des services inuits au Manitoba en général. Pourtant pour de nombreux Inuits, Winnipeg est le centre urbain le plus proche dans lequel ils peuvent obtenir certains niveaux de soins de santé et d'autres services dont ils ont besoin. Mais ils arrivent ici et se retrouvent coincés parce qu'ils n'ont pas les moyens de rentrer chez eux.

Comme vous l'avez dit au début, c'est une question très complexe et je ne sais pas s'il existe une solution miracle. Je pense qu'il faudra adopter une approche nuancée. Je pense que les universitaires peuvent jouer un rôle en signalant les lacunes. Je pense que ce débat doit progresser. Il faut que ce soit un dialogue. Pour simplifier à outrance, il faut que ce soit une conversation continue dans la sphère publique et il faut que ce soit quelque chose dont on parle franchement et sans aucun préjugé. Ma réponse est qu'il n'y a rien de simple — je n'en ai aucune idée.

La sénatrice McCallum : Je pense que cela fait partie du problème. Il me semble que c'est un pas dans la bonne direction.

La présidente : Si le comité pose ce genre de questions et écoute les réponses, c'est en partie pour vous inciter à l'imagination. Nous n'avons pas les solutions. Cet exercice vous aide à imaginer ce que serait la solution idéale ou une solution quelconque. Pendant que vous parliez ce matin du fait que vous ne vous inscrivez pas dans le soi-disant dialogue de nation à nation, j'essayais d'imaginer un tel organisme. Comme vous l'avez dit, cela se fait d'un gouvernement à l'autre. J'ai pensé à des choses comme les organisations intergouvernementales, les affaires intergouvernementales.

Imaginez-vous qu'il pourrait y avoir une sorte d'organisme ou de mécanisme au sein de la relation de nation à nation qui leur permettrait de travailler ensemble? En ce moment il semble que notre action aboutit à des divisions. Pourriez-vous proposer, par exemple, un mécanisme au sein des structures qui permettrait à une organisation comme les centres d'amitié de représenter les deux nations, ou les deux organismes, ou plusieurs nations?

M. Paradis : C'est une bonne idée. Je pense que s'il y avait un organisme gouvernemental qui reconnaissait les droits de l'ensemble des peuples autochtones, sans se préoccuper tant du statut, sans se préoccuper de savoir si vous êtes Métis, Inuit ou membre des Premières Nations, si vous vous définissez comme Autochtone, c'est un début. Je pense que c'est ainsi qu'il faut encadrer le dialogue. Ensuite les choses se compliquent, mais je pense que c'est malgré tout l'esprit qui doit régner au fur et à mesure que les choses se précisent.

Mme MacKinnon : Idéalement, il serait bon que le centre d'amitié soit perçu comme une nation. Il y a les Premières Nations, les chefs et les conseils, l'Association inuite, l'Association des Métis; pourquoi ne pas avoir aussi le centre

centre at the table also? They are the voice that could speak for everybody who accesses their services.

I'm going to use myself as an example. I am Beaver from Fort Vermilion, Alberta, Boyer River. When I need services, I cannot go home because it's a two-day drive from here. It's not easy for me just to jump in the car and say, "Oh, I need to see the dentist, so I need to go and get a paper from my band in order to be able to go and see the dentist." It's not that easy for me.

When I do go home, the very first question they ask me, "Do you live here? Are you on reserve?" And I say, "No, I live in Brandon; I live in Manitoba." "Well, then we can't help you," is their answer. So where do I go for services?

The Friendship Centre Movement is a wonderful place to be able to go and have your voice heard. They are the ones that say, "Well, you go to this dentist." As long as you have your status card you can get services. But if you're non-status you don't get those services. So we do need to be sitting at the table as a nation and to look at the friendship centres as a nation.

Senator McPhedran: Thank you both for being here. I'm late because my plane just landed.

I was very interested in the reference that you made about the role of academics. I wonder whether we could come back to that in a little more detail.

In my previous life I did a lot of research connected to social action, which came to be known as "evidence-based advocacy." I wonder if we could explore, if you waved a magic wand and there were academics out there that wanted to be helpful, where would you like to see the start?

Mr. Paradis: Thank you for that question. There's no need for a magic wand; there are already academics out there who are trying to be helpful. I think that there is an interest in the academic community to right a lot of these wrongs that are talked about in the nation-to-nation reconciliation discussions.

Unfortunately, a large portion of society is suspicious of academic information. I don't really understand that line of thinking. It's research; you look at the way things are and not the way you'd like to think things are.

Anyway, I digress; apologies.

There are a number of fields in sociology: urban planning, urban studies, social work. I know that there's a plethora of academic literature out there that is relevant, that is current, and that is directed specifically to these communities that we talk about. It is peer reviewed, and it is a great resource that's

d'amitié à la table? C'est la voix qui peut parler au nom de tous ceux qui accèdent à leurs services.

Je vais prendre mon propre exemple. Je suis une Beaver de Fort Vermilion, en Alberta, à Boyer River. Quand j'ai besoin de services, je ne peux pas rentrer chez moi parce que c'est à deux jours de route. Il n'est pas facile pour moi de sauter dans la voiture et de dire : « Oh, j'ai besoin de voir le dentiste, alors j'ai besoin d'aller chercher un papier de ma bande pour pouvoir aller voir le dentiste. » Ce n'est pas si facile pour moi.

Quand je rentre chez moi, la première question qu'on me pose, c'est : « Vivez-vous ici? Êtes-vous dans la réserve? » Et je réponds : « Non, je vis à Brandon; je vis au Manitoba ». On me rétorque alors : « Eh bien, nous ne pouvons pas vous aider ». Dans ces conditions, où dois-je m'adresser pour obtenir des services?

Les centres d'amitié sont des endroits merveilleux où aller pour faire entendre sa voix. C'est dans ces centres que l'on vous dit : « Eh bien, allez chez tel dentiste. » Tant que vous avez votre carte de statut, vous pouvez obtenir des services. Mais les Indiens non inscrits n'ont pas accès à ces services. Nous devons donc siéger à la table en qualité de nation et les centres d'amitié doivent être considérés comme une nation.

La sénatrice McPhedran : Merci à vous deux d'être ici. Je suis en retard parce que mon avion vient seulement d'atterrir.

J'ai été très intéressée par ce que vous avez dit au sujet du rôle des universitaires. Je me demande si nous pourrions y revenir un peu plus en détail.

Dans ma vie passée, j'ai fait beaucoup de recherches liées à l'action sociale, que l'on a fini par appeler le « militantisme fondé sur des données probantes ». Si vous brandissiez une baguette magique et qu'il y avait des universitaires qui voulaient être utiles, où voudriez-vous commencer?

M. Paradis : Merci de cette question. Il n'est pas nécessaire d'avoir une baguette magique; il y a déjà des universitaires qui essaient d'être utiles. Je pense que cela intéresse la communauté universitaire de contribuer à corriger bon nombre des problèmes dont il est question dans les discussions de réconciliation de nation à nation.

Malheureusement, une grande partie de la société se méfie de l'information universitaire. Je ne comprends pas vraiment ce raisonnement. C'est de la recherche; on regarde les choses comme elles sont et non pas comme on aimerait qu'elles soient.

Quoi qu'il en soit, je m'écarte du sujet; excusez-moi.

Il y a plusieurs domaines en sociologie : l'urbanisme, les études urbaines, le travail social. Je sais qu'il existe pléthore de publications universitaires pertinentes, actuelles et qui s'adressent précisément aux collectivités dont nous parlons. Ces publications font l'objet d'un examen par les pairs et c'est une

underused. We don't need to create new studies because there are already new studies out there. We just have to do a big lit review.

Senator McPhedran: I want to make sure I've understood your reply. Would I be correct in understanding from your response that you don't see any gaps or any need for initiating research that's specific to friendship centres or issues that are of particular concern to friendship centres? You're entirely satisfied with what's available?

Mr. Paradis: Thank you for pointing out that flaw in what I just said. I don't presume to have read all the academic literature out there, so I'm not going to say I'm entirely satisfied with what's out there. I think that it needs to be ongoing, because five years from now the current studies won't be so current. I think that one study leads to the identification of a need for another. All I'm going to say is they need to be considered, reviewed and looked at. Perhaps there is a need, there is a gap, there very well may be. It depends which lens and which point of view you want to look at things from. If you're Inuit, if you want to look at things that are Inuit-specific lens, or Metis, or non-status, or Indigenous as a whole, that will affect what your outcomes and studies reveal. I think that there are always gaps.

I hope that answers your question. It's not an easy one to answer.

Senator Christmas: It seems to me that when we talk about relationships with non-Indigenous peoples and we talk about nation-to-nation, we end up talking usually about the relationship with the federal government or the relationship with the provincial government. Since you're an urban service provider, I wonder what your relationship is with local municipal governments. It would strike me that that relationship or that partnership would be very important to friendship centres.

Could you elaborate on how or if you partner with local municipal governments and services, and how does that impact your service?

Ms. MacKinnon: I can only use Brandon as an example. We have a very good relationship with our municipal governments. A comment that I've heard from the government, or from our mayor and our political body around Brandon, is the friendship centres are the best kept secret in Canada. Because we are such service providers, we're not out there tooting our horn. Maybe we should be. But we don't want to be forgotten and we don't want to be around the table too. We don't want to be left out sitting in the observers' section. We would like to be able to have a voice for those who don't have a voice.

excellente ressource qui est sous-utilisée. Nous n'avons pas besoin de créer de nouvelles études parce qu'il y en a déjà. Il suffit de faire un examen approfondi de ces publications.

La sénatrice McPhedran : Je veux m'assurer d'avoir bien compris votre réponse. Ai-je raison de croire que selon vous il n'y a pas de lacunes ou qu'il n'est pas nécessaire d'entreprendre des recherches portant précisément sur les centres d'amitié ou sur les questions qui les préoccupent? Vous êtes tout à fait satisfait de ce qui est disponible?

M. Paradis : Merci d'avoir souligné cette lacune dans ce que je viens de dire. Je ne prétends pas avoir lu toute les publications universitaires, alors je ne vais pas dire que je suis entièrement satisfait de ce qui existe. Je pense qu'il faut que ce soit continu, parce que dans cinq ans, les études actuelles ne seront plus aussi à jour. Je pense qu'une étude en entraîne une autre. Tout ce que je vais dire, c'est qu'il faut les examiner en détail. Peut-être y a-t-il un besoin, une lacune, c'est tout à fait possible. Cela dépend de quel point de vue on veut examiner les choses. Si vous êtes Inuit, si vous voulez examiner les choses sous l'angle des Inuits, des Métis, des Indiens non inscrits ou des Autochtones dans leur ensemble, cela aura une incidence sur les résultats et les études. Je pense qu'il y a toujours des lacunes.

J'espère que ma réponse vous satisfait. Il n'est pas facile de répondre à cette question.

Le sénateur Christmas : Il me semble que, lorsque nous parlons de relations avec des non-Autochtones et de relations de nation à nation, nous finissons habituellement par parler de relations avec le gouvernement fédéral ou avec le gouvernement provincial. Comme vous êtes un fournisseur de services urbains, je me demande quelle est votre relation avec les administrations municipales locales. Il me semble que cette relation ou ce partenariat pourraient être très importants pour les centres d'amitié.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur la façon dont vous établissez des partenariats avec les administrations municipales et les services municipaux et sur l'incidence de ces partenariats sur votre service?

Mme MacKinnon : Je ne peux utiliser que l'exemple de Brandon. Nous entretenons d'excellentes relations avec les administrations municipales. J'ai entendu le gouvernement, notre maire et les instances politiques autour de Brandon dire que les centres d'amitié sont le secret le mieux gardé au Canada. Étant donné la nature des services que nous rendons, nous ne sommes pas là pour claironner notre existence. Peut-être que nous devrions le faire. En tout cas nous ne voulons pas être oubliés et nous ne voulons pas non plus être tenus à l'écart des débats. Nous refusons d'être laissés pour compte dans la section des observateurs. Nous aimerions être la voix de ceux qui n'en ont pas.

Senator Christmas: So do friendship centres have an opportunity to have a voice at the municipal level? Do you have special relationships with mayors, or with their administrators, or with their staff? I mean it's a whole range of municipal services, from policing to the whole thing. I'm just trying to figure out that relationship, and that seems to be a best-kept secret too. I'm trying to understand and bring some light to that relationship, because I suspect it's very valuable in your work.

Ms. MacKinnon: In Brandon, on our board we have Jason Gobeil, who is our Brandon Urban Aboriginal Peoples' Council director. He works hand-in-hand with the mayor. We also have a representative from the Brandon Police Service on our board. In Brandon, yes, we have a very good relationship, and we have the city's approval, we have the police chief's approval. We do have those close relationships. We have Larry Maguire our MP, who quite often comes to our events when he's available. Oh goodness, I forget the name of our MLA. Drew Caldwell used to come all the time. There are different political people who come and just are there when we have our Aboriginal Day powwows or round dances, or whatever it is that we hold.

I can't speak for Thompson, Winnipeg, or other centres within Manitoba, but we have talked about it around the table. We do go to different centres. We were in Selkirk just a couple of weeks ago for a meeting, and they had their political people come and give opening remarks and talk to us as Manitoba's group. I believe that each centre has an association with their political parties.

The Chair: On behalf of the committee, I would like to thank our witnesses this morning from the Manitoba Association of Friendship Centres. Thank you Mr. Paradis and Ms. MacKinnon.

I would like to welcome our second panel this morning. From the Manitoba Inuit Association, we have Mr. Fred Ford, President and Board Chair; Rachel Dutton, Executive Director. And from the Youth Parliament of Manitoba, we have Mr. Garry McLean, Elder; and Adrienne Tessier, the Premier.

I understand, Mr. McLean, that you have some other commitments, so perhaps we could have you go first.

Garry McLean, Elder, Youth Parliament of Manitoba: Thank you.

[*Editor's Note: Mr. McLean spoke in Saulteaux.*]

My name is Garry McLean. I'm originally from Lake Manitoba First Nation, which is Treaty 2 land. We're an Ojibway nation and the language we speak is Saulteaux. I'm here

Le sénateur Christmas : Les centres d'amitié peuvent-ils se faire entendre au niveau municipal? Avez-vous des relations spéciales avec les maires, leurs administrateurs ou leur personnel? Il y a tout un éventail de services municipaux, notamment les services policiers. J'essaie de voir en quoi consistent ces relations, et on dirait que cela aussi, ce soit un secret bien gardé. J'essaie de comprendre, de jeter un certain éclairage sur ces relations, car je présume qu'elles sont très précieuses pour votre travail.

Mme MacKinnon : À Brandon, Jason Gobeil, directeur du Brandon Urban Aboriginal Peoples' Council, siège au conseil. Il travaille main dans la main avec le maire. Un représentant du service de police de Brandon siège aussi à notre conseil. Il est vrai que, à Brandon, nous avons d'excellentes relations, et nous pouvons compter sur l'approbation de la ville et du chef de police. Nous entretenons des relations étroites. Notre député, Larry Maguire, participe souvent à nos activités lorsqu'il en a la possibilité. Oh, j'oublie le nom de notre député provincial. Drew Caldwell avait l'habitude de venir tout le temps. Différents représentants du monde politique assistent à nos pow-wow qui soulignent la Journée des peuples autochtones, à nos danses en rond ou à nos autres activités.

Je ne peux rien dire au sujet de Thompson, de Winnipeg ou d'autres villes du Manitoba, mais nous avons discuté de la question. Nous nous rendons dans différents centres. Il y a une quinzaine de jours, nous sommes allés à Selkirk pour une réunion. Leurs politiques sont venus. Ils ont prononcé des allocutions d'ouverture et ils se sont adressés à nous comme groupe du Manitoba. Sauf erreur, chaque centre a une association avec ses partis politiques.

La présidente : Au nom du comité, je remercie les témoins de la Manitoba Association of Friendship Centres qui ont comparu ce matin. Merci à vous, monsieur Paradis et madame MacKinnon.

J'accueille le deuxième groupe de témoins de ce matin. De l'Association inuite du Manitoba comparaissent M. Fred Ford, président de cette association et président du conseil d'administration, et Rachel Dutton, directrice générale. Et du Parlement jeunesse du Manitoba, voici M. Garry McLean, aîné, et Adrienne Tessier, première ministre.

Je crois savoir, monsieur McLean, que vous avez d'autres engagements. Peut-être pourrions-nous vous entendre le premier.

Garry McLean, aîné, Parlement jeunesse du Manitoba : Merci.

[*Note de la rédaction : M. McLean s'exprime en saulteaux.*]

Je m'appelle Garry McLean. Je suis originaire de la Première Nation du lac Manitoba, sur des terres visées par le traité nº 2. Il s'agit d'une nation ojibway et sa langue est le saulteaux. Je comparais à titre d'aîné du Parlement jeunesse du Manitoba. Je

today as the elder for the Manitoba Youth Parliament. I won't go into it too much. We'll get Adrienne to explain that.

I got involved with the youth parliament as an elder. They asked me to come and help, and I said sure. I think it's a great opportunity for our youth to be involved. For pretty well all the youth involved, it's the first time in the Manitoba legislature. It's really neat to actually sit in a legislative chair and say, "Hey."

One of the things I try to instill is the Anishinaabe ways and Anishinaabe law. Before Europeans came, back in the day we had our own laws, we had our own system. One of my grandfathers always say, "One of the weak areas we had was in immigration." I never used to get the joke. Now I get it. But at the same time, when the treaties were signed, we welcomed all the people here and my uncle used to always say too, "We really are all treaty people because we signed treaties with the newcomers." We have five distinct language groups in Manitoba. Of course, we have Anishinaabe. We break them down to Ojibway, Cree, Inuit, and Michif.

It's a real privilege to be part of the youth parliament because we've got a chance to educate our kids and more so those in Winnipeg. In Manitoba, 60 per cent of our people live off the reserve. Once you leave the reserve, you become a Manitoban or an Albertan, whatever province you're in, and that's where you're supposed to get service from. That's the way the agreements with the government are written.

We have lots of service agencies, yes. In Manitoba we have over 100 service agencies that service our people at various levels. You just heard from the friendship centre, which is a service agency.

The confusion that happens with service agencies is they want to get into the political arena. That seems to be the biggest drawback, and seems to be a big source of confusion, not only for us as Anishinaabe people, but for the Metis and for the general population. In Manitoba, for example, we have two bodies: one that represents the Anishinaabe people, the Assembly of Manitoba Chiefs; and the other political body is the Metis Federation. And the rest of the people or agencies are service agencies. Of course, the Province of Manitoba has acts to cover all of that: the Justice Act, the Child Welfare Act and the Infrastructure Act. They have all of those.

But it's only recently we've started to learn to play together. You've got to remember we didn't vote until 1960 in Canada. That's a short little while ago. Of course, the 1982 Constitution coming back to Canada was a big shock to many of us. We've had many, many reports. I think we've got roughly 40 reports out there that we try to use. I guess the most recent one is the TRC.

ne vais pas trop en parler, car je préfère laisser Adrienne donner des explications à ce sujet.

C'est comme aîné que j'en suis venu à participer au Parlement jeunesse. On m'a demandé de donner un coup de main et j'ai accepté avec empressement. Pour les jeunes, c'est une excellente façon de participer. À peu près tous ces jeunes sont présents pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba. C'est super, siéger là et prendre part à un vote.

L'une des choses que j'essaie de faire, c'est apporter la culture et le droit des Anishinaabes. Avant l'arrivée des Européens, autrefois, nous avions nos propres lois, notre propre système. Un de mes grands-pères disait toujours : « L'une de nos grandes faiblesses a été l'immigration. » Je ne comprenais pas la plaisanterie. Aujourd'hui, oui. Pourtant, lorsque les traités ont été signés, nous avons accueilli tout le monde ici. Mon oncle disait et répétait : « Nous sommes tous visés par des traités, en réalité, puisque nous avons signé des traités avec les nouveaux venus. » Cinq groupes linguistiques distincts sont présents au Manitoba. Il y a évidemment l'anishinaabe. Nous distinguons l'ojibway, le cri, l'inuktitut et le michif.

C'est un véritable honneur que de faire partie du Parlement jeunesse, car nous avons là l'occasion d'éduquer les jeunes, surtout ceux de Winnipeg. Au Manitoba, 60 p. 100 de nos membres habitent en dehors des réserves. Une fois qu'on a quitté la réserve, on devient un Manitobain ou un Albertain, selon la province où on habite, et c'est de la province qu'on reçoit les services. C'est ainsi que les accords avec le gouvernement sont conçus.

Les organismes de service sont nombreux. Au Manitoba, il y en a plus d'une centaine qui assurent des services à notre population à divers niveaux. Vous venez d'entendre les représentants des centres d'amitié, qui sont des organismes de service.

La confusion qui existe, du côté de ces organismes, tient au fait qu'ils veulent entrer dans l'arène politique. On dirait que c'est le principal inconvénient, et c'est une grande source de confusion non seulement pour nous, Anishinaabes, mais aussi pour les Métis et la population en général. Au Manitoba, par exemple, nous avons deux organismes, dont l'un représente les Anishinaabes, soit l'Assembly of Manitoba Chiefs, et l'autre est la Metis Federation, qui est un organe politique. Bien sûr, le Manitoba a des lois qui régissent tout cela : la Loi sur la justice, la Loi sur la protection de l'enfance et la Loi sur l'infrastructure. Il y a donc tout cela.

Ce n'est que récemment que nous avons commencé à jouer ensemble. Il ne faut pas oublier que, au Canada, nous n'avons pas voté avant 1960. Il n'y a pas si longtemps. Le rapatriement de la Constitution, en 1982, a été un grand choc pour nombre d'entre nous. Il y a eu une multitude de rapports. Il doit y en avoir une quarantaine et nous essayons de nous en servir. Le plus

But the one I want to bring to your attention is the royal commission report of 1994. Back in those days it was recommended that the Department of Indian Affairs be split into two. I believe this is what the government is trying to do now, to bring that institution into play.

I got involved with the youth parliament because I see it as a way for our young people to prepare for next 5, 10, 20, 50 years, or even the next 150 years. We haven't done well in the last 150 years with our Anishinaabe people and our visitors. If we don't start we're going to be talking about the same things.

I have a granddaughter who is 14 years old. I don't want my granddaughter to discuss these same issues that I discussed or my daughter discussed. By the time she's 18 or 21 years old, I want my granddaughter to be able to just talk with anybody, not because they're German, not because they're Ukrainian, not because they're Italian. I just want my granddaughter to be open to that.

To me, the leaders of today are our youth. I know often we say that our youth are our future leaders, but I believe different. I believe our youth are our leaders of today.

I just want to share one more story and I'll let Adrienne do the rest.

We just did a collaboration leadership initiative with the mayors of the Winnipeg greater region. The reason we picked Winnipeg greater region is there are 17 municipalities in Winnipeg greater region. As of October this year, we have 92,600 Anishinaabe people in Winnipeg. Between the Winnipeg greater region and our Anishinaabe people, we represent 68 per cent of the population of Manitoba. It is not to say that the other regions don't matter, it's just that the core seems to be here. Also, we represent 70 per cent plus of the GDP of this province. We need to be aware of that. There are stats for those figures. I didn't bring them, but I know they're there, and I think we need to be really aware of that.

I want to quote my hero, Murray Sinclair: "Reconciliation is about forging and maintaining respectful relationships. There are no shortcuts." There are no shortcuts. If there were shortcuts, we would have found them in the last 150 years. But we have a chance to find them in the next 150 years. Hopefully it won't take us that long. I don't believe it will, I think you, the senators, have an opportunity to forge ahead with our 338 MPs in this country.

récent est peut-être celui de la Commission de vérité et réconciliation.

Le rapport que je voudrais vous rappeler est celui de la commission royale, publié en 1994. Il a recommandé que le ministère des Affaires indiennes soit scindé en deux. C'est ce que le gouvernement est maintenant en train de faire pour que cette institution joue son rôle.

J'ai décidé de participer au Parlement jeunesse parce que j'y vois un moyen proposé aux jeunes de se préparer pour les 5, 10, 20, 50 et même 150 prochaines années. Nous ne nous en sommes pas très bien tirés au cours des 150 dernières, qu'il s'agisse des Anishinaabes ou des visiteurs. Si nous ne nous mettons pas à l'œuvre, nous allons continuer à déplorer les mêmes problèmes à l'avenir.

J'ai une petite-fille de 14 ans. Je ne veux pas qu'elle ait à discuter des mêmes problèmes que moi ou ma fille. Je veux que, lorsqu'elle aura 18 ou 21 ans, elle puisse discuter avec n'importe qui, pas parce qu'il s'agit d'Allemands, d'Ukrainiens ou d'Italiens. Je veux qu'elle soit ouverte à toute cette réalité.

À mes yeux, les jeunes sont les leaders d'aujourd'hui. Je sais, on dit souvent qu'ils sont les leaders de demain, mais j'ai une idée différente. Pour moi, les jeunes sont les leaders d'aujourd'hui.

J'aborde une dernière question et je vais laisser Adrienne faire le reste.

Nous venons de réaliser une initiative de leadership en collaboration avec les maires de la grande région de Winnipeg. Pourquoi avoir choisi cette région? Parce qu'on y compte 17 municipalités. En octobre dernier, on dénombrait 92 600 Anishinaabes à Winnipeg. La population de cette région et les Anishinaabes représentent 68 p. 100 de la population manitobaine. Cela ne veut pas dire que les autres régions ne comptent pas, mais le centre de gravité semble se situer ici. De plus, nous produisons plus de 70 p. 100 du PIB de la province. Il faut en être conscient. Ces chiffres reposent sur des données concrètes. Je ne les ai pas sous les yeux, mais elles existent et nous devons en être vraiment conscients.

Je voudrais citer mon héros, Murray Sinclair. Il a dit : « La réconciliation, c'est une question de formation et de maintien de relations respectueuses. Il n'y a pas de raccourci. » Aucun raccourci. S'il y en avait, nous les aurions trouvés au cours des 150 dernières années. Nous avons la possibilité de créer ces relations au cours des 150 prochaines années. J'espère qu'il ne nous faudra pas autant de temps. Je ne le crois pas. Vous, les sénateurs et les 338 députés du Canada, avez la possibilité de nous faire avancer.

In a sense we're fortunate here in Manitoba that we have 14 MP's. That is not a whole lot, but we communicate with all of them, we communicate with all parties. That's what I'm trying to teach the youth, to do that. I remind them, "The politicians are human beings like you and I. Chances are they put on their socks the same way." Maybe not left and right, maybe they're right and left. But if they want nice hair they've got to comb their hair in the morning, the many of us that still have hair. I'm teaching them to have fun, because they need to have fun, and I also teach them to stay away from the booze and the drugs.

Myself, I've been drug-free for 40 years. In my family, I had 37 aunts and uncles, and 75 per cent of my aunts and uncles died as a result of booze and drugs. Part of that, of course, goes to the residential school experience. I think it's very, very important that we share those things.

I want to pass this on to the chair. In the Anishinaabe world tobacco is the first thing we present, and once you accept my tobacco then you're going to carry on the message I'm trying to carry.

Thank you.

The Chair: Ms. Tessier, do you have a brief presentation?

Adrienne Tessier, Premier, Youth Parliament of Manitoba: Yes, Madam Chair. Thank you. *Meegwetch.*

It is an incredible honour to be here, and I'd very much like to thank the Senate for the opportunity to do so. My name is Adrienne Tessier and I'm the Premier of the Youth Parliament of Manitoba. I'm very grateful to Garry for being here today as well.

I'll begin with some brief comments about who we are and our history as an organization. I'll then describe the work of our Reconciliation Fund and what we have done to engage Indigenous Manitobans in our programming and in our organization.

Who is the Youth Parliament of Manitoba? We are a 97-year-old organization whose mission is to engage Manitoban youth in our parliamentary democracy. We've been holding parliamentary sessions in the Manitoba legislature since 1922.

As an organization, we're entirely non-partisan, non-denominational, and run by youth. And by "run by youth," I mean that the oldest person in our organization is 23 years old. None of our board of directors, including myself, are compensated for the time that we spend running this organization.

En un sens, nous avons de la chance, au Manitoba, d'avoir 14 députés. Ce n'est pas énorme, mais nous communiquons avec eux tous, nous communiquons avec tous les partis. C'est ce que j'essaie d'inculquer aux jeunes : communiquer. Je le leur rappelle. « Les hommes et femmes politiques sont des êtres humains comme vous et moi. Il est bien possible qu'ils enfilent leurs chaussettes comme nous. » Peut-être pas la gauche avant la droite, mais l'inverse. S'ils veulent avoir une belle chevelure, ils doivent se coiffer le matin. Pour ceux d'entre nous qui ont encore des cheveux. Je leur apprends qu'il faut avoir du plaisir; ils en ont besoin. Je leur conseille aussi de s'abstenir d'alcool et de drogues.

Pour ma part, je ne prends pas de drogues depuis 40 ans. Dans ma famille, j'ai eu 37 tantes et oncles, et 75 p. 100 d'entre eux sont morts à cause de la consommation d'alcool et de drogues. Le problème est en partie lié à l'expérience des pensionnats, bien sûr. Il est de la plus haute importance que nous parlions de ces choses-là.

Je passe ceci à la présidence. Dans le monde des Anishinaabes, le tabac est le premier cadeau qu'on présente. Une fois que vous avez accepté mon tabac, vous allez transmettre le message que j'essaie de porter.

Merci.

La présidente : Madame Tessier, vous avez un bref exposé à nous présenter?

Adrienne Tessier, première ministre, Parlement jeunesse du Manitoba : Oui, madame la présidente. Merci. *Meegwetch.*

C'est un insigne honneur d'être parmi vous, et je tiens à remercier le Sénat de me donner l'occasion de comparaître. Je m'appelle Adrienne Tessier et je suis première ministre du Parlement jeunesse du Manitoba. Je suis très reconnaissante à Garry de sa présence.

Je vais commencer par quelques brèves observations sur nous et sur l'histoire de notre organisation. Je décrirai ensuite le travail de notre Fonds de réconciliation et j'expliquerai ce que nous avons fait pour amener les Autochtones du Manitoba à participer à nos programmes et à notre organisation.

Qu'est-ce que c'est, le Parlement jeunesse du Manitoba? Nous sommes une organisation de 97 ans dont la mission est de faire participer les jeunes Manitobains à la démocratie parlementaire. Nous tenons des sessions parlementaires à l'Assemblée législative du Manitoba depuis 1922.

Notre organisation est dénuée de tout esprit de parti, elle est non confessionnelle et elle est dirigée par des jeunes. Par là, je veux dire que la personne la plus âgée de notre organisation a 23 ans. Aucun des membres de notre conseil d'administration, y compris moi-même, n'est rémunéré pour le temps consacré à diriger cette organisation.

I would also like to acknowledge that we are a proud member of the youth parliament movement across Canada, in which hundreds of youth take part in legislatures across this country.

In particular, we're very excited to welcome our sister youth parliaments across Western Canada here to the Manitoba legislature in May for the Western Canada Youth Parliament.

Our winter session, which occurs annually from December 26 to 31 at the Manitoba legislature brings together up to 90 Manitoba youth to discuss bills written by their peers in the centre of Manitoban politics. In both our programming and in the workings of our organization, we are committed to empowering and trusting in youth and our abilities.

I think what we do can be boiled done to three elements. First, we create an opportunity for youths to develop their skills. This can be a variety of things. This can be public speaking, this can be leadership, even things as varied as talking to the press and writing news releases. I don't know of any other organization that lets 17 year old's be the press relation officers. When I was 17, I was facilitating interviews at the Manitoba legislature. And I think that's a really important part of what we do because we trust in these youth, we trust in their abilities, and we empower them to take these leadership roles.

Second, we create a safe and empowering community. This is our priority as a board, ensuring that whenever you show up to the Manitoba legislature what you say is valid and celebrated. As I said, we are non-denominational and we are non-partisan. Any youth and any of their perspectives are more than welcome.

Lastly, and I think Garry touched on this briefly, we demystify politics. Being in the legislature, speaking from the chair, meeting parliamentarians, meeting retired parliamentarians as well, you see yourself in the chamber. You see yourself in those places of politics. You realize that politicians really are just like us. I think that that's an incredibly powerful experience. I think that's an incredibly important experience that we can facilitate for youth.

In recent years, our membership, our executive, and our cabinet have worked extremely hard to accelerate the inclusivity of our programming. We are committed, for example, to keeping registration costs as low as possible, which makes us the cheapest youth parliament in western Canada amongst the anglophone youth parliaments.

Je tiens également à souligner que nous sommes fiers d'être membres du mouvement des parlements jeunesse de tout le Canada, qui regroupe des centaines de jeunes dans les assemblées législatives des quatre coins du Canada.

En particulier, nous sommes très heureux d'accueillir les autres parlements jeunesse de l'Ouest du Canada ici, à l'Assemblée législative du Manitoba, en mai, pour le Parlement jeunesse de l'Ouest du Canada.

Notre session d'hiver, qui a lieu chaque année du 26 au 31 décembre à l'Assemblée législative du Manitoba, réunit un maximum de 90 jeunes du Manitoba pour discuter de projets de loi rédigés par leurs pairs au centre de la politique manitobaine. Dans nos programmes et dans le fonctionnement de notre organisation, nous sommes déterminés à donner aux jeunes la possibilité de se prendre en main et à leur faire confiance, à eux et à leurs capacités.

Ce que nous faisons peut se résumer à trois éléments. Premièrement, nous donnons aux jeunes l'occasion de développer leurs compétences. Cela peut prendre diverses formes. Il peut s'agir de parler en public, d'exercer un leadership, et même de choses variées comme parler à la presse et rédiger des communiqués. Je ne connais pas d'autre organisation qui charge des jeunes de 17 ans des relations avec la presse. Lorsque j'avais 17 ans, j'animais des entrevues à l'Assemblée législative du Manitoba. Et je pense que c'est une partie très importante de ce que nous faisons parce que nous avons confiance en ces jeunes, nous avons confiance en leurs capacités, et nous leur donnons les moyens d'assumer ces rôles de leadership.

Deuxièmement, nous créons une communauté sûre et stimulante. C'est la priorité du conseil d'administration : veiller à ce que chaque fois que vous vous présentez à l'Assemblée législative du Manitoba, ce que vous dites soit considéré comme sérieux et mis en valeur. Comme je l'ai dit, nous sommes non confessionnels et non partisans. Tous les jeunes et tous leurs points de vue sont les bienvenus.

Enfin, et je pense que Garry en a dit un mot, nous démystifions la politique. Quand on se trouve à l'assemblée législative, qu'on s'exprime comme président, qu'on rencontre des parlementaires en exercice ou à la retraite, on se voit dans ce cadre. On se voit dans ces lieux de la politique. On se rend compte que les hommes et femmes politiques sont vraiment comme tout le monde. C'est une expérience incroyablement porteuse, incroyablement importante que nous pouvons faire vivre aux jeunes.

Ces dernières années, nos membres, notre exécutif et notre cabinet ont travaillé d'arrache-pied pour ouvrir plus rapidement nos programmes à tous. Nous nous sommes engagés, par exemple, à maintenir les coûts d'inscription le plus bas possible, ce qui fait de nous le Parlement jeunesse le moins cher de l'Ouest du Canada parmi les parlements jeunesse anglophones.

Indeed, in 2014 we passed in our by-laws that any Manitoba youth aged 16 to 20 who wants to attend our event should be allowed and encouraged to do so regardless of financial status. To implement this change to our by-laws, we've introduced a robust system of financial aid. I'm extremely proud to say that of the 80 attendees of our 2017 winter session, a full 26 per cent did not pay to be there, through our systems of financial aid and partnerships with many organizations.

In the midst of this movement within our organization we received a challenge. Aimée Craft, who is an Indigenous lawyer and scholar currently with the University of Ottawa, was the keynote speaker at our 2016 annual gala. There she challenged us to meaningfully engage in actions of reconciliation as a board and as an organization. I'm proud to say that our membership took up the call and passed a motion at our next AGM that called for, amongst other things, an elder to advise our board of directors for YPM to recruit in northern Manitoba and on reserves, and to permanently incorporate Indigenous ceremony into our parliamentary sessions.

I'm proud to say that we now begin and end our parliamentary sessions with a smudging and with a teaching. As of last year, we have engaged Garry to be our elder. I have to say that it was Garry who suggested that we include a closing smudge to ensure that our parliamentary sessions are bookended with an awareness of the land upon which we meet, and an awareness of the history that brought us all to the Manitoba legislature.

However, senators, what has unquestionably had the biggest impact on our organization is the Reconciliation Fund. This initiative, which was spearheaded by our then Minister of Reconciliation, Ronald Gamblin, recruits and funds 10 Indigenous youth to attend our winter session. Of those 10 Indigenous youth, our goal is to recruit five from reserves, five off reserve, five women, and five men. This includes their registration, any applicable travel costs, food and incidentals, and formal clothing if needed. Last year we received over 19 applications, of which nine were accepted and eventually seven attended our session, including two individuals who flew in from northern Manitoba. I would be remiss if I did not acknowledge the generous support of our many sponsors and donors who made this possible.

Madam Chair, this session, having these youth present, proved to us the necessity of this initiative to our organization. A more diverse inclusive membership was reflected not only in the quality of the debates that we were able to have in the chamber

En 2014, nous avons même précisé dans nos règlements administratifs que tout jeune Manitobain âgé de 16 à 20 ans qui veut participer à nos activités devrait pouvoir le faire et recevoir des encouragements pour le faire, peu importe sa situation financière. Pour mettre en œuvre cette modification de nos règlements, nous avons mis en place un système robuste d'aide financière. Je suis extrêmement fière de dire que, sur les 80 participants à notre session d'hiver de 2017, 26 p. 100 n'ont pas payé leur participation, grâce à nos systèmes d'aide financière et à nos partenariats avec de nombreuses organisations.

Au milieu de ce mouvement dans notre organisation, un défi nous a été lancé. Aimée Craft, avocate et universitaire autochtone actuellement en poste à l'Université d'Ottawa, a été la conférencière principale à notre gala annuel de 2016. Elle a alors exhorté notre conseil d'administration et notre organisation à s'engager de façon significative dans des actions de réconciliation. Je suis fière de dire que nos membres ont répondu à l'appel et ont adopté une motion à l'assemblée générale annuelle qui a suivi. La motion demandait, entre autres choses, qu'un aîné guide le conseil d'administration du YPM afin de recruter des participants dans le nord de la province et dans les réserves et d'intégrer de façon permanente une cérémonie autochtone aux sessions parlementaires.

Je suis fière de dire que nous commençons et terminons nos sessions parlementaires par une purification et un enseignement. L'an dernier, nous avons engagé Garry pour qu'il devienne notre aîné. Je dois dire que c'est lui qui a suggéré d'ajouter une cérémonie de purification à la fin de nos sessions parlementaires afin que celles-ci débutent et se terminent dans une prise de conscience du territoire où nous nous rassemblons, de l'histoire qui nous a tous amenés à siéger à l'Assemblée législative du Manitoba.

Toutefois, honorables sénateurs, ce qui a sans aucun doute eu le plus d'impact sur notre organisation, c'est le Fonds de réconciliation. Cette initiative, lancée par le ministre de la Réconciliation alors en poste, Ronald Gamblin, vise à recruter et à financer 10 jeunes Autochtones qui assisteront à notre session d'hiver. Nous voulons en recruter cinq dans les réserves, cinq en dehors, cinq femmes et cinq hommes. L'aide financière couvre l'inscription, les frais de déplacement, la nourriture et les frais accessoires, ainsi que des vêtements habillés, au besoin. L'an dernier, nous avons reçu plus de 19 demandes, dont 9 ont été acceptées et, en fin de compte, 7 jeunes ont assisté à notre session, dont 2 sont venus par avion du Nord du Manitoba. Je m'en voudrais de ne pas souligner l'appui généreux de nos nombreux commanditaires et donateurs qui ont rendu cela possible.

Madame la présidente, la présence de ces jeunes a fait ressortir la nécessité de cette initiative pour notre organisation. La diversité de la composition de l'assemblée législative, ouverte à tous, s'est traduite par la qualité des échanges et la nature de leur

of the legislature, but the content as well. We unanimously passed a bill on child welfare reform that not only nationalized child welfare, but endorsed Jordan's principle and the Phoenix principle, and gave Indigenous communities veto power over what happens in their communities. Most powerfully, we were able to have a nuanced thoughtful debate about Indigenous sovereignty that fundamentally reshaped the reserve system, as informed by the stories of Indigenous youth who have lived on reserve themselves. Hearing their stories of being in their communities, of gaining and losing status, of what it meant for them to be a part of their nations was an incredibly powerful experience that we simply could not have had without their presence in the Manitoba legislative chamber.

Given our success this year, we anticipate that we will meet our goals of ten youth attending through the Reconciliation Fund. This requires the effort of our Minister of Reconciliation and a member of our executive to raise the necessary funds, which amount to some $5,000 a year.

While we are incredibly proud of how far we have come in four short years since we passed that resolution at our AGM, and in two years since we received this challenge, we acknowledge that there is still far to go. For instance, as far as we know, we have never had an Indigenous member of the board, even though we did have two Indigenous candidates stand for election this year.

In closing, I would like to thank the incredible network of supporters who have helped us in this process. We are so incredibly lucky to be in Winnipeg, where we can draw on a huge wealth of time, insight, and resources to support us and aid us in this process. I can say that the youth parliament today is fundamentally different in many ways from the youth parliament that I entered eight years ago. I am so excited to see where this journey takes us in the future.

The Chair: We'll now turn to our second panel of witnesses from the Manitoba Inuit Association: Mr. Fred Ford, the President and Board Chair; and Ms. Rachel Dutton, the Executive Director.

Rachel Dutton, Executive Director, Manitoba Inuit Association: Good morning, Madam Chair and the committee members of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. My name is Rachel Dutton. I'm Executive Director of the Manitoba Inuit Association, an organization representing Inuit living in Manitoba. I'm here with my friend and colleague Fred Ford, as our President and Board Chair.

contenu. Nous avons adopté à l'unanimité un projet de loi sur la réforme de la protection de l'enfance prévoyant non seulement la nationalisation de ces services, mais aussi un appui aux principes de Jordan et de Phoenix, et donnant aux collectivités autochtones un droit de veto sur ce qui se passe chez elles. Le plus important, c'est que nous avons pu tenir un débat nuancé et réfléchi sur la souveraineté autochtone, qui a fondamentalement transformé le système des réserves, en nous fondant sur l'expérience de jeunes Autochtones qui ont vécu eux-mêmes dans les réserves. Les récits portant sur leur présence dans leur collectivité, sur l'obtention et de la perte de leur statut, sur ce que cela signifiait pour eux de faire partie de leur nation, ont été une expérience incroyablement puissante que nous n'aurions tout simplement pas pu vivre sans leur présence à l'Assemblée législative du Manitoba.

Compte tenu de notre succès cette année, nous prévoyons atteindre notre objectif, soit la participation de 10 jeunes grâce au Fonds de réconciliation. Cela exige que le ministre de la Réconciliation et un membre de notre exécutif fassent un effort pour recueillir les fonds nécessaires, soit quelque 5 000 $ par année.

Même si nous sommes extrêmement fiers des progrès accomplis en quatre ans à peine, depuis l'adoption de cette résolution à l'AGA et deux ans après qu'on nous eut lancé ce défi, nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire. Par exemple, que nous sachions, aucun Autochtone n'a jamais siégé au conseil, même si deux candidats autochtones se sont présentés aux élections cette année.

En guise de conclusion, je tiens à remercier l'incroyable réseau de sympathisants qui nous a soutenus dans notre parcours. Nous avons une chance inouïe d'être à Winnipeg, où nous avons tout le temps voulu et où nous pouvons compter sur un énorme bagage de connaissances et de ressources pour nous appuyer et nous aider dans notre évolution. Je peux dire que le Parlement jeunesse d'aujourd'hui est fondamentalement différent à bien des égards de celui d'il y a huit ans. J'ai bien hâte de voir où ce voyage nous mènera à l'avenir.

La présidente : Nous passons maintenant à notre deuxième groupe de témoins, de l'Association inuite du Manitoba : M. Fred Ford, président et président du conseil d'administration, et Mme Rachel Dutton, directrice générale.

Rachel Dutton, directrice générale, Association inuite du Manitoba : Bonjour, madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Je m'appelle Rachel Dutton et je suis directrice générale de l'Association inuite du Manitoba. Nous représentons tous les Inuits qui habitent la province. Je suis accompagnée de mon ami et collègue, Fred Ford, qui préside l'association et son conseil d'administration.

I'd like to begin by acknowledging that we're standing on Treaty 1 land, on the traditional territory of the Anishinaabe people and the homeland of the Metis nation. We also acknowledge that northern Manitoba includes lands that were and are original homes of the Inuit. I would like to thank you for the invitation to be here with you today to speak as witnesses about what a new relationship between the federal, provincial, territorial, and municipal governments can be and should be.

Manitoba Inuit Association is a non-profit organization that represents Inuit living in Manitoba through social outreach that promotes quality of life through programs and services to help Inuit who reside in the province. In the past five years the organization was incorporated, formed a board of directors, and appointed an executive director to develop cultural programming, educational employment and training services, health and housing supports, and research collaborations with key stakeholders who share the goal of enhancing lives of Inuit living in Manitoba.

There are 60,000 Inuit living in Canada, and the majority live in 53 communities spread across Inuit Nunangat, the Inuktitut word for Inuit homeland. This homeland consists of the four Inuit land claim regions with their own self-governance structures in place that exercise Inuit-specific rights within those provinces and territories. The land claim regions, as I know you know, are Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut, and the Inuvialuit Settlement Region.

However, the trend toward urbanization among Inuit is growing because of problematic living conditions in the North, namely, overcrowded housing, food insecurity, lack of economic and educational opportunities, and limited access to health services. Twenty-seven per cent of Inuit now live outside of Inuit Nunangat, and this percentage is growing at a rapid rate in cities such as Winnipeg, Edmonton, Ottawa, Montreal, and St. John's, where health and education quarters have been created over the decades, and urban Inuit organizations such as the Manitoba Inuit Association, have a clear mandate, to ensure that Inuit-specific programs and services meet the unique needs of Inuit living in an urban landscape.

To date, there are no Inuit-specific programs and services in Manitoba, other than the Inuit Health Hoarding Home, which is funded by the government of Nunavut. Approximately 350 Inuit live in Winnipeg, and just under 1,000 live in our province. But these statistics do not reflect the full picture. Winnipeg is home to a fast-growing, transient Inuit population that leave their home communities in order to access healthcare services. There are approximately 15,000 visits by Inuit from the Kivalliq Region of

J'aimerais faire observer pour commencer que nous nous trouvons ici sur les terres visées par le traité nº 1, sur le territoire ancestral des Anishinaabes et sur la terre natale de la nation métisse. Nous faisons observer également que le nord du Manitoba comprend des terres qui ont été et qui sont encore des foyers d'origine des Inuits. Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui pour vous parler de la forme que peuvent prendre et que devraient prendre de nouvelles relations avec les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux.

L'Association inuite du Manitoba est un organisme à but non lucratif qui privilégie l'action sociale et qui offre des programmes et des services destinés à améliorer la qualité de vie des Inuits résidant dans la province. Au cours des cinq dernières années, elle s'est constituée en personne morale, elle s'est dotée d'un conseil d'administration et elle a nommé une directrice générale pour élaborer des programmes culturels, des services de formation et d'aide à l'emploi, des services de soutien en matière de santé et de logement et des collaborations de recherche avec des parties intéressées elles aussi à améliorer la vie des Inuits du Manitoba.

Il y a 60 000 Inuits qui vivent au Canada, la plupart dans 53 collectivités réparties dans l'Inuit Nunangat, le terme inuktitut qui désigne la terre natale des Inuits. Elle se compose des quatre régions visées par des revendications territoriales inuites, chacune ayant son propre régime d'autonomie gouvernementale qui exerce des droits propres aux Inuits dans les provinces et les territoires concernés. Comme vous le savez, ces régions sont le Nunavut, le Nunavik, le Nunatsiavut et la région désignée des Inuvialuit.

Toutefois, les Inuits sont de plus en plus attirés par les villes à cause des conditions de vie difficiles qu'ils connaissent dans le Nord : logement surpeuplé, insécurité alimentaire, manque de débouchés économiques et éducatifs et accès limité aux services de santé. Vingt-sept pour cent des Inuits vivent maintenant à l'extérieur de l'Inuit Nunangat, une proportion qui augmente rapidement dans des villes comme Winnipeg, Edmonton, Ottawa, Montréal et St. John's, où des services de santé et d'éducation ont vu le jour au fil des décennies et où des organisations urbaines comme la nôtre sont chargées expressément de veiller à ce que soient offerts des programmes et des services répondant aux besoins particuliers des Inuits en milieu urbain.

À ce jour, il n'existe pas de programmes et de services propres aux Inuits au Manitoba, à l'exception de l'Inuit Health Hoarding Home, un foyer financé par le gouvernement du Nunavut. Environ 350 Inuits vivent à Winnipeg et un peu moins de 1 000 dans notre province. Mais ces statistiques ne rendent pas bien compte de la réalité. Winnipeg abrite une population inuite de passage qui grossit rapidement, des gens qui quittent leur collectivité pour avoir accès aux services de santé. Les Inuits de la région de Kivalliq, au Nunavut, effectuent environ

Nunavut coming to Manitoba annually for healthcare services that they can't access in their home territory.

For example, cancer care and cancer treatment is not accessible in most Inuit communities, and therefore Inuit must travel south for diagnosis and cancer treatment. That, as many of you know, is a very lengthy health journey that also includes aftercare and follow-up services that are not available back home. So Inuit face very lengthy and very lonely stays in Winnipeg while undergoing cancer treatment, usually underscored by a lack of nutritional foods and country foods; a lack of Inuit culture and language surrounding them to help remove barriers and accessing equitable healthcare; and most fundamental to who they are as — a relationship with their family members. This is not fostered in providing the individual with familial support. It's completely unacceptable in 2018.

Inuit also seek out the southern cities to pursue post-secondary education, employment opportunities, specialized training, or move temporarily to stay closer to children who have involvement with child and family services in the province. And there are a myriad of other social or economic reasons why Inuit come south.

With respect to Inuit access and success in post-secondary education, our organization conducted a research project examining Inuit enrolment and graduation rates in post-secondary institutions in Manitoba. The report and its recommendations can be found on our website. It's entitled *Education Connections Project*, the final report in March 2014. Our findings suggested that over the course of a ten-year period, from 2004 to 2014, the total number of self-declared Inuit students at a post-secondary institution in Manitoba was 233. The institutions included in this study were Assiniboine Community College, Brandon University, Red River College, University of Manitoba, and University of Winnipeg. That's an average of 23 Inuit students per year enrolled in these post-secondary institutions, and most of those were enrolled in Red River College and University of Manitoba. The third-highest enrolment rates were found in Brandon and Winnipeg. So on average there was a 2.7 graduation rate per year of Inuit students over ten years. In addition, Inuit students encountered barriers to accessing student financial support many times because this funding is administered by other organizations who represent their own nations and whose mandate is not Inuit-centric.

The province of Manitoba and its officials are at a critical time in recognizing Inuit who reside in Manitoba, who have an inherent right to access culturally appropriate healthcare, education and employment training services. Our measurement of success in these areas would be reflected in tangible Inuit space in our city, tangible Inuit programs and services where our

15 000 visites au Manitoba chaque année pour obtenir des services de santé qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Par exemple, on ne trouve pas de soins contre le cancer dans la plupart des collectivités inuites. Les gens doivent se rendre dans le Sud pour obtenir un diagnostic et se faire traiter. Comme bon nombre d'entre vous le savent, il s'agit d'un très long voyage qui comprend aussi des services de postcure et de suivi qu'on ne trouve pas dans les collectivités inuites. Les Inuits qui se font traiter contre le cancer à Winnipeg sont donc astreints à des séjours très longs et très solitaires, où leur font défaut habituellement les aliments nutritifs et la nourriture du pays, où l'absence de culture et de langue inuites autour d'eux rend plus difficile de surmonter les embûches et d'obtenir des soins équitables, et où il leur manque surtout ce qu'il y a de plus fondamental à leur être, une relation avec les membres de leur famille. Cela n'a rien à voir avec le fait de fournir à la personne un soutien familial. C'est tout à fait inacceptable en 2018.

Les Inuits se tournent aussi vers les villes du Sud pour faire des études postsecondaires, pour trouver de l'emploi, une formation spécialisée, ou pour se rapprocher temporairement des enfants pris en charge par les services à l'enfance et à la famille dans la province. On peut trouver une multitude d'autres raisons sociales ou économiques pour lesquelles les Inuits viennent dans le Sud.

En ce qui concerne l'accès aux études postsecondaires et la réussite à ce niveau, notre organisation a mené une recherche sur les taux d'inscription et d'obtention de diplôme dans les établissements postsecondaires du Manitoba. Vous trouverez le rapport et ses recommandations dans notre site web sous le titre *Education Connections Project*, rapport final de mars 2014. Selon nos constatations, sur une période de 10 ans, de 2004 à 2014, le nombre total d'étudiants inuits qui se sont déclarés inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Manitoba s'est élevé à 233. Les établissements visés par cette étude étaient le collège communautaire Assiniboine, l'Université de Brandon, le collège Red River, l'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg. Cela représente une moyenne annuelle de 23 étudiants inuits dans ces établissements postsecondaires, la plupart au collège Red River et à l'Université du Manitoba. Le troisième taux d'inscription le plus élevé a été observé à Brandon et à Winnipeg. Quant au taux d'obtention de diplôme, il s'est établi en moyenne à 2,7 par année sur une période de 10 ans. De plus, les étudiants inuits se sont heurtés maintes fois à des obstacles à l'aide financière aux études parce que cette aide est administrée par d'autres organismes qui représentent leur propre nation et dont le mandat n'est pas centré sur les Inuits mêmes.

L'heure est venue pour la province du Manitoba et ses représentants de reconnaître que des Inuits résident dans cette province et ont un droit inhérent à des services de santé, d'éducation et de formation à l'emploi adaptés à leur culture. La réussite dans ces domaines se traduirait par la présence d'espaces inuits tangibles dans notre ville, par des programmes et des

language and traditions are heard and seen and celebrated. We don't see or hear this.

Gaps continue between Inuit well-being and that of the general population of Canada. Yet Canadian cities are not fully prepared to facilitate the transition from northern hamlets to large southern urban areas. The infrastructure and capacity built to facilitate the transition of First Nations moving to the urban environment needs to be replicated and supported to meet the specific needs of Inuit. MIA seeks to build support and continually improve the services and programs needed for Inuit living in the urban environment, but we cannot do this alone.

Prime Minister Trudeau has vowed to implement the 94 recommendations from the Truth and Reconciliation report, starting with the UN Declaration on the Rights of the Indigenous Peoples. And his government launched the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. But these strokes of a pen have created inequitable spaces for Inuit, as they continue to have to negotiate space within these mandates and its bureaucracy so that it reflects the Inuit experience, truth gathering, and Inuit community supports and services.

We clearly do not have a robust and equitable relationship with the Crown, the provincial or municipal governments. We do not feel that Inuit living in Manitoba and their inherent rights as Canada's Indigenous peoples are recognized or respected. The metric for this has been a lack of governmental funding at all levels. It has been dismissive and humiliating at best when we receive small indiscriminate funding or funding surpluses from other "pots" that inevitably have no intention to be an annual investment, or nurture and support a community service provision that has a meaningful impact in our communities.

We need all levels of government, community organizations, academic institutions, and fellow Canadians to understand that we are in this together and that "Our challenges are your challenges." "Respect for each other" is a principle of reconciliation, that it is the coming together, the face-to-face relationships that will move us all toward a more equitable space. It cannot be a one-sided relationship with the Crown. The Manitoba Inuit Association continues to want to work with the Crown and other levels of government to ensure that Inuit living in Manitoba can maintain their Inuit identity and connection to the land through the consumption of country foods, transfer of Inuit knowledge, cultural practices and languages made possible by local Inuit organizations such as Manitoba Inuit Association.

services réels où on entend, on voit et on célèbre notre langue et nos traditions. Ce n'est pas le cas actuellement.

Les écarts de bien-être persistent entre les Inuits et la population canadienne en général. Pourtant, les villes canadiennes ne sont pas tout à fait prêtes à faciliter la transition des hameaux du Nord aux grandes agglomérations du Sud. L'infrastructure et les moyens mis en place pour faciliter la transition des Premières Nations vers le milieu urbain doivent trouver des équivalents adaptés aux besoins particuliers des Inuits. L'Association inuite du Manitoba s'efforce de rallier des appuis et d'améliorer continuellement les services et les programmes nécessaires aux Inuits en milieu urbain, mais nous ne pouvons pas le faire seuls.

Le premier ministre Trudeau s'est engagé à mettre en œuvre les 94 recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, à commencer par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Son gouvernement a aussi lancé l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Mais ces mesures prises d'un trait de plume ont créé des espaces inéquitables pour les Inuits, qui doivent continuer à se tailler une place à l'intérieur de ces mandats et de la bureaucratie afin qu'on fasse droit à leur vécu, au témoignage de leur vérité inuite et à des services et soutiens communautaires qui soient les leurs.

Il est clair que nous n'avons pas une relation solide et équitable avec la Couronne ni avec les pouvoirs provinciaux ou municipaux. Nous ne trouvons pas que les Inuits du Manitoba et leurs droits inhérents d'Autochtones du Canada sont reconnus ou respectés. On peut le mesurer au manque de financement gouvernemental à tous les niveaux. Il y a quelque chose de méprisant, d'humiliant au mieux, à recevoir un petit financement au hasard ou des surplus d'autres cagnottes sans qu'il n'y ait nulle part la moindre intention d'en faire un investissement annuel, ni d'alimenter ou de soutenir une prestation de services communautaires qui soit d'une vraie utilité dans nos collectivités.

Il faut que tous les ordres de gouvernement, les organismes communautaires, les établissements d'enseignement et nos concitoyens canadiens comprennent que nous sommes tous dans le même bateau et que nos défis sont aussi les vôtres. Le respect mutuel est un principe de réconciliation, c'est-à-dire que c'est le rassemblement, les relations face à face qui nous guideront tous vers un espace de vie plus équitable. Il ne peut pas s'agir d'une relation unilatérale avec la Couronne. L'Association inuite du Manitoba continue de vouloir travailler avec la Couronne et les autres ordres de gouvernement pour veiller à ce que les Inuits d'ici puissent préserver leur identité et leur rapport à la terre grâce à la consommation d'aliments du pays, à la transmission des connaissances, des pratiques culturelles et des langues inuites que rendent possibles des organisations inuites locales comme la nôtre.

Thank you for your time today and providing Inuit the space to honour their story.

The Chair: Did you want to also say a few words, Mr. Ford?

Fred Ford, President and Board Chair, Manitoba Inuit Association: Yes, please.

Thank you, Rachel, for putting that so succinctly, describing our Manitoban association in the province and the challenges we face.

[*Editor's Note: Mr. Ford spoke in Inuktitut.*]

Thank you very much, Madam Chair, senators, honoured guests. My name is Fred Ford. I'm a beneficiary of the Nunavut Land Claim Agreement. I was involved with the Kivalliq Inuit Association first as a board member representing Inuit from Baker Lake to the Land Claim Association and the Kivalliq Inuit Association during the land claim negotiations. I later became an executive director with that same organization.

Thank you for the opportunity to be here. Thank you to the Senate of Canada to be invited to speak as a representative organization of Inuit in Manitoba. We are here. We're here now; we were here long ago and will continue to be here in the future. For millennia we've coexisted with other Indigenous groups in the north of what is now Manitoba, living side-by-side, negotiating informal agreements, because we share resources in that part of the province. In fact, when we negotiated our land claim agreement for the creation of Nunavut, we made special arrangements with our neighbours in Manitoba about the shared use of land and resources in that part of the province, and also with the Northwest Territories at the same time. These agreements that we have made continue to be visited and revisited in the spirit in which they were negotiated to, see to it that they're working as they were set out to work, to create harmonious relationships between our people.

These overlap agreements are an integral part of stewardship of land and water around Nunavut, and recognize, as I say in our land claim, the special relationship that we have with other Indigenous people south of us, and also to the west of us in the north.

We have been coming to Manitoba for millennia to participate in those shared resources in the northern part of the province. On the land we hunt the same caribou, the same herds that migrate north and south of the tree line. We harvest the same seals and whales from the shores of Hudson Bay. There's evidence of long-standing cohabitation and long-standing occupation by Inuit and other Indigenous groups in that part of the territory. We

Merci de nous écouter aujourd'hui et d'accorder aux Inuits une place à la mesure de leur histoire.

La présidente : Voulez-vous aussi dire quelques mots, monsieur Ford?

Fred Ford, président et président du conseil d'administration, Association inuite du Manitoba : Oui, s'il vous plaît.

Merci, Rachel, d'avoir décrit aussi succinctement notre association manitobaine et les défis que nous devons relever.

[*Note de la rédaction : M. Ford s'exprime en inuktitut.*]

Merci beaucoup, madame la présidente, mesdames et messieurs. Je m'appelle Fred Ford. Je suis un bénéficiaire de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. J'ai fait partie de l'association inuite de Kivalliq d'abord comme membre du conseil représentant les Inuits de Baker Lake à l'association des revendications territoriales et l'association inuite de Kivalliq pendant les négociations comme telles. J'y ai exercé plus tard les fonctions de directeur exécutif.

Merci de m'accueillir ici. Merci au Sénat du Canada de m'inviter à prendre la parole au nom d'un organisme qui représente les Inuits du Manitoba. Nous sommes ici. Nous sommes ici maintenant, nous y étions il y a longtemps et nous y serons encore à l'avenir. Depuis des millénaires, nous coexistons avec d'autres groupes autochtones dans le nord de ce qui est maintenant le Manitoba, vivant côte à côte, négociant des ententes à l'amiable, parce que nous partageons des ressources dans cette partie de la province. En fait, lors des négociations territoriales qui ont mené à la création du Nunavut, nous avons conclu des ententes particulières avec nos voisins du Manitoba au sujet de l'exploitation commune des terres et des ressources dans cette partie de la province, ainsi qu'avec les Territoires du Nord-Ouest. Ces accords que nous avons conclus continuent d'être revus dans l'esprit qui a présidé à leur négociation, pour qu'ils fonctionnent comme c'était entendu au départ, pour créer des relations harmonieuses entre nos peuples.

Ces accords de chevauchement font partie intégrante de l'intendance des terres et des eaux autour du Nunavut et ils entérinent, comme je le dis dans notre revendication territoriale, les relations spéciales que nous avons avec d'autres peuples autochtones qui se trouvent au sud de nous, ainsi qu'à l'ouest de nous.

Nous venons au Manitoba depuis des millénaires pour prélever notre part des ressources communes dans la partie nord de la province. Nous chassons le même caribou, les mêmes troupeaux qui migrent au nord et au sud de la limite forestière. Nous chassons les mêmes phoques et les mêmes baleines depuis les côtes de la baie d'Hudson. Il est prouvé que les Inuits, en cohabitation avec d'autres groupes autochtones, occupent depuis

recognize that, and those Indigenous groups in the north of the province recognize that.

I mention those things because they are in the spirit of working things out. This is always a part of our guiding principles in what we've come to call IQ or referring to traditional knowledge in the North; that we have a responsibility for stewardship, and as leaders, to take responsibility for those relationships that we have with our neighbours, and also with the resources that we share with our neighbours. That extends in this day and age to the changing dynamic of how we continue to share land and services here in the province.

But we as Manitoba Inuit have never had that relationship with the Crown on our own. There's always been somebody else who has spoken for us. In our land claim agreement discussions our northern governments were the negotiating bodies that spoke on behalf of Inuit and Canada. But even since our land claim was negotiated and signed, the dynamic has changed. Our communities a lot more mobile now than what they used to be. Inuit are going further afield looking for those economic opportunities that extend beyond harvesting, land and resources, food sources. Until we build hospitals in the North, until we build education facilities that will reasonably train our young people to take the reins and fulfil all of those dreams that we expressed in our land claim agreements, we will continue to come south.

A lot of us are here because we want to be here. I met my wife in Baker Lake. She was the nurse in charge of our community there. My father was born in Baker and moved away when he was a young boy. He was raised in Cape Dorset. He later moved south to go to school, the schools that he continued to run away from. Before he was married he decided to make a trip south to visit relatives that he had, and in fact he got stuck in the south in the late 1940s. I dare say he became one of the first urban Inuit, among others, who were stuck in the south and couldn't find a way home. He couldn't afford to get back home after coming south. But the story had a happy ending, he met my mother, and they married, and had a family.

Although I was born in the south, I knew I had ancestry in the North, and it was always my desire to go north and find out about that part of my family. I had the joy in 1979 to return to Baker Lake to where my father was born with my young family. In fact, my father helped me to move there that year. He always said that if I went north he would return with me. True to his word, a few months after I moved there, he came back, realized what he had left behind, and the struggle that he had in the south, not being educated. He came back with my mother, and moved back to the community where he was born.

très longtemps cette partie du territoire. Nous le reconnaissons, tout comme le reconnaissent ces groupes autochtones du nord de la province.

Je mentionne tout cela parce que c'est dans l'esprit qui préside à la bonne entente. Cela fait toujours partie de nos principes directeurs dans ce que nous appelons le IQ pour désigner le savoir ancestral dans le Nord. Nous avons une responsabilité d'intendance et, en tant que dirigeants, nous sommes responsables des relations que nous entretenons avec nos voisins, ainsi que des ressources que nous partageons avec eux. Cela s'étend, de nos jours, à la dynamique changeante du partage des terres et des services dans la province.

Mais nous, les Inuits du Manitoba, n'avons jamais eu par nous-mêmes cette relation avec la Couronne. C'est toujours quelqu'un d'autre qui a parlé pour nous. Dans nos discussions sur les revendications territoriales, ce sont nos gouvernements du Nord qui négociaient au nom des Inuits et du Canada. Mais même depuis la signature de l'accord, la dynamique a changé. Nos gens sont beaucoup plus mobiles aujourd'hui qu'auparavant. Les Inuits vont plus loin chercher des débouchés économiques autres que la simple cueillette à même la terre et ses ressources, les sources de nourriture. Tant que nous ne construirons pas d'hôpitaux dans le Nord, tant que nous n'aurons pas d'établissements pour enseigner à nos jeunes à prendre les rênes et à réaliser tous les rêves exprimés dans nos accords sur les revendications territoriales, nous continuerons de venir dans le Sud.

Plusieurs d'entre nous sont ici parce qu'ils le veulent bien. J'ai rencontré ma femme à Baker Lake. Elle était l'infirmière en charge de notre village. Mon père est né à Baker et a déménagé lorsqu'il était jeune. Il a grandi à Cape Dorset. Il est ensuite allé à l'école dans le Sud, dans des écoles dont il s'est toujours enfui. Avant de se marier, il a décidé de faire un voyage dans le Sud pour visiter des parents qu'il avait là-bas; il y est resté coincé à la fin des années 1940. Je dirais qu'il est devenu un des premiers Inuits de ville, avec d'autres coincés dans le Sud qui ne trouvaient plus le chemin du retour. Il n'avait pas les moyens de rentrer chez lui. Mais l'histoire finit bien : il a rencontré ma mère, ils se sont mariés et ont eu des enfants.

Bien que je sois né dans le Sud, je savais que j'avais des ancêtres dans le Nord et j'ai toujours voulu y aller pour découvrir cette partie de ma famille. J'ai eu le bonheur, en 1979, de retourner à Baker Lake avec ma jeune famille, là où mon père est né. En fait, mon père m'a aidé à déménager cette année-là. Il a toujours dit que si j'allais dans le Nord, il reviendrait avec moi. Fidèle à sa parole, quelques mois après mon déménagement, il est revenu, il s'est rendu compte de ce qu'il avait laissé derrière et de la lutte qu'il avait dû mener dans le Sud, sans éducation. Il est revenu avec ma mère et il a repris sa place dans la collectivité où il était né.

I'm always reminded of the story that Murray Sinclair tells about the ugly duckling. That was my dad growing up in the south, because he was poorly educated and working at a factory, could never make ends meet. The family grew and he just didn't fit anywhere. So it was extremely important.

In my life time, the one thing I can say that I did was repatriate my father back to the place where he lived. He became a part of that community again, and he was embraced by it. I had never heard my father speak Inuktitut until he went home. He became a different person and got younger for every year that he stayed in the North.

That's about being part of a community. When you're in the south and not a part of the community, there are challenges that we all face. And anybody who is an urban Inuk, or anybody who is in the south for whatever reason has a story — they got here in different ways, and we all experience challenges. I didn't know the experience of my father, of relocation and residential schools. He grew up thinking — and it is a word that still horrifies me — he was a "half-breed." That's how he described himself because other people described him that way. There was something that was reaffirming about returning him to where he was from; it made him whole again in his mind. While there are services here in this province for Indigenous peoples, there's not really anything that's offered that's Inuit specific.

I'm going to return to my notes here because I don't want to leave anything out that I wanted to include.

We have been having our babies here now for probably 50 or 60 years, whether in Churchill or here in Winnipeg. There are a few birthing centres now scattered across 28 communities in the North, but the majority of births, probably 90 per cent of them, are still happening outside of our territorial homelands. So that means a trip by a woman here to a boarding house in Manitoba where she stays, an institution basically with dormitory rooms are shared rooms with people. Maybe they're Inuit, but we don't necessarily know them or even speak the same dialect. There's no country food. It's stressful. You're away from your family for a month at a time, the rest of your children and all of that. That adds to it.

We have a small hospital now in Iqaluit, and the health centres have been further developed in Rankin and Cambridge Bay. But for anything that's really complicated, people are still flown out and brought to southern centres for treatment. It's usually for diagnoses that come too late. Treatments start too late, and things that were perfectly treatable in other communities or other places in the country become terminal because of late diagnoses. Again, there are people who are here sometimes with escorts, sometimes not staying in hotels when the boarding house is filled, while they undergo the series of treatments, whether it's for cancer

Je me rappelle toujours l'histoire que raconte Murray Sinclair au sujet du vilain canard. C'était mon père qui grandissait dans le Sud, qui travaillait dans une usine parce qu'il était peu instruit et qui n'arrivait jamais à joindre les deux bouts. Sa famille grandissait à son tour et lui ne se sentait jamais à sa place nulle part. C'était donc extrêmement important.

Dans ma vie, je pourrai dire que j'aurai réussi à rapatrier mon père à l'endroit où il vivait. Il est redevenu membre de cette collectivité et il a été bien accueilli. Je n'avais jamais entendu mon père parler l'inuktitut avant qu'il rentre chez lui. Il est devenu une personne différente et il a rajeuni chaque année qu'il est resté dans le Nord.

Voilà ce que c'est, faire partie d'une collectivité. Lorsqu'on est dans le Sud et qu'on n'en fait pas partie, on est tous aux prises avec des difficultés. Quiconque est un Inuit de ville, quiconque se retrouve dans le Sud pour une raison ou pour une autre a sa propre histoire — chacun est arrivé à sa façon et tous traversent des difficultés. Je ne savais pas ce que mon père avait vécu, la réinstallation et les pensionnats. Il a grandi en pensant — et c'est un mot que je trouve encore horrible aujourd'hui — qu'il était un sang-mêlé. C'est ainsi qu'il se décrivait, parce que c'est ainsi qu'on l'appelait. Le retourner là d'où il venait, c'était comme réaffirmer son existence; il est redevenu une personne entière à ses yeux. Bien qu'il y ait des services ici dans cette province pour les peuples autochtones, il n'y en a pas vraiment qui conviennent en propre aux Inuits.

Je vais revenir à mes notes parce que je ne veux rien oublier

Nous mettons nos bébés au monde ici depuis probablement 50 ou 60 ans, soit à Churchill ou ici à Winnipeg. On compte maintenant quelques maisons des naissances éparpillées dans 28 collectivités du Nord, mais la majorité des accouchements, probablement 90 p. 100, se font encore à l'extérieur de nos territoires. Cela signifie donc qu'une femme enceinte doit se trouver une pension où rester, un établissement avec un dortoir ou des chambres à partager avec d'autres. Ce peut être des Inuits, mais nous ne les connaissons pas nécessairement ou nous ne parlons peut-être pas le même dialecte. Il n'y a pas d'aliments du pays. C'est stressant. Vous êtes loin de votre famille pendant un mois, loin de vos autres enfants et de tout le reste. Cela empire la situation.

Nous avons maintenant un petit hôpital à Iqaluit et les centres de santé ont pris de l'expansion à Rankin et à Cambridge Bay. Mais pour tout ce qui est vraiment compliqué, les gens sont transportés par avion pour se faire traiter dans le Sud, habituellement pour recevoir un diagnostic qui arrive trop tard. Les traitements commencent trop tard et des affections qui seraient parfaitement traitables dans d'autres endroits du pays deviennent terminales en raison de diagnostics posés trop tard. Il y a des gens qui se font parfois accompagner ici, qui ne restent pas nécessairement à l'hôtel lorsque la pension est pleine, le

radiation, or whatever. The North is not the place to be if you have special needs. Increasingly, we will see more mental health issues, dementia, as our population ages.

We certainly have challenges. Until we develop universities in the North or can provide education that will be suitable for our students, they will continue to come here. You heard a little bit about the study that we did some years ago that showed that fewer than 5 per cent of those students who are coming here year after year are graduating. It's not because they're not smart enough to finish their programs. It's because there's a lack of supports; there are challenges. Sometimes it's housing, or the flow of money, or just the alienation of being away from home. While there are Indigenous services offered in different places, there's nothing, again, that's Inuit specific.

As concerned Inuit, we recognized here a few years ago that there was a way that we could make a difference. We first started as Manitoba Inuit Association, but soon realized that our mandate was broader than that. So we got together an active group of board members and undertook the work that would improve the lives of Inuit who are here in the province for whatever reason, including for medical services. There are 15,000 patient visits a year, at a huge cost to the Government of Nunavut, as the senator can attest in your previous life as premier. I mean, the costs are astronomical compared to providing those kinds of services in other urban centres, services which ultimately are still lacking in a lot of areas that could be improved.

This situation will continue. That demographic will grow for Inuit who are looking on their own to travel to urban centres for economic opportunities, or to find the healthcare on their own that they're not provided in their communities.

You've heard from Rachel as well about Inuit children who are in care here in Manitoba, Child and Family Services. There are more children in care from Nunavut now than there were during the residential school period. There are children in foster care, children from Nunavut who are put into homes here in Manitoba, without any reasonable access to other Inuit services while away from their communities and culture. There are children with special needs who are here for care because we don't have those kinds of facilities in the North, those specific kinds of services that somebody with severe disabilities or other ailments might need.

temps qu'ils subissent une série de traitements, que ce soit de la radiothérapie contre le cancer ou autre chose. Le nord n'est pas l'endroit idéal pour les personnes qui ont des besoins spéciaux. Nous verrons de plus en plus de problèmes de santé mentale et de cas de démence à mesure que la population vieillira.

Nous avons certainement des défis à relever. Tant que nous ne créerons pas d'universités dans le Nord ou que nous ne pourrons pas offrir à nos étudiants une éducation qui leur convienne, ils continueront de venir ici. Vous avez entendu parler un peu de l'étude que nous avons faite il y a quelque temps et qui montre que nos étudiants qui viennent ici année après année sont moins de 5 p. 100 à obtenir leur diplôme. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas assez intelligents pour terminer leur programme. C'est parce qu'ils manquent d'appuis et qu'il y a plein d'embûches. C'est parfois un problème de logement, de liquidités ou simplement le sentiment aliénant d'être loin de chez soi. Bien qu'il y ait en différents endroits des services offerts aux Autochtones, il n'y a rien, je le répète, qui soit propre aux Inuits.

En tant qu'Inuits inquiets, nous avons reconnu ici, que nous pouvions faire une différence. Nous avons d'abord commencé comme Association inuite du Manitoba, mais nous nous sommes vite rendu compte que notre mandat était plus vaste que cela. Nous avons donc mis sur pied un groupe actif de membres du conseil et nous avons entrepris ce qui allait améliorer la vie des Inuits qui vivent ici, dans la province, quelle que soit la raison, y compris les services médicaux. On dénombre 15 000 visites de patients par année, ce qui coûte très cher au gouvernement du Nunavut, comme le sénateur peut en témoigner puisqu'il était auparavant le premier ministre. Ce que je veux dire, c'est que les coûts sont astronomiques comparativement à la prestation de ce genre de services dans d'autres centres urbains, services qui, en fin de compte, ne sont pas encore offerts dans beaucoup de domaines qui pourraient être améliorés.

Cette situation va perdurer. Cette donnée démographique va prendre de l'ampleur pour les Inuits qui cherchent à se rendre de leur propre initiative dans des centres urbains pour y trouver des débouchés économiques, ou pour y trouver des soins de santé qui ne sont pas offerts dans leurs collectivités.

Rachel vous a également parlé des enfants inuits qui sont pris en charge ici, au Manitoba, par les Services à l'enfance et à la famille. On compte en ce moment plus d'enfants provenant du Nunavut qui sont pris en charge qu'il y en avait pendant la période des pensionnats. Il y a des enfants en famille d'accueil, des enfants du Nunavut qui sont placés dans des foyers ici, au Manitoba, sans accès raisonnable à d'autres services inuits, loin de leurs collectivités et de leur culture. Il y a des enfants qui ont des besoins spéciaux et qui sont ici pour recevoir des soins, parce que nous ne disposons pas de ce genre d'installations dans le Nord, les services précis dont une personne ayant de graves déficiences ou souffrant d'autres maladies pourrait avoir besoin.

There are Inuit kids who have grown up here in foster care and moved from home to home. Some are now growing out of foster care and becoming adults. Many are not connected in any way with northern communities and living in difficult circumstances. There are Inuit coming out of provincial jails, out of federal penitentiaries into halfway houses here, making difficult transitions from the North to jail and from the jail to cities where there are no services that are Inuit specific.

While there are some programs that are offered through friendship centres and such, when somebody is in need of a specific kind of help, for example, treatment for addictions, it is difficult. They go to an organization that's available here and are put in a circle. There are prayers in a language that we don't understand. There's smudging and things that in fact make us, as Inuit, feel even more alienated and not a part of something. Way too many Inuit here are in the shelters and the soup kitchens daily, many who take their chances and sleep out of doors or spend nights wandering around in bus shelters because they feel insecure or unsafe in those places where services are provided for other Indigenous people.

We as an Inuit association have strived to create a community here to bring together, as best we can, all of those diverse communities of Inuit here, bring them together at different times of the year for different events. We know that those Inuit who are going to do best are the ones that we can support.

The Chair: Mr. Ford, we have only a few minutes left for questions. Did you have any more to add very quickly?

Mr. Ford: This is not a short conversation.

The Chair: I know.

Mr. Ford: I'm happy that we've been able to state our case. Most importantly, what I want to say is that for the federal government to understand about Inuit in Manitoba you need to talk to Inuit in Manitoba. We've been an association that has endeavoured to get to the root of the systemic problems that face our communities here, and to do what we can to alleviate that, to make it a better experience. If Inuit are here in a problematic situation, we do what we can to get you home, or what we can to ease your journey if you're on that health journey. We've been able to find monies to hire an education connections person every year, somebody who will work on campuses and connect with students, and just to make them part of our community.

Il y a des enfants inuits qui ont grandi ici en famille d'accueil et qui ont passé d'un foyer à un autre. Certains quittent maintenant les familles d'accueil et deviennent des adultes. Beaucoup d'entre eux n'ont aucun lien avec les collectivités du Nord et vivent dans des conditions difficiles. Il y a des Inuits qui sortent des prisons provinciales, qui sortent des pénitenciers fédéraux pour aller dans des maisons de transition ici, pour qui la transition est difficile du Nord à la prison et de la prison aux villes où il n'existe pas de services propres aux Inuits.

Bien que certains programmes soient offerts par les centres d'amitié et d'autres organismes semblables, lorsqu'une personne a besoin d'une aide précise, par exemple, pour le traitement de toxicomanies, c'est difficile. Ces gens s'adressent à une organisation qui est disponible ici et sont mis dans un cercle. On dit des prières dans une langue que nous ne comprenons pas. Il y a de la purification et des choses qui font que nous, les Inuits, nous sentons encore plus aliénés et ne faisons pas partie de quelque chose. Beaucoup trop d'Inuits ici se retrouvent dans les refuges et les soupes populaires tous les jours, et beaucoup d'entre eux tentent leur chance et dorment à l'extérieur ou passent la nuit à flâner dans les abribus, parce qu'ils se sentent insécures ou menacés dans les endroits où les services sont offerts à d'autres Autochtones.

Nous, l'Association inuite, avons cherché à créer une collectivité ici pour réunir de notre mieux toutes les personnes provenant de diverses collectivités d'Inuits, les réunir à des moments différents de l'année pour des activités diverses. Nous savons que les Inuits qui réussiront sont ceux que nous pouvons appuyer.

La présidente : Monsieur Ford, il ne reste que quelques minutes pour les questions. Aviez-vous autre chose à ajouter, très rapidement?

M. Ford : Il ne s'agit pas d'une courte conversation.

La présidente : Je le sais.

M. Ford : Je suis heureux que nous ayons pu faire valoir notre point de vue. Ce que je veux surtout dire, c'est que pour que le gouvernement fédéral comprenne la situation des Inuits au Manitoba, il faut parler aux Inuits du Manitoba. Notre association s'est efforcée de s'attaquer aux causes profondes des problèmes systémiques auxquels nos collectivités sont confrontées et de faire ce qu'elle peut pour les atténuer, pour améliorer l'expérience. Si des Inuits se trouvent ici dans une situation problématique, nous faisons ce que nous pouvons pour les ramener à la maison, ou ce que nous pouvons pour faciliter leur voyage si c'est une question de santé. Nous avons réussi à trouver les fonds pour embaucher chaque année une personne qui a des liens avec l'éducation, une personne qui travaillera sur les campus et qui établira le contact avec les étudiants, simplement pour qu'ils fassent partie de notre collectivité.

The Chair: We have 15 minutes left in this session. We'll start questioning with Senator Patterson and then Senator Christmas.

Senator Patterson: Thank you.

[*Editor's Note: Senator Patterson spoke in Inuktitut.*]

Of course, I'd like to ask questions about the Manitoba Inuit Association. You talked about a poor relationship with the Crown, and we're a federal parliamentary committee. You're trying to offer programs, vital programs, for urban Inuit, the growing population. I wonder if you would talk a bit about the urban program for Indigenous people and whether you're able to access funds from that program.

Ms. Dutton: You're talking about the UPIP program, which has been a re-described program of the UAS, the Urban Aboriginal Strategy, which has been around for four years. Now we're going into the sixth year of this reiteration. For the whole four years that UAS was in play, urban Inuit associations, ours included, were locked out of that process by way of its terms and conditions, because we were, and will not be, status blind as a service provider. We serve Inuit. Our programs are Inuit-centric and will always be.

So we were unable to attain any core funding and any program and service funding for the past four years. Now with the advent of the new program, UPIP, we have also been locked out of the organizational capacity funding stream, which is core funding. We put a proposal forward to obtain those core dollars and were not approved. We were very surprised because officials had come out from the previous INAC to have discussions with us and to get our recommendations moving forward as an Inuit organization. We made it clear that dollars needed to be put aside for urban Inuit. They require the same programs and services living in an urban environment, as their counterparts in Metis nations and First Nations. This apparently has fallen on deaf ears in as much as we've been able to understand the bureaucracy in play. UPIP programs and services has provided us with $209,000 for programs. It's for one year. It was rolled out at the end of January of this year.

Senator Patterson: For which fiscal year?

Ms. Dutton: For 2017-18.

Senator Patterson: So you got funding three months before the end of the fiscal year?

La présidente : Il nous reste 15 minutes. Nous commencerons les questions par le sénateur Patterson, suivi du sénateur Christmas.

Le sénateur Patterson : Merci.

[*Note de la rédaction : Le sénateur Patterson s'exprime en inuktitut.*]

Bien entendu, j'aimerais poser des questions au sujet de l'Association inuite du Manitoba. Vous avez parlé de piètres relations avec la Couronne et nous sommes un comité parlementaire fédéral. Vous essayez d'offrir des programmes, des programmes cruciaux, aux Inuits en milieu urbain, la population croissante. Pourriez-vous nous parler un peu du programme urbain pour les peuples autochtones et nous dire si vous êtes en mesure d'obtenir des fonds de ce programme.

Mme Dutton : Vous parlez du programme PUPA, qui a été un programme redéfini de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, la SAMU, qui existe depuis quatre ans. Nous en sommes à la sixième année de cette réitération. Durant les quatre années pendant lesquelles la SAMU a été en place, les associations inuites urbaines, la nôtre comprise, ont été exclues du processus en raison de ses modalités, parce que nous étions, et ne serons pas, des fournisseurs de services sans tenir compte du statut. Nous desservons les Inuits. Nos programmes sont axés sur les Inuits et le seront toujours.

Donc, nous n'avons pas pu obtenir de financement de base ni de financement pour les programmes et les services au cours des quatre dernières années. Maintenant, avec l'arrivée du nouveau programme, le PUPA, nous avons également été exclus du financement de la capacité organisationnelle, qui est un financement de base. Nous avons présenté une proposition pour obtenir ces fonds de base, mais elle n'a pas été approuvée. Nous avons été très surpris, parce que des fonctionnaires de l'ancien ministère, AINC, étaient venus discuter avec nous pour faire avancer nos recommandations dans l'avenir comme organisation inuite. Nous avons dit clairement qu'il fallait mettre de l'argent de côté pour les Inuits en milieu urbain. Ils ont besoin des mêmes programmes et services en milieu urbain que leurs homologues des nations métisses et des Premières Nations. Il semblerait que ce soit tombé dans l'oreille d'un sourd dans la mesure où nous avons pu comprendre la bureaucratie en jeu. Nous avons reçu 209 000 $ au titre des programmes du PUPA. C'est pour un an. Ce financement est entré en vigueur à la fin de janvier de cette année.

Le sénateur Patterson : Pour quel exercice?

Mme Dutton : Pour 2017-2018.

Le sénateur Patterson : Vous avez donc reçu des fonds trois mois avant la fin de l'exercice?

Ms. Dutton: Correct. And we were told that DISC is in negotiations with ITK to try to understand who should be administering the four years that are standing in the wings waiting to be rolled out: Who will administer those dollars, how it will be divvied up throughout the 18 Inuit organizations in this country? We were pulled into Ottawa at the beginning of March to give our best thinking around this issue. Here we are at the end of March, and we still don't know where our programs and services dollars are. I have not had any word as to where our core funding is coming from, if it's coming. It's a very disempowering experience, to say the least, and very frustrating.

The Chair: There will be just one question each because we're running out of time, and we'll swing back around if there is time.

Senator Christmas: I really have a comment. I just want to express my congratulations and my appreciation for the youth parliament and how you have embraced reconciliation. That is so encouraging and I just want to pass along my congratulations. In fact, when you mentioned about introducing smudging and ceremony into your youth parliament, it struck me that we as a Senate of Canada have not even done that after 150 years. Maybe we can learn from your parliament and maybe the Senate will change and introduce ceremony in our chamber. I just wanted to thank you and just pass along my congratulations to the young parliamentarians, and especially to the ten that will be most fortunate to be attending from Indigenous communities.

Senator Patterson: Hear, hear.

The Chair: As a point of clarification, this committee has done smudging on a couple of occasions, but not at actual committee meetings. I believe it's just at special ceremonies and certain types of meetings. So we have done it, but perhaps we should do it more often.

Senator Christmas: Thank you. What I was thinking about was the Senate as a whole, as a chamber.

Senator McCallum: My comments are to the youth parliament, and Dan Christmas has articulated my sentiments so well. I'm wondering if you have any requests of us, or recommendations.

Ms. Tessier: My intention in being here was to show the possibilities when youth organizations embrace reconciliation. In our mandate we are not directed at Indigenous youth, we are not an Indigenous-focused organization. However, we have made reconciliation a part of who we are and we embrace it in our workings. My intention in being here today is to demonstrate to other youth organizations who may feel that their mandate or their mission is not "Indigenous specific," for lack of a better expression, that you can do it; to echo, again, the words of

Mme Dutton : C'est exact. On nous a dit que le MSAC est en négociation avec ITK pour essayer de comprendre qui devrait administrer les quatre années en attente de déploiement : qui administrera ces fonds, comment seront-ils répartis entre les 18 organisations inuites au pays? On nous a fait venir à Ottawa au début de mars pour que nous disions ce que nous pensions de la question. Nous sommes à la fin de mars et nous ne savons toujours pas où se trouvent les fonds pour nos programmes et services. On ne m'a rien dit quant à la provenance de notre financement de base, s'il vient. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette expérience est très décourageante et très frustrante.

La présidente : Chacun aura droit à une question, car le temps file. S'il reste du temps, nous y reviendrons.

Le sénateur Christmas : Je n'ai vraiment qu'une observation à faire. Je tiens à vous féliciter et à vous dire combien j'apprécie le Parlement jeunesse et la façon dont vous avez adopté la réconciliation. C'est très encourageant et je tiens à vous en féliciter. En fait, lorsque vous avez parlé d'introduire la purification et la cérémonie dans votre Parlement jeunesse, j'ai été frappé par le fait que nous, le Sénat du Canada, ne l'avons pas fait après 150 ans. Nous pouvons peut-être tirer des leçons de votre parlement et peut-être que le Sénat changera et introduira la cérémonie dans notre Chambre. Je voulais simplement vous remercier et transmettre mes félicitations aux jeunes parlementaires, en particulier aux dix personnes qui auront la chance de venir des collectivités autochtones.

Le sénateur Patterson : Bravo!

La présidente : À titre de précision, notre comité a fait de la purification à quelques reprises, mais pas lors de ses réunions. Je crois qu'il s'agit seulement de cérémonies spéciales et de certains types de réunions. Nous l'avons donc fait, mais nous devrions peut-être le faire plus souvent.

Le sénateur Christmas : Merci. Je pensais au Sénat dans son ensemble.

La sénatrice McCallum : Mes commentaires portent sur le Parlement jeunesse et Dan Christmas a très bien exprimé mes sentiments. Je me demande si vous avez des demandes à nous présenter, ou des recommandations.

Mme Tessier : J'avais l'intention de vous montrer les possibilités qui s'offrent aux organisations de jeunes qui adoptent la réconciliation. Dans le cadre de notre mandat, nous ne sommes pas axés sur les jeunes Autochtones, nous ne sommes pas une organisation axée sur les Autochtones. Cependant, nous avons fait de la réconciliation une partie de ce que nous sommes et nous l'intégrons dans nos travaux. Mon intention est de démontrer à d'autres organisations de jeunes qui pourraient avoir l'impression que leur mandat ou leur mission n'est pas « propre aux Autochtones », faute d'une meilleure expression, qu'ils

Senator Sinclair, "There are no shortcuts." I would encourage other youth organizations to do as we have done.

Senator McPhedran: I just want to acknowledge how honoured I was to be asked to also speak at the Youth Parliament of Manitoba and to support the Reconciliation Fund.

My question is to Mr. Ford and Ms. Dutton. You talked about the disproportionate impact on Inuit people in Manitoba of the lack of sustainable funding. You're not able to plan ahead, you're not able to rely on funding to build capacity. You also mentioned what's often referred to as "aging out," out of foster care. May I ask if you have any particular observations on the impact of aging out, or any of the other factors of the dislocation of youth in the urban environment, aging out and trafficking and also in terms of incarceration?

Mr. Ford: My phone rings more often about Incarceration than anything, somebody in dire circumstances with needs. As an organization we don't have the capacity to deal with that, but we try to meet with people. We meet with their workers. We try together to work out something.

Rachel has been successful on several instances in finding avenues to get somebody into housing, to get somebody home, to get a ticket, to get some ID, and often it's very complicated, in that people don't have a place to go because there's no housing or no jobs in the North. But oftentimes if they're offenders they're not welcome in their communities, or there are great barriers.

With regard to aging out, I've seen women on the streets, and they're not ready to engage with our community. We know they're there and we know they're vulnerable. We know that we have a responsibility. In encouraging young people from the North, education is the way forward for our community. There's value in that in order for self-determination to happen. They need to be educated, and through that time when young people are here, they're vulnerable. We need to be able to connect, not just for an orientation, or one time, but to create a community where they can feel safe and not alone but a part of something that is Inuit-centric.

I don't know if that addresses your question, but certainly the vulnerability exists. It's something that terrifies me because I know that we should be, could be or ought to be doing more. But lacking capacity or the dollars to run those kinds of programs or

peuvent le faire; pour reprendre une fois de plus les mots du sénateur Sinclair, « Il n'y a pas de raccourcis. » J'encouragerais d'autres organisations de jeunes à faire comme nous.

La sénatrice McPhedran : Je tiens à dire à quel point j'ai été honorée que l'on me demande de prendre la parole devant le Parlement jeunesse du Manitoba et d'appuyer le Fonds de réconciliation.

Ma question s'adresse à M. Ford et à Mme Dutton. Vous avez parlé de l'incidence disproportionnée du manque de financement durable sur les Inuits du Manitoba. Vous ne pouvez pas planifier à l'avance, vous ne pouvez pas compter sur un financement pour renforcer la capacité. Vous avez également parlé de ce que l'on appelle souvent « l'âge où l'on cesse d'être pris en charge », où l'on cesse d'être en famille d'accueil. Puis-je vous demander si vous avez des observations particulières quant à l'incidence de l'âge auquel on cesse d'être pris en charge, ou de tout autre facteur du déplacement des jeunes en milieu urbain, de l'âge auquel on cesse d'être pris en charge et de la traite, ainsi qu'au niveau de l'incarcération?

M. Ford : Mon téléphone sonne plus souvent au sujet de l'incarcération que de quoi que ce soit d'autre, quelqu'un qui se trouve dans une situation désespérée et qui a des besoins. Notre organisation n'a pas la capacité de s'occuper de cela, mais nous essayons de rencontrer les gens. Nous rencontrons leurs travailleurs sociaux. Nous essayons ensemble de trouver une solution.

Rachel a réussi dans plusieurs cas à trouver des moyens de loger quelqu'un, de ramener quelqu'un chez lui, d'obtenir un billet, d'obtenir une pièce d'identité, ce qui est souvent très compliqué en ce sens que les gens n'ont pas d'endroit où aller, parce qu'il n'y a pas de logements ou d'emplois dans le Nord. Il arrive par contre souvent que s'il s'agit de délinquants, ils ne sont pas les bienvenus dans leurs collectivités, ou bien il y a de grands obstacles.

Pour ce qui est de l'âge auquel on cesse d'être pris en charge, j'ai vu des femmes dans la rue et elles ne sont pas prêtes à s'engager auprès de notre collectivité. Nous savons qu'elles sont là et nous savons qu'elles sont vulnérables. Nous savons que nous avons une responsabilité. En encourageant les jeunes du Nord, l'éducation est la voie à suivre pour notre collectivité. Cela a de la valeur sur le plan de l'autodétermination. On doit les éduquer et pendant cette période, lorsque les jeunes sont ici, ils sont vulnérables. Nous devons pouvoir établir des liens, non seulement pour une séance d'orientation, ou une seule fois, mais pour créer une collectivité dans laquelle ils peuvent se sentir en sécurité et non pas seuls, mais faire partie d'une initiative axée sur les Inuits.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais la vulnérabilité existe de toute évidence. C'est quelque chose qui me terrifie, parce que je sais que nous devrions, pourrions ou devons faire plus. Malheureusement, le manque de capacité ou

initiate them even has become an impediment. That leaves us at risk.

The Chair: Go ahead, Mr. McLean.

Mr. McLean: That difficulty doesn't apply just to the Inuit. That difficulty applies to the 64 per cent of First Nations people here in Manitoba. The simple fact is 50 per cent plus of our people live off the reserves. We have more kids in care today than we had kids in residential schools. The last school here in Manitoba was closed around 1974. Roughly 7,200 kids over the time went to residential school. As of today, we have roughly 10,300 kids in care.

Of course, when the kids age out, they age out into jails. We have four provincial jails here, and our people make up roughly 50 per cent of the people in those jails. We have one federal jail here, Stony Mountain, and a very high percentage of our kids are there. A lot of them have no homes to go to.

One of the other problems we have in our communities is a housing shortage. In my community, for example, out of 320 homes, only seven are single homes. The rest are two families, three families, four families in those homes. That's the situation across Canada too.

I know that you and I can't solve the problem today, but I believe that we should forward our suggestions to our MPs. One thing I do on an annual basis is drop off the stats in Ottawa in the House of Commons. So every MP gets a copy of the housing shortages. Here in Manitoba I do the same with seven MLA's. So they're all aware of it. There are nation-to-nation talks but we are only learning now to talk amongst ourselves. I was an Indian agent, a civil servant, for many years. If you were the chief of the community, I went to you as the Indian agent to say, "I know you need $300,000, but all I can give you is $92,000." So right away I'm crippling you. Somehow that's got to change.

The other thing that's got to change is the funding structure of our communities. In my community, where there's a band list of 2,200 people, but only 1,116 of us living in the community, and we get base funding on the 1,116, not on 2,200. The transfer dollars to this province recognize about 24 per cent of the population. It's a mind-boggling challenge, but somehow we've got to simplify that. Until we do there is going to be study after study. Of course, it's not funny, but us Ojibway people like to make fun of ourselves.

d'argent pour mettre en œuvre ce genre de programmes ou même les lancer est devenu un obstacle. Cela nous expose à des risques.

La présidente : Allez-y, monsieur M. McLean.

M. McLean : Cette difficulté ne s'applique pas uniquement aux Inuits. Elle s'applique aux 64 p. 100 des membres des Premières Nations ici au Manitoba. Le fait est que plus de 50 p. 100 de nos gens vivent à l'extérieur des réserves. Nous avons aujourd'hui plus d'enfants pris en charge que nous en avions à l'époque des pensionnats. Le dernier pensionnat au Manitoba a été fermé vers 1974. Environ 7 200 enfants ont fréquenté le pensionnat au fil du temps. En date d'aujourd'hui, nous avons environ 10 300 enfants qui sont pris en charge.

Bien sûr, lorsque les enfants vieillissent et atteignent l'âge de ne plus être pris en charge, ils se retrouvent en prison. Nous comptons quatre prisons provinciales ici et nos gens représentent environ 50 p. 100 des détenus. Nous avons une prison fédérale, Stony Mountain, et un très fort pourcentage de nos enfants s'y trouvent. Beaucoup d'entre eux n'ont pas de maison où aller.

L'un des autres problèmes que nous avons dans nos collectivités, c'est la pénurie de logements. Dans ma collectivité, par exemple, sur 320 maisons, seulement 7 sont des maisons unifamiliales. C'est la même chose partout au Canada.

Je sais que vous et moi ne pouvons pas régler le problème aujourd'hui, mais je suis convaincu que nous devrions transmettre nos suggestions à nos députés. Chaque année, je dépose les statistiques à Ottawa, à la Chambre des communes. Chaque député reçoit donc une copie des pénuries de logements. Ici, au Manitoba, je fais la même chose auprès de sept députés provinciaux. Ils sont donc tous au courant de la situation. Il y a des pourparlers de nation à nation, mais nous n'apprenons qu'à parler entre nous. J'ai été agent des Indiens, fonctionnaire, pendant de nombreuses années. Si vous étiez le chef de la collectivité, puisque j'étais l'agent des Indiens, c'est à vous que je m'adressais pour vous dire : « Je sais que vous avez besoin de 300 000 $, mais tout ce que je peux vous donner, c'est 92 000 $. » Donc, tout de suite, je vous paralyse, et il faut que cela change.

L'autre chose qui doit changer, c'est la structure du financement de nos collectivités. Dans la mienne, où il y a une liste de 2 200 personnes qui font partie de la bande, seulement 1 116 vivent dans la collectivité et nous obtenons un financement de base en fonction de 1 116 et non de 2 200. Les paiements de transfert à notre province représentent environ 24 p. 100 de la population. C'est un défi colossal, mais nous devons trouver une façon de le simplifier. Tant que nous ne le ferons pas, il y aura étude après étude. Bien entendu, ce n'est pas drôle, mais nous, les Ojibway, aimons nous moquer de nous-mêmes.

Today, for example, there are three committee meetings going on in the federal government. One is on treaties, you're doing it on youth, there's another one on infrastructure. That means our chiefs are ripped apart. Our Metis leaders are ripped apart. What do you do? Somehow the scheduling through the House of Commons has to be more organized. Talk to us. We'll help you schedule these things. Talk to the First Nation leadership. Talk to the Metis leadership. We will help you schedule these things in a more meaningful way, in a more productive way, as opposed to having three different committees in the city of Winnipeg or in the province of Manitoba. Hopefully we can avoid that in the future. Again, in this province we have seven administrative bodies, the tribal councils. Then, of course, we have our own 64 First Nations. Then the Metis have the seven same regions.

I want to leave you this suggestion, that maybe we need two-year committee meetings. Possibly you could recommend it to the other provinces as something that they should look at. I mean it's sad that in 151 years it is the first time the municipalities and the chiefs get together. It's exciting, but it's sad that it has taken this long. At the same time, we're excited we're a part of it. Anyway, I'll shut up. *Meegwetch*.

The Chair: On behalf of the committee, I would like to thank our witnesses from the Manitoba Inuit Association, Fred Ford and Rachel Dutton; and from the Youth Parliament of Manitoba, Elder Garry McLean and Premier Adrienne Tessier.

For our third panel this morning, we are happy to have with us, from the National Centre for Truth and Reconciliation, Ry Moran, Director; and from the Ma Mawi Wi Chi Itata Centre, Damon Johnston, Board Member.

Mr. Moran, if you would like to go first.

Ry Moran, Director, National Centre for Truth and Reconciliation: Thank you very much for having me here today. Thank you for visiting Winnipeg. So my name is Ry. My traditional name is Wappa Kinu. I'm Turtle Clan. I'm Metis. Turtle Clan people, as you're probably well aware, have a particular responsibility for truth telling. That's what we're going to explore here today. I'm with the National Centre for Truth and Reconciliation. Prior to that, I spent my time with the Truth and Reconciliation Commission itself. I found myself on a very fascinating, very difficult, but very important journey of national reconciliation healing in this country.

As I understand it, we've been asked to respond to three questions. This is a big topic that we're digging into, so I'm going to try and keep my remarks focused. I understand we're exploring the history of the relationship between Indigenous and

Aujourd'hui, par exemple, le gouvernement fédéral tient trois réunions de comité. L'une porte sur les traités, la vôtre sur les jeunes et il y en a une autre sur l'infrastructure. Cela signifie que nos chefs ne savent pas où donner de la tête. Nos dirigeants métis ne savent pas où donner de la tête. Que faites-vous? D'une manière ou d'une autre, l'établissement des calendriers à la Chambre des communes doit être mieux organisé. Parlez-nous. Nous vous aiderons à planifier ces choses. Parlez aux dirigeants des Premières Nations. Parlez aux dirigeants métis, nous vous aiderons à planifier ces travaux de façon plus significative, plus productive, plutôt que d'avoir trois comités différents à Winnipeg ou au Manitoba. J'espère que nous pourrons éviter cela à l'avenir. Encore une fois, nous avons sept organismes administratifs au Manitoba, les conseils tribaux. Ensuite, bien sûr, nous avons nos 64 Premières Nations. Pour leur part, les Métis ont les sept mêmes régions.

J'aimerais vous laisser la suggestion suivante, à savoir qu'il faudrait peut-être des réunions du comité sur deux ans. Vous pourriez vraisemblablement le recommander aux autres provinces comme une possibilité qu'elles devraient examiner. Il est triste de constater qu'en 151 ans, c'est la première fois que les municipalités et les chefs se réunissent. C'est passionnant, mais il est triste que cela ait pris autant de temps. En même temps, nous sommes heureux d'en faire partie. Quoi qu'il en soit, je vais me taire. *Meegwetch*.

La présidente : Au nom du comité, j'aimerais remercier nos témoins de l'Association inuite du Manitoba, Fred Ford et Rachel Dutton et, du Parlement jeunesse du Manitoba, l'aîné Garry McLean et, la première ministre, Adrienne Tessier.

Pour notre troisième groupe de témoins ce matin, nous sommes heureux d'accueillir Ry Moran, directeur, Centre national pour la vérité et la réconciliation et, du Centre Ma Mawi Wi Chi Itata, Damon Johnston, membre du conseil d'administration.

Monsieur Moran, si vous voulez commencer.

Ry Moran, directeur, Centre national pour la vérité et la réconciliation : Merci beaucoup de m'accueillir aujourd'hui. Merci d'être venus à Winnipeg. Je m'appelle Ry. Mon nom traditionnel est Wappa Kinu. Je suis du clan de la Tortue. Je suis un Métis. Les gens du clan de la Tortue, comme vous le savez probablement, ont une responsabilité particulière à l'égard de la vérité. C'est ce que nous allons explorer aujourd'hui. Je représente le Centre national pour la vérité et la réconciliation. Avant cela, j'ai travaillé pour la Commission de vérité et réconciliation elle-même. J'ai suivi un parcours très fascinant, très difficile, mais très important de guérison et réconciliation nationale dans notre pays.

Si j'ai bien compris, on nous demande de répondre à trois questions. C'est un sujet important sur lequel nous nous penchons et je vais donc essayer de m'en tenir à ce sujet. Je crois comprendre que nous explorons l'histoire de la relation entre les

non-Indigenous peoples. One of the things that I think is very important to say at the outset is: We have to recognize that we live in a society where Indigenous peoples know a lot about non-Indigenous peoples and structures, but the same cannot be said the other way because non-Indigenous peoples know basically nothing about us. That speaks to the long-standing desire of Indigenous peoples to be in relationship with newcomers to this land. We can see that reflected in the treaty medallions, we can see that in the promise of treaty, we can see that in the ongoing request of Indigenous-led organizations to establish and maintain mutually respectful relationships. But that is not the society that has been created in this country. The relationship of respect has been largely one-sided, and Indigenous peoples have been subjected to an incredible amount of pain, hardship, suffering that can only be referred to as cultural genocide, if not full genocide.

I really want to be clear on the fact that when we talk about establishing a relationship, we have to recognize that we're trying to create something in this country that has never before existed. We have not had a respectful relationship as of yet. We have to be very cautious that we don't reimagine some other magical time back in the past where Indigenous peoples and non-Indigenous peoples were getting along. That has never existed. We have never lived in a balanced, and fair, and equal, and just society. That is the foundation upon which we have to base our conversations of reconciliation.

I understand the second question is: What are the principles of the relationship that we need to undertake as we adopt this healing journey moving forward? Well, I think it's important to reflect upon the fact that we have collectively as Indigenous peoples been thinking about this question for a very long period of time. There are a lot of principles out there. They've been written and documented. The time now is not so much for questioning the principles. It's how are we going to implement and how are we going to action the principles? Even in this one small booklet here that I have, which I'm sure many of you have seen, it talks about the 10 principles of reconciliation that the commission gave us, the 94 calls to action and the UN Declaration on the Rights of Indigenous peoples. These principles that are articulated in here are the summary or the summation of thousands upon thousands of Indigenous voices across the country, and do provide us with a very strong starting point.

Critical though to the exercise is, we really have to look at balancing out who knows what about whom as we begin to create an equal society. So the intolerable fact that non-Indigenous peoples know very little about the social, cultural, political aspirations of the many different nations in this country needs to be rectified. We need to be investing very heavily across all sectors in education, and that includes professionals in professional sectors, adult learners, newcomers, students in

Autochtones et les non-Autochtones. L'une des choses qu'il est très important de dire d'entrée de jeu, c'est que nous devons reconnaître que nous vivons dans une société où les peuples autochtones en savent beaucoup sur les peuples et les structures non autochtones, mais on ne peut pas en dire autant de l'autre côté, parce que les peuples non autochtones ne savent essentiellement rien de nous. Cela témoigne du désir de longue date des peuples autochtones d'entretenir des relations avec les nouveaux arrivants sur notre territoire. Nous pouvons voir que cela se reflète dans les médaillons du Traité, nous pouvons voir cela dans la promesse du Traité, nous pouvons voir cela dans la demande continue des organisations dirigées par des Autochtones d'établir et de maintenir des relations mutuellement respectueuses. Malheureusement, ce n'est pas la société qui a été créée dans notre pays. La relation de respect a été en grande partie unilatérale et les peuples autochtones ont été soumis à des souffrances incroyables, des difficultés incroyables, qu'on ne peut qualifier que de génocide culturel, voire complet.

Je tiens à préciser que, lorsque nous parlons d'établir une relation, nous devons reconnaître que nous essayons de créer quelque chose qui n'a jamais existé auparavant dans ce pays. Nous n'avons pas encore eu de relation respectueuse. Nous devons faire très attention de ne pas réinventer une autre époque magique où les peuples autochtones et non autochtones s'entendaient. Cela n'a jamais existé. Nous n'avons jamais vécu dans une société équilibrée, juste et équitable. C'est sur cette base que nous devons fonder nos conversations sur la réconciliation.

Je crois comprendre que la deuxième question est la suivante : quels sont les principes de la relation que nous devons établir au fur et à mesure que nous progressons dans ce cheminement vers la guérison? Eh bien, je pense qu'il est important de réfléchir au fait que, collectivement, les peuples autochtones réfléchissent à cette question depuis très longtemps. Il y a beaucoup de principes. Ils ont été écrits et documentés. Ce n'est pas tant le moment de remettre en question les principes. Il s'agit plutôt de savoir comment nous allons mettre en œuvre ces principes et comment nous allons les appliquer. Même dans cette petite brochure que j'ai ici, et que vous avez sûrement vue, il est question des 10 principes de réconciliation que la commission nous a donnés, des 94 appels à l'action et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les principes qui sont énoncés ici sont le résumé ou la synthèse de milliers de voix autochtones de tout le pays et ils nous fournissent un point de départ très solide.

Il est toutefois essentiel que nous cherchions à mieux équilibrer la connaissance de l'autre pour commencer à créer une société égale. Il faut donc corriger le fait intolérable que les non-Autochtones connaissent très peu les aspirations sociales, culturelles et politiques des nombreuses nations du pays. Nous devons investir massivement dans tous les secteurs de l'éducation, y compris les professionnels des divers secteurs, les apprenants adultes, les nouveaux arrivants, les étudiants des

universities, professors in universities, and, of course, the K to 12 system. When we think about education, we must try to take a holistic step change in terms of deepening our awareness, understanding, and knowledge of Indigenous peoples and aspirations.

What that speaks to is that we need to, right now in this country, be telling the truth and continuing processes of truth telling. The Truth and Reconciliation Commission itself recognized and affirmed this. The preambular statement of the TRC said that, "It is the truth of our common experiences that will set our spirits free and pave the way to reconciliation." We have to ask ourselves why we only do these big national truth telling things when there's some sort of crisis that initiates it. Why are we only doing that in response? Why do we only go to communities and sit down and really spend time bringing people together when there's some sort of massive human rights violation or massive incident that has precipitated the need to talk? We need to talk on a regular and ongoing basis. That's what it means to be in a relationship. You can't just talk sometimes, we have to talk on a continual basis, and we have to do that on a national scale, we have to provide mechanisms to have conversations on a regular and ongoing basis, and those have to be structured in the right way.

As we go to apply the principles of this relationship, we have to remember that it is a rights-based framework that will serve us in good stead. We have to recognize that there has been a displacement of Indigenous peoples' institutions of governance, and Indigenous peoples' ways of knowing and being in this world. We really have to ask ourselves: How do we create parallel institutions or parallel structures that are equally anchored in Canadian society that will be as resilient as the western institutions that we've created? We know that the legislatures work because there's a place to gather and there's a bricks and mortar institution that has been built. What is the equivalent on the Indigenous side of the house? Where is the bricks and mortar institution?

Right now, as a Metis citizen, I know that my Metis government here has to represent me as a corporation basically. Is that a government or what is that? You know, Indigenous peoples, the AFN, other groups have to hold our meetings in hotel ballrooms across the country. Why? Where are our houses of governance? Where are our institutions? Where are we going to get together and have the sit down on an annual basis? Where are we going to have that dialogue?

I think the other piece is as we recognize the importance of having parallel institutions and building the unique ways that Indigenous peoples need to respond to the challenges that face their communities, we also cannot let Canada collectively off the hook in terms of memorialization, commemoration, and

universités, les professeurs des universités et, bien sûr, le système scolaire de la maternelle à la 12e année. Lorsque nous pensons à l'éducation, nous devons essayer d'apporter un changement holistique en approfondissant notre connaissance, notre compréhension et notre connaissance des peuples et des aspirations autochtones.

Cela signifie que nous devons, à l'heure actuelle au Canada, dire la vérité et continuer de le faire. La Commission de vérité et réconciliation l'a elle-même reconnu et affirmé. La déclaration préliminaire de la Commission de vérité et réconciliation indique que « c'est la vérité de nos expériences communes qui libérera notre esprit et pavera la voie à la réconciliation ». Nous devons nous demander pourquoi c'est seulement lorsqu'une crise nous y pousse que nous faisons ces grandes affirmations nationales de la vérité. Pourquoi est-ce seulement alors? Pourquoi nous contentons-nous d'aller dans les collectivités, de nous asseoir et de vraiment prendre le temps de rassembler les gens quand une violation massive des droits de la personne ou un incident d'envergure a précipité la nécessité de parler? Nous devons discuter de façon régulière et continue. C'est ce que signifie être dans une relation. On ne peut pas se contenter de parler de temps à autre. Il faut parler continuellement, et il faut le faire à l'échelle nationale, il faut prévoir des mécanismes pour avoir des conversations régulières et continues, et ces discussions doivent être structurées de la bonne façon.

En appliquant les principes de cette relation, nous devons nous rappeler qu'il s'agit d'un cadre fondé sur les droits qui nous servira bien. Nous devons reconnaître qu'il y a eu un déplacement des institutions de gouvernance des peuples autochtones et des façons de savoir et d'être des peuples autochtones dans ce monde. Nous devons vraiment nous demander comment nous pouvons créer des institutions parallèles ou des structures parallèles qui sont également ancrées dans la société canadienne et qui seront aussi résilientes que les institutions occidentales que nous avons créées. Nous savons que les assemblées législatives fonctionnent parce qu'il y a un lieu de rassemblement et qu'une institution de briques et de mortier a été construite. Quel est l'équivalent du côté autochtone? Où est l'établissement de briques et de mortier?

À l'heure actuelle, en tant que citoyen métis, je sais que mon gouvernement métis doit me représenter en tant que société, essentiellement. Est-ce un gouvernement ou quoi? Vous savez, les peuples autochtones, l'APN et d'autres groupes doivent tenir leurs réunions dans les salles de bal des hôtels de tout le pays. Pourquoi? Où sont nos Chambres de gouvernance? Où sont nos institutions? Où allons-nous nous réunir pour discuter ensemble chaque année? Où allons-nous avoir ce dialogue?

D'autre part, puisque nous reconnaissons l'importance d'avoir des institutions parallèles et de bâtir les moyens uniques dont les peuples autochtones ont besoin pour relever les défis auxquels leurs collectivités sont confrontées, nous ne pouvons pas non plus laisser le Canada se dégager de ses responsabilités en ce qui

remembering who we are. In this, the truth-telling aspect of who we are as a nation and what we have done is fundamental. We continue to live in a society right now where truth telling is being frustrated. There are multiple serious cases that are in front of the courts right now regarding access to information, destruction of information, and/or Indigenous peoples' rights to obtain and control and have a say over information.

I will tell you firsthand the national centre is deeply involved in some of these cases, and they are very troubling on a national basis. The affirmed destruction of the Independent Assessment Process records will result in a significant historical gap and our understanding. While principles of consent on that are very important, the inevitable fact that has emerged from that case is that mass amounts of information will be destroyed that detail Canada's true genocidal intent towards Indigenous peoples. And there are other examples of that happening as we speak right now.

Truth telling is not something that we can turn on and off as a switch when it's convenient to do so, it's something that we have to commit to, and it's something that we have to commit to on a regular daily basis as individuals, as organizations, as a nation. That's where so many of the calls to action talk about memorialization, memory, and not forgetting what it is that we have gone through collectively as a society. We have a long way to go. We have a long way to go in terms of righting past wrongs. The question that we need to ask ourselves on a daily basis is: Are we establishing those respectful relationships? Are we doing that structurally? Are we doing that individually? Are we doing that organizationally? When we examine how we've built this country, for better or worse, there is the individual and structural exclusion of Indigenous peoples in many ways, shapes, and forms still. That needs to be rectified. We know that principles talk about significant investment of resources, and time, and effort in this. We've heard already from some of the other panel members in earlier presentations that money talks, and we have to start funding parallel ways of governance in this country.

I'll leave it there. I look forward to any questions that you have in regard to what I've said.

The Chair: Thank you.

We'll now move to our second witness, Mr. Johnston.

Damon Johnston, Board Member, Ma Mawi Wi Chi Itata Centre: I want to thank the committee for the invitation to present today. I want to note that I cannot do justice to the subject matter of urban Indigenous organizations and the incredible powerful day-to-day positive impacts on the lives of

concerne la commémoration et le souvenir de qui nous sommes. Il est fondamental de dire la vérité à propos de ce que nous sommes en tant que nation et de ce que nous avons fait. Nous continuons de vivre dans une société où il est difficile de dire la vérité telle qu'elle est. Les tribunaux sont actuellement saisis de nombreuses affaires graves concernant l'accès à l'information, la destruction de l'information ou le droit des peuples autochtones d'obtenir et de contrôler l'information et d'avoir leur mot à dire.

Je peux vous dire que le centre national est profondément impliqué dans certaines de ces causes, et qu'elles sont très troublantes à l'échelle nationale. La destruction confirmée des dossiers du Processus d'évaluation indépendant entraînera une importante lacune historique et notre compréhension. Bien que les principes du consentement à cet égard soient très importants, le fait inévitable qui est ressorti de cette affaire est qu'on va détruire des quantités massives de documents qui décrivent en détail l'intention génocidaire véritable du Canada à l'égard des peuples autochtones. Et il y a d'autres exemples similaires en ce moment même.

Nous ne pouvons pas dire la vérité uniquement quand cela nous chante. C'est quelque chose que nous devons nous engager à faire, et cela quotidiennement, en tant que personnes, en tant qu'organisations, en tant que nation. C'est là que beaucoup des appels à l'action parlent de commémoration, de mémoire, de ne pas oublier ce que nous avons vécu collectivement en tant que société. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire pour corriger les erreurs du passé. La question que nous devons nous poser tous les jours est la suivante : établissons-nous des relations respectueuses? Le faisons-nous structurellement? Le faisons-nous individuellement? Le faisons-nous sur le plan organisationnel? Lorsque nous examinons la façon dont nous avons bâti ce pays, pour le meilleur ou pour le pire, nous voyons qu'il y a toujours une exclusion individuelle et structurelle des peuples autochtones sous de nombreuses formes. Il faut corriger cela. Nous savons que les principes parlent d'un investissement important de ressources, de temps et d'efforts. Certains des autres témoins que nous avons entendus plus tôt nous ont dit que l'argent est plus éloquent que la parole et que nous devons commencer à financer des modes de gouvernance parallèles au pays.

Je vais m'arrêter ici. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Merci.

Nous passons maintenant à notre deuxième témoin, M. Johnston.

Damon Johnston, membre du conseil d'administration, Ma Mawi Wi Chi Itata Centre : Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. Je dois souligner qu'il m'est impossible de brosser un portrait complet des organisations autochtones en milieu urbain et de leur impact

many urban Indigenous persons, which now number 92,000 plus in the city of Winnipeg.

For those of you who don't know, urban Indigenous organizations started with the Indian & Métis Friendship Centre of Winnipeg, established in 1958. There were some organizations even before then, but I'm not sure of what the names were. If you fast forward to today, that's 59 years of continuous development in Winnipeg of a charitable an Indigenous charitable not-for-profit organization. Today there are over 30 of them. The other interesting thing about urban community development in Winnipeg is that almost all of those 30 those organizations were created or established by a mixed group of First Nations or Metis persons. That's our history.

The other hat that I wear is as president of the Aboriginal Council of Winnipeg. In the year 2018 we are still the only organized urban political voice in the country. There is no other entity like us. The council, established in 1994, has done — all of our archives at the University of Manitoba — done an incredible amount of work over that period of time. We've looked at everything from urban Indigenous self-government, you name it, to all of the issues that confronted us in the past and are still confronting us today. That is all archived. The council is located right here in this building, and now has worked with some of those organizations to create the Winnipeg Indigenous Executive Circle. So this is a new collaborative table of urban Indigenous program and service agencies, of which one is the Ma Mawi Wi Chi Itata Centre.

If you look at that 59 years of history, the focus has primarily been one of growing these organizations. You have the senior managers and the boards of directors creating strategic plans and growing their organizations directly in relation to the growth in the population and the demand for the programs and services they provide. Because these organizations are led by a mix of First Nations and Metis persons, they are fully conscious of many of the needs that our constituents bring to us. That involves needs around service and languages, cultural competency in the delivery of programs and services, all of those things. Each of us is one of those peoples. I am a First Nations person. I'm a band member of the Fort William First Nation in Thunder Bay, Ontario. I have two homes because I was born here in Winnipeg in 1947 because my father was a hunter, trapper, and guide in Ignace, Ontario. But both my parents were born on the Fort William First Nation. My mother and dad were forced off because their mothers married non-Indians, so they lost their status. I didn't become an official Indian until 1985. Before that, I was a non-status Indian.

extrêmement positif sur la vie quotidienne de nombreux Autochtones vivant en milieu urbain, qui sont maintenant plus de 92 000 dans la ville de Winnipeg.

Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, l'histoire des organisations autochtones urbaines a commencé par la création de l'Indian & Métis Friendship Centre of Winnipeg, en 1958. Il y avait quelques organismes avant cela, mais je ne suis pas sûr de leurs noms. Nous avons maintenant, à Winnipeg, un organisme de bienfaisance autochtone sans but lucratif qui compte 59 ans de développement continu. Aujourd'hui, nous avons plus de 30 organisations. L'autre aspect intéressant du développement de la communauté urbaine à Winnipeg, c'est que ces 30 organisations ont presque toutes été créées ou fondées par un groupe mixte de membres des Premières Nations ou de Métis. Telle est notre histoire.

Je suis également président de l'Aboriginal Council of Winnipeg. En 2018, nous sommes encore la seule voix politique urbaine organisée au pays. Il n'y a pas d'autre entité comme la nôtre. Le conseil, établi en 1994, a fait — toutes nos archives à l'Université du Manitoba — un travail incroyable au cours de cette période. Nous avons tout examiné, de l'autonomie gouvernementale des Autochtones en milieu urbain à toutes les questions auxquelles nous avons été confrontés dans le passé et auxquelles nous sommes encore confrontés aujourd'hui. Tout cela est archivé. Le conseil est situé ici, dans cet édifice, et il a maintenant travaillé avec certaines des organisations pour créer le Winnipeg Indigenous Executive Circle. Il s'agit donc d'une nouvelle table de collaboration d'organismes de services et de programmes autochtones urbains dont le Ma Mawi Wi Chi Itata Centre fait partie.

Si vous regardez ces 59 ans d'histoire, l'objectif principal a été la croissance de ces organismes. Les cadres supérieurs et les conseils d'administration élaborent des plans stratégiques et font croître leur organisation directement en fonction de la croissance de la population et de la demande à l'égard des programmes et services qu'ils offrent. Comme ces organisations sont dirigées par un ensemble de membres des Premières Nations et de Métis, elles sont pleinement conscientes des nombreux besoins de notre clientèle. Cela comprend les besoins en matière de services et de langues, les compétences culturelles dans la prestation de programmes et de services, toutes ces choses. Chacun de nous fait partie de ces peuples. Je suis membre des Premières Nations. Je suis membre de la Première Nation de Fort William à Thunder Bay, en Ontario. J'ai deux foyers, car je suis né ici, à Winnipeg, en 1947, parce que mon père était chasseur, trappeur et guide à Ignace, en Ontario. Mais mes deux parents sont nés dans la Première Nation de Fort William. Ma mère et mon père ont été forcés de partir, car ils ont perdu leur statut parce que leurs mères avaient épousé des non-Indiens. Je n'ai obtenu le statut d'Indien qu'en 1985. Avant cela, j'étais un Indien non inscrit.

If you go back to 1959, why did we start these organizations? It was simple: There was recognition that there was a growing population of Indigenous persons, primarily First Nations and Metis, because Inuit are still a smaller community in Winnipeg and Manitoba. People recognized the gap. People were trying to find help or assistance with the issues they were facing, and that's why the friendship centre was created. At that time, it was a one-stop shop. Anything that you were challenged by as an Indigenous person, you would go there. Of course, historically in Indigenous communities, the "moccasin telegraph" is still the most powerful communication in the city, talking to each other. Family members will come to this centre for programs and services. If their experience is good, then they pass it on to their brothers and sisters or members of their family, and that's how we get known and how we get appreciated in a real way.

Coming back to today, we're talking about a new, or better, or improved relationship between Indigenous peoples of Canada, Aboriginal peoples of Canada. It's couched now as nation-to-nation, and with that comes the distinctions-based approach. This is very new to us in urban settings and may well be challenging to us because we don't function on a distinctions-based platform. The 30 organizations that I mentioned provide services to any person of Indigenous ancestry. So we don't discriminate. And in the city, as First Nations and Metis persons, we've learned to work together for common cause. These 30 organizations represent an incredible array of capacity: capacities in child and family; capacities in justice; capacities in employment, education, and training; capacities in almost anything you can mention. Because many of us take a value-added approach to the programs and services we deliver, we are constantly monitoring what we're doing, evaluating what we're doing, and trying to improve what we do.

We probably, too, represent the group of Indigenous organizations in Canada that have been able to adjust to living in a city and to prospering in a city. We now have the highest representation of Indigenous students at the colleges and two universities we've ever had in our history. So these are all powerful positive outcomes of our work. In the first stages of that, the many years getting to here, we're now beginning to see in Winnipeg the appearance of First Nations-specific capacity, Metis-specific capacity and Inuit-specific capacity. However, the majority of programs and services delivery still resides within those 30 non-aligned Indigenous urban program service delivery agencies.

One of the big concerns that the urban community has with the current nation-to-nation process is the exclusion of urban voice. You heard some of that today from the National Association of Friendship Centres, and now you're hearing that from us. We

Si nous revenons à 1959, pourquoi avons-nous créé ces organisations? C'était simple, on reconnaissait qu'il y avait une population croissante d'Autochtones, principalement des membres des Premières Nations et des Métis, parce que les Inuits sont encore une petite communauté à Winnipeg et au Manitoba. On s'est rendu compte qu'il y avait une lacune. Les gens essayaient de trouver de l'aide pour régler leurs problèmes, et c'est pourquoi le centre d'amitié a vu le jour. À l'époque, c'était un guichet unique. C'était l'endroit où aller pour toute difficulté à laquelle vous étiez confronté en tant qu'Autochtone. Bien entendu, au sein des communautés autochtones, le « télégraphe mocassin » a toujours été le mode de communication le plus puissant de la ville. Des membres de la famille se rendent au centre pour y recevoir des programmes et des services. Si leur expérience est bonne, ils en parlent à leurs frères et sœurs ou aux membres de leur famille, et c'est ainsi que nous sommes connus et que nous sommes vraiment appréciés.

Pour revenir à aujourd'hui, nous parlons d'une relation nouvelle, ou meilleure, ou améliorée entre les peuples autochtones du Canada. On parle maintenant d'une relation de nation à nation, et cela s'accompagne d'une approche fondée sur des distinctions. C'est très nouveau pour nous en milieu urbain et cela pourrait nous poser un problème, car notre modèle de fonctionnement ne se fonde pas sur des distinctions. Les 30 organismes que j'ai mentionnés offrent des services à toute personne d'ascendance autochtone. Nous ne faisons donc pas de discrimination. Et dans notre ville, en tant que membres des Premières Nations et Métis, nous avons appris à travailler ensemble pour une cause commune. Les 30 organisations représentent un éventail incroyable de capacités : dans le domaine de l'enfance et de la famille; en matière de justice; en matière d'emploi, d'éducation et de formation; des capacités dans presque tous les domaines. Étant donné que nous sommes nombreux à adopter une approche à valeur ajoutée à l'égard des programmes et des services que nous offrons, nous surveillons constamment ce que nous faisons, nous évaluons ce que nous faisons et nous essayons d'améliorer ce que nous faisons.

Nous représentons probablement aussi un groupe d'organisations autochtones du Canada qui ont pu s'adapter à la vie dans une ville et prospérer en milieu urbain. Nous avons maintenant la plus forte représentation d'étudiants autochtones dans les collèges et deux universités de notre histoire. Ce sont donc des résultats positifs très profonds de notre travail. À l'issue des premières étapes, des nombreuses années qui se sont écoulées, nous commençons à voir, à Winnipeg, l'apparition de capacités propres aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. Toutefois, la majorité des programmes et des services sont encore offerts par les 30 organismes neutres de prestation de services urbains autochtones.

L'une des grandes préoccupations de la communauté urbaine à l'égard du processus de nation à nation actuel est l'exclusion de la voix urbaine. Vous en avez entendu parler aujourd'hui par l'Association nationale des centres d'amitié, et c'est ce que nous

believe that Canada is a country of inclusion. We believe that democracy hears all voices. We believe that in democracies we need to act to ensure that civil rights are protected, and this is in relation to any existing government of the day or any future government of the day. We know that under UNDRIP First Nations, Metis, and Inuit communities are pursuing self-government or self-determination. When you look at societies at a world level, the protection of civil rights primarily resides in charitable and not-for-profit organizations, what they call "civil society." It is our position, as members of the largest Indigenous community in Canada, that we have a right to create and continue to create Indigenous charitable and not-for-profit structures, and that it has a true value to this country and to everyone in it.

We have acted on occasion to protect civil rights. Not that long ago, the council that I lead and the Centre for Aboriginal Human Resource Development, which is one of the main tenants of this building, took the Human Resources Development Canada to court on the practice of differential treatment. It was regarding a program known at the time as Aboriginal Human Resource Development Agreement. The federal government was trying to act on a bilateral basis with First Nations and Metis organizations, and we said that that was differential treatment and not acceptable in law. We took the case — it's called *Misquadis*, et al. — as far as the Federal Court of Appeal, and we won at that level. The department and Canada decided not to go to the Supreme Court at that time and agreed to settle with us. The differential treatment was that the department made CAHRD respond to an RFP, whereas they were negotiating agreements with the First Nations and the Metis.

The *Misquadis* case also included representatives from Indigenous interests in Ontario and here in Manitoba. In Manitoba, the council that I lead was the political voice in that equation, and it was CAHRD that was the program and service voice. The council has worked with what they now call ISETS, Indigenous Skills and Employment Training Strategy, was previously ASETS, then previously ARTA, and before that Pathways, so I know the history.

When you look at governments and how they operate or function, there's generally a separation between the political and the program and service. You have departments of government, through officials of government responding to direction from politicians. The council in that instance has done the same thing, CAHRD is the ISETS agreement holder, and is arm's length from the council as the political operation for the urban Indigenous voice. We are aware of the safeguards that are put in place in democratic societies to ensure that all actors on the stage

vous disons maintenant. Nous croyons que le Canada est un pays d'inclusion. Nous croyons qu'en démocratie, toutes les voix comptent. Nous croyons que dans les démocraties, il faut agir pour veiller à ce que les droits civils soient protégés, et cela concerne tout gouvernement actuel ou futur. Nous savons qu'en vertu de la DNUDPA, les Premières Nations, les Métis et les collectivités inuites cherchent à obtenir l'autonomie gouvernementale ou l'autodétermination. Quand on regarde les sociétés à l'échelle mondiale, la protection des droits civils revient principalement aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif, ce qu'on appelle communément la « société civile ». Nous sommes d'avis, en tant que membres de la plus grande communauté autochtone du Canada, que nous avons le droit de créer et de continuer de créer des structures caritatives et sans but lucratif autochtones, et que cela sert vraiment les intérêts de notre pays et de tous les membres de notre communauté.

Nous avons agi à l'occasion pour protéger les droits civils. Il n'y a pas si longtemps, le conseil que je dirige et le Centre pour le développement des ressources humaines autochtones, qui est l'un des principaux locataires de cet édifice, ont intenté des poursuites contre Développement des ressources humaines Canada au sujet de la pratique du traitement différentiel. Elle portait sur un programme connu à l'époque sous le nom d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones. Le gouvernement fédéral essayait d'agir sur une base bilatérale avec les Premières Nations et les organisations métisses, et nous avons dit que c'était un traitement différentiel et que ce n'était pas acceptable en droit. Nous avons porté l'affaire — qui s'appelle *Misquadis* et al. — jusqu'à la Cour d'appel fédérale et nous avons gagné à ce niveau. Le ministère et le Canada ont décidé de ne pas s'adresser à la Cour suprême à ce moment-là et ont accepté de s'entendre avec nous. Le litige portait sur le fait que le ministère avait demandé au CAHRD de répondre à une demande de propositions, alors qu'il négociait des ententes avec les Premières Nations et les Métis.

Dans l'affaire *Misquadis*, il y avait aussi des représentants des intérêts autochtones en Ontario et ici au Manitoba. Au Manitoba, le conseil que je dirigeais était la voix politique dans cette équation, et c'est le CAHRD qui était la voix des programmes et des services. Le conseil a travaillé avec ce qu'on appelle maintenant l'ISETS, la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, qui a succédé à la SFCEA, qui remplaçait elle-même l'ARTA, et avant cela Passeport pour ma réussite. Je connais donc tout l'historique.

Lorsqu'on regarde les gouvernements et la façon dont ils fonctionnent, il y a généralement une séparation entre la politique, les programmes et les services. Il y a des ministères qui répondent aux directives des politiciens par l'entremise des fonctionnaires. Dans ce cas, le conseil a fait la même chose. Le CAHRD est le signataire de l'entente ISETS, et il est indépendant du conseil en tant qu'opération politique pour la voix autochtone urbaine. Nous sommes au courant des mesures de protection qui sont mises en place dans les sociétés

are being fair and reasonable and functioning within the letter of the law.

As Indigenous persons, we have some incredible choices ahead of us in this whole self-determination, self-government process, in that we enjoy three distinct sets of rights. We are Canadians. Although often, because we live on reserve, we are not treated like Canadians. Our rights are deemed not to be portable, so when I leave my reserve I am then dumped on the province and the city of Winnipeg. That's not acceptable, but it's there. I have that policy on my desk. We're reviewing it, and we're intending to move forward to determine whether it's still applicable or if it's acceptable.

In the Charter as a Canadian, if I'm a First Nations person and a member of a band, I have treaty rights, in my case, the Robinson Superior Treaty. If I'm Metis, I have Aboriginal rights. Aboriginal rights have primarily related to the Metis, because many of them weren't part of treaties due to the Indian Act itself in script and all those things.

Excluding the urban Indigenous voice is not fair and reasonable, and I don't think it's good for us. Indigenous people represent only 4 per cent of the total Canadian population. Against incredible odds, we've created things like this. I say that is good. I don't want anyone to tear it down. I don't deem it to be necessary in any way, shape, or form. So that is what the council will stand against. I can also tell you that there are coalitions of urban Indigenous organizations forming in most of the major cities in Canada. In Vancouver you have the Metro Vancouver Aboriginal Executive Council. In Toronto you have the Toronto Aboriginal Support Services Council. In Ottawa you have the Ottawa Aboriginal Coalition. In Edmonton you have Wicihitowin.

I'm going to Edmonton this weekend to visit and meet with them on the topic of, as I say, urban people as a whole in organizations being excluded from the nation-to-nation process. CAP has also been sidelined to some degree, the Congress of Aboriginal Peoples. The National Association of Friendship Centres and the Native Women's Association of Canada as well.

We do not see any acceptable rationale for that exclusion. Many of those individuals have been part of our efforts at self-determination and self-government for many, years now. Some of us are further ahead in terms of our capacity, but we strive to help each other, to learn from each other, to benefit from our individual, organizational, and personal experience. All of that has value.

Earlier this morning, when I began my remarks, I couldn't do justice to what we have to say to you today. We are going to create a written document that we will send to the Senate and the

démocratiques pour veiller à ce que tous les acteurs soient justes et raisonnables et respectent la lettre de la loi.

En tant qu'Autochtones, nous avons des choix incroyables à faire dans tout ce processus d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale, en ce sens que nous jouissons de trois ensembles distincts de droits. Nous sommes des Canadiens. Néanmoins, il arrive souvent que nous ne soyons pas traités comme des Canadiens parce que nous vivons dans les réserves. Comme nos droits sont réputés ne pas être transférables, lorsque je quitte ma réserve, c'est à la province et à la ville de Winnipeg de me prendre en charge. C'est inacceptable, mais le fait est là. J'ai cette politique sur mon bureau. Nous sommes en train de l'examiner et nous avons l'intention d'aller de l'avant pour déterminer si elle est toujours applicable ou si elle est acceptable.

En vertu de la Charte, en tant que Canadien, si je suis membre d'une Première Nation et d'une bande, j'ai des droits issus de traités, dans mon cas, le traité Robinson-Supérieur. Si je suis Métis, j'ai des droits ancestraux. Les droits ancestraux sont principalement liés aux Métis, car bon nombre d'entre eux ne faisaient pas partie des traités en raison de la Loi sur les Indiens elle-même et de toutes ces choses.

Exclure la voix des Autochtones vivant en milieu urbain n'est ni juste ni raisonnable, et je ne pense pas que ce soit bon pour nous. Les Autochtones ne représentent que 4 p. 100 de la population canadienne totale. Contre toute attente, nous avons réussi à créer tout cela. C'est une bonne chose. Je ne veux pas qu'on y porte atteinte. Ce n'est absolument pas nécessaire. Le conseil s'y opposera. Je peux aussi vous dire qu'il y a des coalitions d'organisations autochtones urbaines dans la plupart des grandes villes du Canada. À Vancouver, il y a le Metro Vancouver Aboriginal Executive Council. À Toronto, il y a le Toronto Aboriginal Support Services Council. À Ottawa, il y a la Coalition autochtone d'Ottawa. À Edmonton, il y a Wicihitowin.

J'irai les voir à Edmonton ce week-end pour parler du fait que les citadins, comme groupe, sont exclus du processus de nation à nation. Le Congrès des peuples autochtones, le CPA, a aussi été écarté jusqu'à un certain point. L'Association nationale des centres d'amitié et l'Association des femmes autochtones du Canada également.

Cette exclusion ne nous paraît pas avoir de justification acceptable. Un grand nombre de ces personnes participent à nos efforts d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale depuis de nombreuses années. Certains d'entre nous avons une plus grande capacité que d'autres, mais nous nous efforçons de nous entraider, d'apprendre les uns des autres, de profiter de notre expérience individuelle, organisationnelle et personnelle. Tout cela a de la valeur.

Lorsque j'ai commencé mes remarques ce matin, je n'ai pas pu rendre justice à ce que nous avons à vous dire aujourd'hui. Nous allons rédiger un document et l'envoyer au Sénat et au

Government of Canada. We are looking at the Court Challenges Program because we may have to go back to court as per *Misquadis* to seek justice in this matter. We're hoping we can avoid that.

We are not for one moment against Indigenous self-determination, against anything. We want due process. We believe that the nation-to-nation approach in the absence of a commitment by our leaders and the Government of Canada to either repeal or abolish the Indian Act, is a waste of time and energy. I am 70 years of age. I carry a card that says I am a ward of the state of Canada. This is not acceptable. I am not free until that act is gone. The act is the core of everything that was done against us. The placement on reserve and everything, the residential schools, it was law that enabled governments to do those things with their partners. We know those were the churches, et cetera.

I was encouraged at a young age to get educated, to use my gifts to help fight people; and I'm doing that. I will act in the best way possible, with respect, with understanding, with consideration, due consideration. But I, and the people I work with, will not accept unfair or unreasonable treatment.

Thank you very much.

The Chair: Thank you. We'll now open the floor for questions from the senators.

Senator McCallum: Thank you for your presentations. They struck a chord with my heart and spirit.

Mr. Moran, you mentioned the Independent Assessment Process and the records that were going to be destroyed. I just had my hearing under that process in January of this year, and that was the first time I had heard about the issues involved. As one of the witnesses, with my story, I would appreciate it if my voice was heard, and I believe that other people feel the same. It's just that we didn't know. It's a message that we have a right to because we need to be part of the decision making. How are you going to get this message to people to help support you in how you're going to move this forward?

Mr. Moran: Thank you for the question. I have to report some unfortunate news. It's important that we get it on the record so that you hear from the perspective of the National Centre for Truth and Reconciliation on this. I find it very disappointing.

The background of the Independent Assessment Process case goes all the way back to 2009-10. There were long-standing efforts an extensive amount of discussion and dialogue between the Truth and Reconciliation Commission and the Independent Assessment Process Secretariat to determine what would happen

gouvernement du Canada. Nous nous penchons sur le Programme de contestation judiciaire parce que nous pourrions devoir retourner devant les tribunaux en vertu de *Misquadis* pour demander justice dans cette affaire. Nous espérons pouvoir éviter cela.

Nous ne sommes pas du tout contre l'autodétermination autochtone, contre quoi que ce soit. Nous voulons l'application régulière de la loi. Nous croyons que l'approche de nation à nation sans l'engagement de nos dirigeants et du gouvernement du Canada à abroger ou à abolir la Loi sur les Indiens est une perte de temps et d'énergie. J'ai 70 ans. J'ai une carte qui atteste que je suis un pupille de l'État du Canada. Ce n'est pas acceptable. Je ne serai jamais libre tant que cette loi-là ne disparaîtra pas. La loi est au cœur de tout ce qui a été fait contre nous. Le placement dans les réserves, et tout le reste, les pensionnats, c'est la loi qui a donné aux gouvernements le pouvoir de faire ces choses avec leurs partenaires. Nous savons que c'étaient les Églises, et cetera.

À un jeune âge, j'ai été encouragé à m'instruire, à utiliser mes dons pour combattre le monde; et c'est ce que je fais. J'agirai au mieux de mes capacités, avec respect, compréhension, considération, juste considération. Mais les gens avec qui je travaille et moi n'accepterons pas un traitement injuste ou déraisonnable.

Merci beaucoup.

La présidente : Merci. Nous allons maintenant donner la parole aux sénateurs.

La sénatrice McCallum : Merci de vos exposés. Ils ont touché une corde sensible dans mon cœur et mon esprit.

Monsieur Moran, vous avez mentionné le Processus d'évaluation indépendant et la destruction des documents. J'ai eu mon audience dans le cadre de ce processus en janvier dernier, et c'était la première fois que j'entendais parler de ces enjeux. J'apprécierais que mon témoignage soit entendu et je crois que d'autres personnes sont de mon avis. C'est simplement que nous ne le savions pas. C'est un message auquel nous avons droit parce que nous avons besoin de participer aux décisions. Comment allez-vous envoyer ce message pour aider à débloquer le dossier?

M. Moran : Merci de votre question. J'ai de mauvaises nouvelles. Il est important de les faire verser au compte rendu pour faire connaître la perspective du Centre national pour la vérité et la réconciliation à ce sujet. Pour moi, c'est très décevant.

Le Processus d'évaluation indépendant remonte à 2009-2010. Pendant longtemps, la Commission de vérité et réconciliation et le Secrétariat du Processus d'évaluation indépendant ont déployé des efforts et dialogué pour déterminer ce qu'il adviendrait de ces documents. Pour diverses raisons, la CVR a été informée par

with those records. For a variety of reasons, the TRC was informed by the Independent Assessment Process itself, that despite the recognition in the settlement agreement, that survivors had the right to transfer their materials to the National Centre or to the TRC, there could be no sort of comprehensive or conclusive decision made on what would happen to the records. That resulted in the TRC needing to file a request for directions to the court, and asking three primary questions of the court: Could the records be retained; could they be destroyed; and if so, where?

It is a long story there. There were early mediation attempts, three levels of court, all the way up to the Supreme Court Canada. This hearing occurred on May 25 in Ottawa. We were there as the National Centre. We inherited this case from the TRC. It has been a massive responsibility, and quite truthfully, a heavy burden for us to bear, because this is a very, very complicated issue. I will tell you firsthand I have lost a lot of sleep over this case. It has been very emotionally difficult for me to try to figure out our best, sort of, set of responsibilities — how to be respectful with such incredibly sensitive material.

The positions that the National Centre has taken in court were informed by our survivors committee and by our governing circle the entire way, which comprised of First Nations, Inuit, Metis peoples from across the country. Our position has always been based on the understanding and full comprehension that the truth is exceptionally powerful, that there is a set of information here that will continue to affect how we understand what happened in the residential schools for generations to come. We are at the beginning of the journey, we are not at the end of the truth telling in this country.

Just this week, for example, CBC launched their Beyond 94 calls to action monitoring site. A handful of journalists went out and interviewed Winnipeggers asking, "Have you heard about the Truth and Reconciliation Commission? Have you heard anything about this thing?" Only 20 out of 90 that they interviewed had even heard of the TRC. When we've done our national polling, most Canadians have not heard of the TRC, most Canadians may have heard about residential schools, but have no understanding of what really went on, and the depth and extent of the harms inflicted upon the students in those schools, yourself included.

We from the centre always approach this on the basis of truth telling. We always recognized as well that survivors, individuals had the right to privacy and had the right to have their own identities protected. There are lots of ways to do that. Ultimately, the Supreme Court ruled against holistic preservation of the information, and did rule that the records could be destroyed after a 15-year notice program. This notice program would go out and inform survivors of the right to deposit their testimony with the NCTR. Let's remember though that they've had that

le Processus d'évaluation indépendant lui-même que, même si la convention de règlement reconnaît aux survivants le droit de transférer leurs documents au centre national ou à la CVR, il ne pouvait pas y avoir de décision globale ou concluante sur ce qu'il adviendrait des documents en question. La CVR a donc dû présenter une demande de directives à la cour, en lui posant trois questions principales : les documents pouvaient-ils être conservés; pouvaient-ils être détruits; et, dans l'affirmative, où?

C'est une longue histoire. Il y a eu des premières tentatives de médiation, à trois niveaux de tribunaux, jusqu'à la Cour suprême du Canada. L'audience a eu lieu le 25 mai à Ottawa. Nous y étions en tant que centre national. La CVR nous a légué cette affaire. C'est une énorme responsabilité et, en toute franchise, un lourd fardeau pour nous, parce que c'est extrêmement complexe. Je peux vous dire que cette affaire m'a fait perdre beaucoup de sommeil. J'ai trouvé très difficile, sur le plan émotionnel, d'essayer de comprendre nos meilleures options, en quelque sorte, pour voir comment être respectueux avec des documents aussi incroyablement sensibles.

Les positions que le centre national a défendues devant les tribunaux ont été éclairées du début à la fin par notre comité des survivants et notre cercle de gouvernance, formé de membres des Premières Nations, d'Inuits et de Métis de tous les coins du pays. Notre position a toujours reposé sur la certitude que la vérité est exceptionnellement puissante, qu'il y a ici des informations qui continueront de nous aider à comprendre ce qui s'est passé dans les pensionnats, pour des générations à venir. Nous sommes en début de parcours; nous ne sommes pas au bout de la découverte de la vérité dans notre pays.

Cette semaine, par exemple, le réseau anglais de Radio-Canada a lancé son site de surveillance des appels à l'action Beyond 94. Une poignée de journalistes sont allés interviewer des Winnipégois en leur demandant : « Avez-vous entendu parler de la Commission de vérité et réconciliation? Avez-vous entendu quoi que ce soit à ce sujet? » Seulement 20 des 90 personnes interrogées avaient déjà entendu parler de la CVR. Lors de notre sondage national, la plupart des Canadiens n'en avaient pas entendu parler; la plupart avaient peut-être entendu parler des pensionnats, mais sans comprendre ce qui s'y est vraiment passé, ni l'ampleur du préjudice infligé aux élèves de ces écoles, y compris vous-même.

Au centre national, nous abordons toujours cette question en fonction de la vérité. Nous avons toujours reconnu que les survivants avaient le droit à leur vie privée et à la protection de leur identité. Il y a bien des façons d'y arriver. À la fin, la Cour suprême s'est prononcée contre la préservation holistique de l'information et a statué que les documents pouvaient être détruits après 15 ans. Ce programme d'avis informerait les survivants de leur droit de déposer leur témoignage au Centre national pour la vérité et la réconciliation, le CNVR. N'oublions

right since the beginning of the settlement agreement, and that right was not properly communicated to them for the majority of the hearings that occurred. It was only in 2015 that the IAP Secretariat began actually communicating to people in writing that they had the right to deposit their records.

There is no right of people that have deceased to retain their records. We know that survivors are passing at an exceptionally fast rate. Parliamentary committee hearings in 2005, in the early days of the settlement agreement, recognized how quickly we were losing survivors across the country. I personally have talked to survivors on the phone that have said, "Please preserve my record", only to phone them back on Monday and they had passed away.

I am very, very concerned about this, and I'm very disturbed by it: The order given to the parties that were involved in this litigation is that there was to be this notice program, and that survivors and communities had a right to be informed. The language specifically said, in the lower court decision, that the notice program was awarded to the TRC and to the National Centre for Truth and Reconciliation, because it recognized that ultimately we're talking about the records coming to the NCTR. That is the Indigenous archive, this is the archive of the settlement agreement. We see it ceremonially as the child born.

The language said that the NCTR was to meaningfully contribute to this notice program. That changed a little bit at the Court of Appeals when the notice program process was awarded to the Independent Assessment Process Secretariat, to the chief adjudicator. That was done because they do hold all of the information on the claimants. We're kind of on the outside looking in. The TRC has always been on the outside looking in at this set of records. So it changed, and it said, "Okay, the chief adjudicator has responsibility to inform survivors." Still, that was supposed to be done with meaningful participation of the NCTR.

The sad news I have to report is that, as the Independent Assessment Process Secretariat filed its materials to the court to have them approved by the court, they wrote the NCTR out of the process. They are resisting the NCTR being present at the community hearings. They have not put our name on any of the posters or the pamphlet material that they're distributing to survivors, and they've even gone so far as to say in some of their materials, "For more information on the NCTR phone the IAP." This is concerning because we're at the point now, after the Supreme Court has made its decision, where there is no going back. The issue now is informed consent. Survivors, their families, and the communities, have a right to know. They deserve to hear from the centre because they deserve to hold us to account, and to check us out, and see how truthful we are, and see how ethical we are, because this material is exceptionally

pas, quand même, qu'ils ont ce droit depuis le début de la convention de règlement, un droit dont ils n'ont pas été dûment informés pour la majorité des audiences. Ce n'est qu'en 2015 que le Secrétariat du PEI a commencé à leur expliquer par écrit qu'ils avaient le droit de faire conserver leurs documents.

Le droit de conservation des documents n'existe pas pour les personnes décédées. Nous savons que les survivants meurent à un rythme exceptionnellement rapide. Les audiences du comité parlementaire en 2005, dans les débuts de la convention de règlement, ont reconnu la rapidité avec laquelle nous perdions les survivants partout au pays. J'ai moi-même parlé à des survivants au téléphone, qui m'ont demandé : « Je vous prie de conserver mes dossiers » et qui étaient déjà décédés lorsque je les ai rappelés le lundi.

Je suis extrêmement préoccupé par cette question, qui me trouble au plus haut point : l'ordre donné aux parties au litige est qu'il devait y avoir un programme d'avis, et que les survivants et les communautés avaient le droit d'être informés. La formulation utilisée précisait clairement, dans la décision du tribunal inférieur, que le programme d'avis avait été accordé à la CVR et au Centre national pour la vérité et la réconciliation, car elle reconnaissait qu'en fin de compte, nous parlons des documents envoyés au CNVR. Les documents font partie des archives autochtones, des archives de la convention de règlement. Dans notre cérémonial, nous voyons cela comme l'enfant né.

La formulation précisait que le CNVR doit contribuer de façon significative à ce programme d'avis. Il y a eu une légère modification au niveau de la Cour d'appel, lorsque le processus du programme d'avis a été accordé au Secrétariat du Processus d'évaluation indépendant, à l'adjudicateur en chef. S'il en a été ainsi, c'est qu'ils détiennent tous les renseignements sur les demandeurs. Nous sommes en quelque sorte des observateurs de l'extérieur. La CVR a toujours été un observateur de l'extérieur pour ce qui est de ces documents. Donc, les choses ont changé, et c'est maintenant : « Très bien, l'adjudicateur en chef doit informer les survivants. » Néanmoins, cela devait se faire avec la participation significative du CNVR.

La mauvaise nouvelle dont je suis porteur est que, lorsqu'il a soumis ses documents à l'approbation de la cour, le Secrétariat du Processus d'évaluation indépendant a exclu le CNVR du processus. Il n'aime pas voir le CNVR aux audiences communautaires. Il n'a inscrit notre nom nulle part sur les affiches ou les dépliants qu'il distribue aux survivants, et il va même jusqu'à dire dans certains documents : « Pour plus d'information sur le CNVR, téléphoner au PEI. » Voilà qui est troublant, parce que nous en sommes au point de non-retour, après la décision de la Cour suprême. L'enjeu est maintenant le consentement éclairé. Les survivants, leurs familles et les communautés ont le droit de savoir. Ils méritent de connaître le point de vue du centre parce qu'ils ont le droit de nous réclamer des comptes, de nous vérifier, et d'évaluer notre franchise, et de voir quelle est notre éthique, parce que ces documents sont

sensitive. We do not underestimate for a second how complex and how serious that decision is for survivors to make this choice, to entrust the centre on a voluntary basis.

How can we have a respectful dialogue if the home of these records isn't even included? I find that very dismaying, very disrespectful frankly. It does not bode well for communities across the country. Sadly, this is a pattern that has been repeated throughout this entire litigation process. The NCTR is an Indigenous institution. We try darn hard to live up to the promises that were made to survivors, and we try very, very hard to live our day-to-day existence in accordance with these principles of reconciliation and with the UNDRIP. We try to be the embodiment of this as best can. We're not always perfect, but we have all those elders around us to tune us up when we don't get it right.

But I'm deeply concerned that the Indigenous archive in this process is being excluded and is being prevented, because the responsibilities that we carry have been given to us by a whole bunch of other people. The truth is powerful. It is what can set our spirits free, but it is also under attack and easily suppressed, and we have to be very cautious with this right now in this country.

Senator McPhedran: Thank you very much to both of you for being here. As a senator from Manitoba it's particularly meaningful.

I have a question for each of you, but I also want to thank you, Mr. Johnston, for your specific reference to the Native Women's Association of Canada and the decades of exclusion that have gone on, all these missed opportunities for there to be women at the table, women's voices, and over and over again the exclusion, including up to today.

And, Mr. Moran, thank you. I actually am changing my question based on what you just said. The summary of the case is very helpful. I want to ask you though to help us understand where we are today with the situation, because we all want there to be a long and substantial life for the NCTR, but the independent assessment body is fading. What are some of the practical considerations? Where are some of the pitfalls? What's concerning you at this point in terms of the implications of the lifespan for the two organizations?

Mr. Moran: This is a rather complicated issue right now. So the Supreme Court hearing was May 25, the decision was rendered in I would say about October or early November of 2017. What that decision affirmed was that there would be this 15 year retention period, the records would be destroyed, but there needed to be this enhanced notice program to go out and inform survivors and communities of their rights. There was

exceptionnellement sensibles. Nous ne sous-estimons pas un seul instant la complexité et la gravité de la décision des survivants qui ont à faire ce choix, de la décision de confier leurs documents librement au centre.

Comment pouvons-nous avoir un dialogue respectueux si le domicile de ces documents n'est même pas inclus? À vrai dire, c'est consternant, très irrespectueux. Cela n'augure rien de bon pour les communautés du pays. Malheureusement, c'est une tendance qui s'est répétée tout au long du processus judiciaire. Le CNVR est une institution autochtone. Nous faisons de très grands efforts pour respecter les promesses qui ont été faites aux survivants, et nous ne négligeons rien pour vivre notre quotidien conformément à ces principes de réconciliation et à la DNUDPA. Nous voulons être l'incarnation de tout cela du mieux que nous le pouvons. Nous ne sommes pas toujours parfaits, mais nous sommes entourés d'aînés qui nous mettent au diapason lorsque nous ne faisons pas bien les choses.

Mais je déplore profondément que les archives autochtones dans ce processus soient exclues et bloquées, car nous tenons notre mandat d'un tas d'autres personnes. La vérité est puissante. Elle peut libérer notre esprit, mais elle est aussi attaquée et facilement supprimée, et nous devons être très prudents à cet égard à l'heure actuelle au Canada.

La sénatrice McPhedran : Merci beaucoup, tous les deux, de votre témoignage. En tant que sénatrice du Manitoba, je trouve que cela veut dire beaucoup.

J'ai une question pour chacun d'entre vous, mais je veux aussi remercier, M. Johnston, d'avoir mentionné nommément l'Association des femmes autochtones du Canada et rappelé les décennies d'exclusion qui se sont écoulées, toutes ces occasions manquées d'avoir des femmes à la table, de faire entendre la voix des femmes et, encore et encore, l'exclusion, y compris jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, monsieur Moran, merci. En fait, je change ma question en fonction de ce que vous venez de dire. Le résumé de l'affaire est très utile. Mais je veux quand même vous demander de nous aider à comprendre où nous en sommes avec cette situation, parce que nous voulons tous que le CNTR ait une longue et riche vie, alors que l'organisme d'évaluation indépendant est en voie de disparition. Pourriez-vous nous parler de certaines des considérations pratiques? Quels écueils nous guettent? Qu'est-ce qui vous préoccupe en ce moment au sujet des conséquences de la durée de vie des deux organisations?

M. Moran : C'est une question pas mal complexe aujourd'hui. La Cour suprême a entendu l'affaire le 25 mai, a rendu sa décision, je dirais, en octobre ou au début novembre 2017. Cette décision affirmait qu'il y aurait une période de conservation de 15 ans, que les documents seraient ensuite détruits, mais qu'il fallait un programme d'avis amélioré pour informer de leurs droits les survivants et les communautés.

about a year and a half's worth of dialogue between the AFN, ITK, NCTR, Independent Assessment Process Secretariat, Government of Canada as an observer until the decision was rendered, and the council representing survivors. There were efforts to kick-start the planning process for this notice program, because, despite perhaps the different path of trying to get there, everybody generally recognizes that the notice program is exceptionally important. We knew that we were going to have to hit the ground running if the Supreme Court decision went the way that it did.

Since then, we left the last negotiated meetings in late in 2017. The Independent Assessment Process filed its materials in early February. These materials set out how the Independent Assessment Process sees the notice program running. This is where the NCTR has filed materials saying that, "We have some fairly significant concerns over how survivors are being informed, and the exclusion of the NCTR from this process."

There is a very important settlement agreement hearing happening at the Ontario Superior Court on April 23 and 24 that will be hearing this particular issue and some other issues related to document retention and production under the settlement agreement. From there we await whether or not the judge will approve the notice program. The challenge now — and this is the regrettable part — that the judge is going to have to make a decision between the IAP's proposed materials and the NCTR's proposed materials, as they aren't the same. They should have been the same. The parties should have been able to agree. I find this a real failure. I'm very disappointed in this, very disappointed in the parties, that we weren't able to come to some sort of conclusion, to any sort of resolution on this before. Maybe some people say, "Well, it was partially the NCTR's fault," or something; we've tried really hard to find common ground in this. Now we are five years into it.

The judge is going to have to render the verdict and then decide which of the materials that he's going to support. He has to make a determination on whether or not the NCTR will be present in those hearings. Then we have to collectively hope that nobody appeals this decision, because then this thing could get appealed, and then we're into another whole mess of litigation. That would be another massive failure. We need to get on with informing survivors.

The Independent Assessment Process Secretariat is slated to wind down in about another two years. The process does imagine a very intensive notice program in the front. I think all parties are generally in agreement on that, that there will be mass media, you know, television commercials, print, posters distributed to communities across the country and then community hearings that would also occur.

Il y a eu environ un an et demi de dialogue entre l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le CNVR, le Secrétariat du Processus d'évaluation indépendant, le gouvernement du Canada en tant qu'observateur en attendant la décision, et le conseil représentant les survivants. On a fait des efforts pour lancer le processus de planification de ce programme d'avis, parce que, malgré peut-être le parcours différent qui nous y a menés, à peu près tout le monde reconnaît l'importance exceptionnelle du programme d'avis. Nous savions que nous allions devoir nous mettre tout de suite à l'œuvre si la décision de la Cour suprême allait dans le sens où elle est allée.

Depuis lors, nous nous sommes retirés des dernières réunions négociées à la fin de 2017. Le Processus d'évaluation indépendant a déposé ses documents au début de février. Ces documents expliquent comment le Processus d'évaluation indépendant envisage le fonctionnement du programme d'avis. C'est là que le CNVR a déposé des documents disant que « Nous avons de vives préoccupations au sujet des modalités d'information des survivants, et de l'exclusion du CNVR de ce processus. »

Les 23 et 24 avril, la Cour supérieure de l'Ontario tiendra une très importante audience sur la convention de règlement. Cette audience portera sur cette question particulière et sur d'autres questions liées à la conservation et à la production de documents en vertu de la convention de règlement. À partir de là, nous attendons de voir si le juge approuvera ou pas le programme d'avis. Le défi aujourd'hui — et c'est ce qui est regrettable — est que le juge devra trancher entre les documents proposés par le PEI et ceux proposés par le CNVR, car ils ne sont pas les mêmes. Ils auraient dû l'être, pourtant. Les parties auraient dû pouvoir s'entendre. Pour moi, c'est un véritable échec. Je suis très déçu, très déçu des parties, déçu que nous n'ayons pu nous mettre d'accord plus tôt sur une conclusion quelconque, sur un règlement quelconque. Certains diront : « Eh bien, c'est en partie la faute du CNVR », ou quelque chose comme cela; nous avons fait de grands efforts pour trouver un terrain d'entente. Cela fait maintenant cinq ans.

Le juge devra rendre son verdict et décider ensuite quels documents il va appuyer. Il devra décider si le CNVR sera présent à ces audiences. Ensuite, nous devrons espérer collectivement que personne ne portera sa décision en appel, car si l'affaire se rend là, nous nous retrouverons dans un autre bourbier de litiges. Ce serait un autre échec monumental. Nous devons commencer à informer les survivants.

Le Secrétariat du Processus d'évaluation indépendant doit se saborder dans environ deux ans. Le processus envisage un programme d'avis très intensif dès le départ. Je pense que toutes les parties sont généralement d'accord là-dessus, que les médias de masse en parleront, qu'il y aura des publicités à la télévision et dans les journaux, des affiches distribuées aux communautés de tout le pays, de même que des audiences communautaires.

Because the records need to be retained for a period of 15 years, in accordance with this notice program, then there's the idea that a third party — right now the IAP Secretariat has suggested Crawford's class action would retain the records for the duration of the notice program, and would ultimately destroy the records at the end of the day.

Of course, as a country that has always sat underneath this overall question of destruction — and it is a big question — there's not a firm date on which these records will be destroyed. We are asking the court to perhaps clarify this. Let's say that the date is June 1, 2030. We can all think about how old we will be at that point. I know how old my kids will be. What does that day look like? Is that a day of celebration, of reconciliation, or is it a day of mourning? What is the conversation that's happening in this country about Indigenous rights and reconciliation at that time? If we reflect on this conversation that we're having today, about what needs to change in this country; we have to ask, how long have we been having this conversation for? How many people have sat in my chair and in Damon's chair and said more or less this exact same stuff, about the need for action and the need for funding? That's always been our concern, about where we're going to be in 15 years. It has always been our concern about what type of information we need to create an informed society. When we think about June 1, 2030, who is there, what are we saying, what are the conversations that we're having, what do the young people say on that day? It's pretty serious.

Senator Patterson: I want to be careful not to be simplistic about a complex problem, but I would like to ask a question of Mr. Johnston. I've been reflecting on what you've said, what we heard in Saskatchewan and earlier today here in Winnipeg. The Aboriginal population of Canada is growing, 1.6738 million in 2016, just under 5 per cent of the population of Canada. It's growing way faster than the non-Aboriginal population with; 42.5 per cent growth since 2006. There has been significant growth in urban centres, representing an amazing 60 per cent of the Aboriginal population that calculates to be over a million people.

The Indian Act was set up to divide, segregate, and limit the numbers of Aboriginal people. It's an invidious statute. Now, I'm hearing from you, from friendship centres, from organizations providing vital services to urban Aboriginal people, who are now collaborating in our major urban centres, that the new nation-to-nation relationship is leaving out Aboriginal people. We're not being heard. We're not being listened to. We can't get funding since the department split. Funding to youth has been cut.

Is that simplistic analysis correct? Are we now, with probably very good intentions, moving in Canada to develop new relations that ignore an amazing trend of urban Aboriginal people? I mean Ottawa is the second-largest Inuit community in Canada after Iqaluit, where I live in. It's Ottawa, Ontario. Some people say

Parce que les documents doivent être conservés pour 15 ans, selon le programme d'avis, il se pourrait qu'une tierce partie… À l'heure actuelle, le Secrétariat du PEI a fait valoir que le recours collectif de Crawford conserverait les documents pendant la durée du programme d'avis puis, à la fin, les détruirait.

Bien sûr, le Canada n'a jamais tranché la question globale de la destruction — et c'est une grosse question — et il n'y a pas de date fixe pour la destruction de ces documents. Nous demandons au tribunal de clarifier ce point. Mettons que la date est le 1er juin 2030. Nous pouvons tous imaginer quel âge nous aurons alors. Je sais quel âge auront mes enfants. À quoi ressemble ce jour-là? Est-ce un jour de célébration, de réconciliation, ou de deuil? Qu'est-ce qui se passe alors dans le pays au sujet des droits des Autochtones et de la réconciliation? Si nous réfléchissons à la conversation que nous avons aujourd'hui, à ce qu'il faut changer dans notre pays; nous devons nous demander depuis quand nous avons cette conversation. Combien de personnes ont occupé mon fauteuil et celui de Damon et ont dit plus ou moins la même chose, au sujet de la nécessité d'agir et du besoin de financement? C'est ce qui nous a toujours préoccupés : où en serons-nous dans 15 ans? Nous nous sommes toujours préoccupés du genre d'information qu'il nous faudra pour créer une société informée. Quand nous songeons au 1er juin 2030, à qui sera là et à ce que nous dirons, aux conversations que nous avons aujourd'hui, à ce que diront les jeunes ce jour-là? C'est très grave.

Le sénateur Patterson : Sans vouloir être simpliste avec un problème complexe, j'aurais une question à poser à M. Johnston. Je réfléchis à ce que vous avez dit, à ce que nous avons entendu en Saskatchewan et aujourd'hui à Winnipeg. La population autochtone du Canada est en croissance; elle compte 1,6738 million de personnes en 2016, soit un peu moins de 5 p. 100 de la population totale. Elle progresse plus vite que la population non autochtone : une croissance de 42,5 p. 100 depuis 2006. Il y a eu une forte croissance dans les centres urbains, où se trouve une proportion étonnante de 60 p. 100 de la population autochtone, soit plus d'un million de personnes.

La Loi sur les Indiens a été conçue pour diviser et séparer les Autochtones et en limiter le nombre. C'est une loi odieuse. Aujourd'hui, vous nous dites, tout comme les centres d'amitié et les fournisseurs des services essentiels aux Autochtones vivant en milieu urbain, qui collaborent désormais dans nos grands centres urbains, que la nouvelle relation de nation à nation exclut les Autochtones. Nous ne sommes pas écoutés. Nous ne pouvons pas obtenir de financement depuis que le ministère a été scindé. Le financement pour les jeunes est passé sous le couperet.

Cette analyse simpliste est-elle juste? Sommes-nous, probablement malgré les meilleures intentions, en train d'établir au Canada de nouvelles relations qui ne tiennent pas compte d'une tendance étonnante relative aux Autochtones en milieu urbain? Je veux dire qu'Ottawa se classe au deuxième rang des

there's 8,000 Inuit in Ottawa. By the way, we don't have a way of even counting Aboriginal peoples in urban centres, I believe.

We're studying this new relationship. I think we have to shine a light on this overlooked story of the urban Aboriginal people. What's the way out of that? What should we be recommending to Canada to deal with this oversight and neglect of people who are in great need of vital services?

Mr. Johnston: I've got some thoughts about that.

First of all, we don't know right now, where INAC, Indigenous and Northern Affairs Canada, is going with the split of the department into two departments. We now have Minister Bennett and Minister Philpott. But we're seeing some glimmers. Again, the urban voice is speaking out. We're speaking to INAC here in Manitoba, the Manitoba region, and working with them. I understand now that maybe they're starting to hear us. This week Minister Philpott is going to be in Winnipeg and she's going to be announcing the funding from FNIB for an urban Indigenous youth serving organization that is moving under her department called Ndinawe. The funding is for them to be able to keep a safe house operating 24/7. So that's good news. I think that is coming because we are sending a strong signal to the department not to forget about urban Indigenous capacity and our future.

I have further word that we're going to be invited to Ottawa early in April to meet with the department on what they call UPIP, the Urban Peoples Indigenous Programming, and I guess some discussion about future allocations of committed money from that program to our communities across Canada, and then maybe even some discussion about when it comes up for renewal, I think in 2020.

You may not know about what happened with the current renewal that occurred just last year. The Urban Aboriginal Strategy, which became UPIP, was renewed, but there was no increase in the national funding allocation for that program. That was quite surprising given, as you've just mentioned, the rapid rate of growth within urban Indigenous populations. We went from approximately 76,000 in the 2011 census to 92,000 plus in the 2016 census. That is now projected to grow to 114 in the census in 2021. It's common sense that as the population grows the per capita cost is going to increase. It's about demand and supply.

The other thing we know is that the many programs we've created over the year, even here in Winnipeg, are working. These are the things that are creating opportunity for Indigenous

grandes communautés inuites au Canada, après Iqaluit, où j'habite. C'est Ottawa, en Ontario. On dit qu'il y a 8 000 Inuits à Ottawa. Soit dit en passant, nous n'avons même pas le moyen de dénombrer les Autochtones dans les centres urbains, je crois.

Nous étudions cette nouvelle relation. Je crois que nous devons jeter un peu de lumière sur cette histoire oubliée des Autochtones en milieu urbain. Comment y échapper? Que faut-il recommander au Canada pour assurer cette surveillance et réparer cette négligence à l'égard des personnes qui ont un besoin criant de services essentiels?

M. Johnston : J'ai quelques idées là-dessus.

En premier lieu, nous ne savons pas si AANC, Affaires autochtones et du Nord Canada, va se scinder en deux ministères. Nous avons aujourd'hui la ministre Bennett et la ministre Philpott. Et nous voyons des lueurs d'espoir. Encore une fois, la voix urbaine se fait entendre. Nous discutons avec AANC ici au Manitoba — dans la région du Manitoba — et travaillons avec lui. Je comprends maintenant qu'il commence peut-être à nous entendre. Cette semaine, la ministre Philpott sera à Winnipeg, où elle annoncera que la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, la DGSPNI, dégage du financement pour un organisme au service des jeunes Autochtones en milieu urbain que son ministère prendra en charge, et qui s'appelle Ndinawe. Le financement facilitera l'exploitation d'une maison d'hébergement 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. C'est une bonne nouvelle. Je pense que cela s'en vient parce que nous envoyons un signal fort au ministère pour qu'il n'oublie pas la capacité des Autochtones en milieu urbain et notre avenir.

Je sais par ailleurs que nous serons invités à Ottawa au début d'avril pour discuter de ce que le ministère appelle les PUPA, les Programmes urbains pour les peuples autochtones, et, je suppose, pour discuter des affectations futures des fonds engagés de ce programme dans nos collectivités de tout le Canada, et peut-être même discuter de la date du renouvellement, en 2020, je crois.

Vous ne savez peut-être pas ce qui s'est passé avec le renouvellement de l'an dernier. La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui est devenue les PUPA, a été renouvelée, mais le financement national du programme n'a pas augmenté. C'est assez surprenant étant donné, comme vous venez de le mentionner, le taux de croissance rapide des populations autochtones urbaines. Nous sommes passés d'environ 76 000 personnes au recensement de 2011 à plus de 92 000 à celui de 2016. Selon les projections, ce nombre atteindra 114 000 au recensement de 2021. Il va de soi que le coût par habitant croîtra avec l'augmentation de la population. C'est une question de demande et d'offre.

Nous savons aussi que les nombreux programmes que nous avons créés dans l'année, même ici à Winnipeg, fonctionnent bien. C'est ce qui permet aux Autochtones d'espérer guérir

persons to heal — to get educated, trained, employed, to contribute to their city, province, and country.

You talked about informed consent, Ry. It's pretty hard to be informed or make informed consent in the world we are in today without knowing how everything works.

Again, these organizations provide an invaluable service in terms of working with that bigger system in Canada — federal departments, provincial departments, municipal departments – and assisting Indigenous Canadians in accessing the many programs and services that are available to them; in understanding all the different elements of governance structure, the boards, the commissions, the trustees, all of these things. We are slowly, steadily increasing our participation in all of those areas. That's invaluable in terms of us being able to influence the system.

We also act concretely when we notice an absence of voice, of Indigenous voice in places. I'll give you a concrete example. Winnipeg has several school divisions here in the city. We have tried for years to get well-qualified Indigenous persons elected to those boards of trustees. We haven't enjoyed much success. What we're saying now, when we meet with school divisions — trustees and superintendents, other staff in the system – is that if we can't get elected to the decision-making bodies, the trustees, we have to find a way to influence that system. One in every four children in Winnipeg now, going to school, is Indigenous. If we're trying to make the school system more receptive to our students, more inclusive of our students, more representative of our students, then it has to be through engagement, conversation and dialogue, and then commitment to change.

If you don't have an Indigenous voice on the boards of trustees, who are making those big decisions, giving direction to their officials, then there's a gap. So how do we fill that gap? We're encouraging them to establish an Indigenous advisory capacity by drawing leaders out of the Indigenous community — First Nations, Metis, Inuit, urban — to serve on these committees and give direct advice to trustees; answering questions that they have, what should they do, because they don't really know. They will tell you that. That is an example of how you bring broad systemic change to different systems in Canada when there's an absence of Indigenous voice in any of those places. It's very practical.

Senator Christmas: I have a number of questions, but I realize that time is short.

Mr. Johnston, I was quite surprised and quite taken by your comment when you described the nation-to-nation process as a distinction-based approach that would exclude urban Indigenous people. You also mentioned that your organization, the

— s'instruire, recevoir de la formation, avoir un emploi et contribuer à leur ville, leur province et leur pays.

Vous avez parlé de consentement éclairé, Ry. Il est pas mal difficile d'être informé ou de donner un consentement éclairé dans le monde d'aujourd'hui sans savoir comment tout fonctionne.

Encore une fois, ces organisations assurent un précieux service en travaillant avec ce gros système au Canada — les ministères fédéraux, les ministères provinciaux, les services municipaux — et en aidant les Canadiens autochtones à accéder aux nombreux programmes et services qui sont à leur disposition, à comprendre tous les différents éléments de la structure de gouvernance, les conseils, les commissions, les fiduciaires et toutes ces choses-là. Nous augmentons lentement et constamment notre participation dans tous ces domaines. C'est très utile pour exercer notre influence sur le système.

Nous agissons concrètement aussi lorsque nous remarquons une absence de voix, de voix autochtone à certains endroits. Je vous donne un exemple concret. Winnipeg a plusieurs divisions scolaires. Nous avons tenté pendant des années de faire élire des Autochtones qualifiés à ces conseils de fiduciaires, mais sans grand succès. Ce que nous disons aujourd'hui, lorsque nous visitons les divisions scolaires — les fiduciaires et surintendants, les autres employés — c'est que, si nous ne pouvons pas nous faire élire aux organismes décisionnels, au conseil des fiduciaires, alors nous devons trouver moyen d'avoir de l'influence sur le système. À Winnipeg, un écolier sur quatre est autochtone. Si nous voulons un système scolaire plus réceptif, plus inclusif, plus représentatif de nos élèves, il faut que ce soit par l'engagement, la conversation et le dialogue, puis le désir de changer.

S'il n'y a pas de voix autochtone dans les conseils de fiduciaires, pour prendre ces grandes décisions, donner des directives à leurs fonctionnaires, alors il y a une lacune. Comment la combler? Nous les encourageons à se donner une capacité consultative autochtone en attirant des dirigeants de la communauté autochtone — des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des citadins — qui siégeront à ces comités et sauront donner des conseils directs aux fiduciaires; nous répondrons à leurs questions, leur expliquerons quoi faire, parce qu'ils ne le savent pas vraiment. C'est ce qu'ils vous diront. Voilà un exemple de la façon d'apporter des changements systémiques généraux aux différents systèmes au Canada lorsqu'il n'y a pas de voix autochtone dans l'un ou l'autre de ces endroits. C'est très pratique.

Le sénateur Christmas : J'ai plusieurs questions, mais je sais que le temps presse.

Monsieur Johnston, j'ai été très surpris et très impressionné par le commentaire que vous avez eu pour décrire le processus de nation à nation comme approche adaptée qui exclurait les Autochtones vivant en milieu urbain. Vous avez aussi mentionné

Aboriginal council, is the only urban-based political voice in Canada.

In an ideal world, let's say 15 years from now, what would urban Indigenous governance look like?

Mr. Johnston: Beautiful question. Thank you.

We have been doing a lot of thinking about that, and from several different perspectives. Very quickly, if we go back to the Indian Act that we mentioned earlier, we view the Indian Act as imposing a non-Indigenous governance structure on our peoples as a whole. We know that some of our societies — and we were societies: we were nations — were matriarchal. Women played a huge role in these societies, arguably the most important role, which is leadership. We know that where we see positive change in any community, there's general good responsible leadership — vision, mission — and we have examples of that. Not enough of them, but they're coming.

So we're also hearing a term now in Winnipeg, we use it every day, "indigenization" of organization, of structure. What do we mean by that? It could be different for Anishinaabe or Ojibway, it could be different for Inuit or Cree. It could be different for Mohawk or Haudenosaunee. It's a question that absolutely can be answered, needs to be answered, if we are truly to recover our ways of doing things. Important decisions must be decided by consensus, not by me as the chief, or you as a councillor, it's about community and what's good for the majority or all of us.

There was a huge interruption in our view of who we were. Again, our primary structure is the circle. The non-Indigenous structure is the pyramid, or the hierarchy. You would say as a general comment that by and large for Indigenous communities, prior to contact and for some time after — because we still had some integrity, and we still do in some places — the leadership structure, the governance structure was flatter. We didn't create a situation where anyone was over powered, anyone could damage the community with poor decisions because there wasn't enough voice questioning what they were saying or doing.

As a Canadian having lived 70 years in this country, having been born without status, so a Canadian from day one, as soon as I attained the age of 18, I could vote, unlike my brothers and sisters, relations on reserve. Then I went to school primarily with non-indigenous students, because we were the only Indigenous family in our little town outside of Thunder Bay, and got the same education as other Canadians, and probably the same opportunities. What I lost was my culture, my language, any real knowledge of who I was as Anishinaabe or an Indigenous person. You can argue until you're blue in the face about what

que votre organisation, le conseil autochtone, est la seule voix politique urbaine au Canada.

Dans un monde idéal, mettons dans 15 ans, à quoi ressemblerait la gouvernance autochtone urbaine?

M. Johnston : Belle question. Merci.

Nous y avons longuement réfléchi, dans différentes perspectives. Très rapidement, pour revenir à la Loi sur les Indiens, que nous avons mentionnée tantôt, nous considérons qu'elle impose une structure de gouvernance non autochtone à l'ensemble de nos peuples. Nous savons que certaines de nos sociétés — et nous étions des sociétés; nous étions des nations — étaient matriarcales. Les femmes ont joué un rôle immense dans nos sociétés et sans doute le rôle le plus important, qui est le leadership. Nous savons que, lorsque nous voyons du changement positif dans une communauté, c'est généralement qu'il y a un bon leadership responsable — vision, mission — et nous en avons des exemples. Pas suffisamment, mais ils viennent.

À Winnipeg, nous entendons aussi un terme que nous utilisons tous les jours, « autochtonisation » de l'organisation, de la structure. Qu'entend-on par là? Ce pourrait être différent pour les Anishinaabe ou les Ojibway, ce pourrait être différent pour les Inuits ou les Cris. Ce pourrait être différent pour les Mohawks ou les Haudenosaunee. C'est une question à laquelle on peut absolument répondre, à laquelle il faut répondre, si l'on veut vraiment retrouver nos façons de faire. Les grandes décisions doivent se prendre par consensus, non pas par moi comme chef, ni par vous comme conseiller; elles concernent la communauté et ce qui est bon pour la majorité ou pour nous tous.

Il y a eu une césure abrupte dans notre perception de notre identité. Là encore, notre structure primaire est le cercle. La structure non autochtone est la pyramide, ou la hiérarchie. En général, vous diriez que, pour les communautés autochtones, avant et un certain temps après la prise de contact — parce que nous avions encore une certaine intégrité, et nous l'avons encore à certains endroits — la structure de leadership, la structure de gouvernance, était plus horizontale. Nous n'avons pas créé de situation où quelqu'un avait trop de pouvoir, où quelqu'un pouvait faire du tort à la communauté en prenant des mauvaises décisions parce qu'il n'y avait pas de voix assez forte pour remettre en question ce qui se disait ou se faisait.

En tant que Canadien qui a vécu 70 ans dans ce pays, né sans statut, donc Canadien dès le premier jour, dès que j'ai eu 18 ans, j'ai pu voter, au contraire de mes frères et mes sœurs, de mes relations dans les réserves. Ensuite, je suis allé à l'école principalement avec des élèves non autochtones, parce que nous étions la seule famille autochtone dans notre petite ville près de Thunder Bay, et nous avons reçu la même éducation que les autres Canadiens, et probablement eu droit aux mêmes chances. J'ai perdu ma culture, ma langue, toute connaissance réelle de mon identité d'Anishinaabe ou d'Autochtone. On peut

was better, or what was right, or what was wrong, but that was the reality. Today, I know a few words in Anishinaabe or Ojibway, but my primary language is English. Those are concrete examples.

The bigger question going forward: Where are we going? Are we going there as truly Indigenous, or are we going there as a hybrid? These are legitimate questions. For me, when I visit our remote and rural communities where cultural integrity is still incredibly high, I see a beauty in the people that is unbelievable. I have done this. I was a correctional prohibition officer in Ontario and I used to fly into remote communities in northern Ontario, and I've seen this firsthand. Our people would give you the shirt off their back, even if they didn't have a shirt. That's how beautiful it is. The pain and the suffering was there, the suicides, taking children away from their families and then placing them in foster homes off reserve, and then seeing some of them abused. I had to leave after some time. But, like I say, we're trying to move beyond that, and we're trying to ask the question: What is the best way to get there? And there's no one way. It's for us to work collectively to identify that.

The Chair: Unfortunately, we have these wonderful conversations that we have to end much too soon. Thank you, gentlemen.

(The committee adjourned.)

argumenter jusqu'à épuisement total sur ce qui était mieux, ce qui était bien, et ce qui était mal, mais telle était la réalité. Aujourd'hui, je connais quelques mots d'anishinaabe ou d'ojibway, mais ma langue maternelle est l'anglais. Ce sont là des exemples concrets.

La grande question qui se pose est : où allons-nous? Y allons-nous comme de vrais Autochtones, ou y allons-nous comme hybrides? Ces questions sont légitimes. Pour moi, lorsque je visite nos collectivités isolées et rurales, où l'intégrité culturelle reste incroyablement élevée, je vois chez les gens une beauté incroyable. J'ai fait cela. J'ai été agent d'interdiction correctionnelle et je prenais l'avion pour me rendre dans les collectivités éloignées du Nord de l'Ontario, et j'ai vu cela de mes yeux. Nos gens vous donneraient leur chemise, même s'ils n'en ont pas. C'est pour vous dire à quel point c'est beau. La douleur et la souffrance étaient là, les suicides, le retrait des enfants de leur famille et leur placement en foyer d'accueil hors réserve, puis la violence dont certains d'entre eux ont été victimes. J'ai dû partir après un certain temps. Mais, comme je le dis, nous essayons de dépasser tout cela, et nous essayons de demander : quelle est la meilleure façon d'y arriver? Et il n'y a pas de solution unique. C'est à nous de travailler collectivement pour trouver la nôtre.

La présidente : Malheureusement, nous devons interrompre beaucoup trop tôt ces merveilleuses conversations. Merci, messieurs.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

WINNIPEG, Friday, March 23, 2018

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 1:58 p.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I'd like to welcome our first panel this afternoon. We're continuing our study of the new relationship between Canada and First Nations, Inuit, and Metis peoples. One of the specific topics this afternoon is the effect of cannabis legislation on Indigenous communities.

I am happy to welcome, from the Manitoba Metis Federation, Mr. Jack Park, Minister, Energy and Infrastructure, and, as individuals, Dr. Catherine Cook, Melanie MacKinnon and Dr. Ian Whetter, all from the University of Manitoba.

We have an hour altogether. First we'll hear comments from the panel, and then there will be questions from the senators.

Mr. Park, please begin.

Jack Park, Minister, Energy and Infrastructure, Manitoba Metis Federation: Thank you for allowing us to present to you this afternoon, on behalf of the Manitoba Metis Federation government in Manitoba, and for the kind introduction.

I should elaborate a bit further in regard to my role with the government of the Metis nation in Manitoba. Not only am I the Minister of Energy and Infrastructure, I am also the chairman of Metis N4 Construction. It's a for-profit arm of the government. We had submitted a proposal on the cannabis opportunities in Manitoba, which we'll elaborate on a bit later. I wanted to get more into the nation-to-nation relationship with the Government of Canada and our position as it is to date.

I can tell you, from the comments I hear from our president, David Chartrand, it is fantastic news. The recent budget is a prime example of the government's commitment to the Metis people of Canada as a whole. We're very pleased that the government has seen now the impact that the Metis people can make if we're given the opportunity to participate in the economy.

TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le vendredi 23 mars 2018

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 13 h 58, afin d'étudier les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe d'experts cet après-midi. Nous poursuivons notre étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. L'un des sujets particuliers qui seront abordés cet après-midi est l'effet de la légalisation du cannabis sur les communautés autochtones.

Je suis heureuse d'accueillir le représentant de la Fédération des Métis du Manitoba, M. Jack Park, ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, et, à titre personnel, la Dre Catherine Cook, Mme Melanie MacKinnon et le Dr Ian Whetter, tous membres de l'Université du Manitoba.

Nous disposons d'une heure au total. Nous entendrons d'abord les observations du groupe d'experts, puis les sénateurs poseront des questions.

Monsieur Park, veuillez commencer.

Jack Park, ministre, Énergie et Infrastructure, Fédération des Métis du Manitoba : Au nom du gouvernement de la Fédération des Métis du Manitoba, je vous remercie de nous permettre d'intervenir cet après-midi et de votre aimable présentation.

Je devrais vous fournir un peu plus de précisions quant à mon rôle au sein du gouvernement de la nation des Métis du Manitoba. Je suis non seulement ministre de l'Énergie et de l'Infrastructure, mais aussi président de la Metis N4 Construction, un organisme à but lucratif du gouvernement. Nous avons présenté une proposition sur les débouchés du cannabis au Manitoba, sur laquelle nous vous communiquerons plus de renseignements un peu plus tard. Je tenais avant tout à aborder la question de notre relation de nation à nation avec le gouvernement du Canada et de notre position jusqu'à maintenant.

Compte tenu des commentaires que j'ai entendu notre président, David Chartrand, formuler, je peux vous dire que les nouvelles sont fantastiques. Le récent budget est un excellent exemple de l'engagement du gouvernement à l'égard de l'ensemble des Métis du Canada. Nous sommes ravis que le gouvernement constate maintenant l'incidence que les Métis

We haven't been given that opportunity in the past. We've had to struggle and fight for every inch that we could get under previous governments. I am thinking of the solidification of section 35, with the Metis people being included in the Constitution in 1986. It took a long time to come to fruition. We believe it's there now. We're very thankful to Prime Minister Trudeau and his government for the relationship they've built and continue to foster in terms of benefits for our people.

I can also say that we're very pleased with the participation of the senators from Manitoba who continue to support us in our endeavours within the province. I am sure you've all heard the news of the last couple of days. It hasn't been a very pleasant time for the Manitoba Metis Federation and our relationship with the province. I don't want to elaborate too much on that because we're not here to talk about the province. We're here to talk about the Government of Canada.

Overall, we're very pleased. We're quite excited to be given the opportunity to prove ourselves. Over the past probably four years we've established our own Metis pharmacy across the street from our headquarters there at 150 Henry Avenue. We thought that would be beneficial to our Metis citizens. Because of the economic opportunities we've been given for the last 2.5 years with the Manitoba Hydro project, we have made a lot of money. We're now returning it to our Metis citizens by ensuring our elders don't have to worry about their medication anymore. The president has made a commitment to our elders that he will ensure that they get their medication for free. They just have to meet a few little stipulations, but he has ensured our elders that they will never have to worry about whether they can afford their hydro bill or afford their rent. The medical burden on our elders has been immense. We're very pleased to have the opportunity to give back to our elders who have guided us thus far. We're very pleased with that.

I don't want to take up too much more time. Let's give the other people the opportunity to speak. I am very pleased with the relationship the Government of Canada has with the Metis Nation as a whole across Canada.

Dr. Catherine Cook, Vice Dean, Indigenous Health, Rady Faculty of Health Sciences and Head, Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing, University of Manitoba, as an individual: Thank you for allowing us the opportunity to speak to you about some of the issues we consider important in the relationship among Canada, the provinces, and

peuvent avoir si on leur donne l'occasion de participer à l'économie.

Cette chance ne nous a pas été offerte par le passé. Sous les gouvernements précédents, il nous fallut combattre pour chaque petite concession que nous pouvions obtenir. Je pense, entre autres, à la consolidation de l'article 35, qui a permis d'inclure les Métis dans la Constitution de 1986. La réussite de cette initiative a exigé beaucoup de temps. Nous croyons que c'est maintenant un fait accompli, et nous sommes très reconnaissants au premier ministre Trudeau et à son gouvernement de la relation qu'ils ont nouée avec nous et qu'ils continuent de favoriser au profit de notre peuple.

Je peux également affirmer que nous sommes très satisfaits de la participation des sénateurs du Manitoba qui continuent d'appuyer nos entreprises au sein de la province. Je suis sûr que vous avez tous entendu les nouvelles des derniers jours. La Fédération des Métis du Manitoba et notre relation avec la province traversent une excellente période. Je ne tiens pas à trop m'étendre sur le sujet, car nous ne sommes pas ici pour discuter de notre province. Nous sommes ici pour parler du gouvernement du Canada.

Dans l'ensemble, nous sommes très satisfaits et tout à fait emballés de l'occasion qui nous est donnée de faire nos preuves. Au cours des quelque quatre dernières années, nous avons établi notre propre pharmacie métisse en face de notre siège social, au 150, avenue Henry. En raison des possibilités économiques qui nous ont été offertes au cours des deux dernières années et demie dans le cadre du projet d'Hydro-Manitoba, nous avons réalisé d'importantes recettes. Nous restituons maintenant l'argent à nos citoyens métis en veillant à ce que nos aînés n'aient plus à se préoccuper de l'achat de leurs médicaments. Notre président s'est engagé à faire en sorte que nos aînés obtiennent leurs médicaments gratuitement. Ils doivent simplement satisfaire à quelques conditions, mais il leur a garanti qu'ils n'auraient plus jamais à s'inquiéter d'être en mesure de payer leur loyer ou leur facture d'électricité. Le fardeau médical qui pèse sur nos aînés est immense. Nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de témoigner de notre reconnaissance à nos aînés, qui nous ont guidés jusqu'à maintenant. Nous nous réjouissons de cela.

Je ne tiens pas à accaparer votre temps beaucoup plus longtemps. Donnons donc aux autres intervenants l'occasion de s'exprimer. Je suis très heureux de la relation que le gouvernement du Canada entretient avec la nation des Métis à l'échelle nationale.

Dre Catherine Cook, vice-doyenne, Santé des Autochtones, faculté des sciences de la santé Rady, et chef, Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing, Université du Manitoba, à titre personnel : Je vous remercie de l'occasion qui nous est donnée de vous entretenir de certains des enjeux propres aux services de santé, à l'éducation et à la recherche que nous jugeons importants dans la relation qui existe entre le

the First Nations, Metis and Inuit populations specific to health services, education and research.

Our current health system, as well as other systems such as education, child welfare and justice, is largely based on historic legislation and policy of the federal government. That identified specific Indigenous issues as separate, distinct and the responsibility of the federal government. As the systems evolved further with the provinces and responsibility was given to the provinces, the separation and the restrictions imposed through the federal directives, such as the Indian Act and the Indian Health Policy, resulted in some significant inequity and disparities in some provinces as a result of jurisdictional ambiguity. There's also some reluctance by some provinces to take financial responsibility for some of the health services and benefits for First Nations, despite the fact that they are actually members of the province as well as First Nations.

First Nations have also wanted to hold the federal government accountable for the commitments and often do not have a strong relationship with provincial governments. The colonial systems reinforce Canadian society's perspective that it's acceptable to exhibit racist and discriminatory behaviours toward Indigenous people, while also implying that Indigenous people get everything for free and don't take care of anything, while living unhealthy lifestyles plagued by drugs and alcohol.

Multiple policy barriers exist as a result of jurisdictional ambiguity and health care. Some of these include the access to provincially run services, the dialogue between the two systems, access to health benefits, transportation, and the impression by health care workers that there's a parallel system for primary health care for First Nations, Metis and Inuit that is fully funded by the federal government. These systems will frequently exclude or marginalize Indigenous people, undermine our abilities, undermine our contributions, and assume Indigenous peoples are takers and not capable of managing our lives. I will get a little more positive in like two minutes, so relax. Basically recognizing that inequities exist in access to and entry to most services, there are some significant disparities between provincial and federally funded systems and there are some actions that can be taken.

At the University of Manitoba, over the last few years, recognizing that First Nations, Metis and Inuit people may have had dispirit or inequitable access to appropriate education as a result of fiscal and human resource disparities, the University of Manitoba has worked to support communities and students through a variety of activities. The vice provost for Indigenous

Canada, les provinces, les Premières Nations et les populations de Métis et d'Inuits.

Notre système de santé actuel, ainsi que d'autres systèmes comme ceux liés à l'éducation, à la protection de l'enfance et à la justice, reposent principalement sur des lois et des politiques qui ont été adoptées dans le passé par le gouvernement fédéral. Quand les systèmes ont évolué davantage et que leur responsabilité a été confiée aux provinces, la séparation et les restrictions imposées par les directives fédérales, comme la Loi sur les Indiens et la Politique sur la santé des Indiens, ont entraîné des disparités et des injustices flagrantes en raison de l'ambiguïté en matière de compétence. De plus, certaines provinces hésitent à assumer la responsabilité financière de certains services de santé et de certaines prestations destinés aux membres des Premières Nations, en dépit du fait qu'ils sont à la fois membres de la province et des Premières Nations.

Les Premières Nations souhaitent également tenir le gouvernement fédéral responsable des engagements qu'il a pris, étant donné que, souvent, elles n'entretiennent pas des relations solides avec les provinces. Les systèmes coloniaux renforcent l'impression de la société canadienne selon laquelle il est acceptable d'adopter des comportements racistes et discriminatoires à l'égard des Autochtones. Ces systèmes laissent aussi entendre que les Autochtones obtiennent tout gratuitement, ne s'occupent de rien et adoptent des modes de vie malsains caractérisés par la consommation de drogues et d'alcool.

Plusieurs obstacles liés à des politiques découlent de l'ambiguïté en matière de compétence et des soins de santé. Au nombre de ces obstacles, on retrouve l'accès aux services offerts par les provinces, l'interaction entre les deux systèmes, l'accès aux prestations de santé et aux moyens de transport, et l'impression qu'ont les travailleurs de la santé que les Premières Nations, les Métis et les Inuits bénéficient d'un système parallèle de soins de santé primaires financé complètement par le gouvernement fédéral. Souvent, ces systèmes excluent ou marginalisent les Autochtones, minent nos aptitudes, portent atteinte à nos contributions et présument que les Autochtones sont des profiteurs incapables de gérer leur vie. J'adopterai un ton un peu plus positif dans à peu près deux minutes. Vous pouvez donc vous détendre. Tout en reconnaissant essentiellement que des injustices existent en ce qui concerne l'admission et l'accès à la plupart des services et qu'il y a d'importantes disparités entre les systèmes financés par les provinces et les systèmes financés par le gouvernement fédéral, on peut constater que certaines mesures peuvent être prises.

Comme l'Université du Manitoba a reconnu au cours des dernières années que les Premières Nations, les Métis et les Inuits pouvaient avoir été découragés ou avoir eu un accès inéquitable à une éducation appropriée, en raison de disparités en matière de finances et de ressources humaines, l'université s'est employée à soutenir les collectivités et les étudiants en

engagement has a leadership role in promoting Indigenous awareness, Indigenous engagement and Indigenous achievement in multiple venues.

At the Rady Faculty of Health Sciences, which is where we all belong, with the support of our allies and our colleagues we've created a senate-approved Indigenous institute of health and healing. We call it Ongomiizwin. It supports Indigenous health in those three pillars of research, education and delivery of health services. Our models are influenced or developed by community. We do this with our faculty reconciliation action plan guiding the work that we do.

The establishment of a vice dean of Indigenous health for the RFHS, which is me, has provided the ability to develop the infrastructure to better address these inequities, certainly in access but also in the disparities, resources, supports and Indigenous mentors, staff and faculty.

At Ongomiizwin education we support Indigenous students in achieving success in the health professional degree programs of medicine, nursing, pharmacy, rehab sciences and dentistry, as well as graduate students in Indigenous health research. This has been achieved through addressing inequity in the admission processes, working to create culturally safe spaces through the development of a robust Indigenous health curriculum, engaging in the community, and providing community practicums and training opportunities.

Ongomiizwin research continues to strengthen their relationship with Indigenous research partners and Indigenous communities by focusing on research that is meaningful to our communities. We've forged some very strong relationships with CIHR and its researchers. Our health services, formally the Northern Medical Unit, have a 40-plus year history of providing health services to communities. Recent engagement with the community on the development of service models and enhanced engagement has resulted in a physician charter. I've actually brought copies of some of the work that we've done, if you would like to have those as resource material.

Within the Winnipeg Regional Health Authority the reason that is important is that all of our health care professional degree students are educated at the university, but the practicums are all done within the Winnipeg Regional Health Authority. We've had a parallel system where we've created the Indigenous health programs so that we can support First Nations, Metis and Inuit patients and families receiving health services. That involves the

organisant diverses activités. Le vice-recteur de la mobilisation des Autochtones assume un rôle de chef de file en favorisant à plusieurs endroits la sensibilisation aux Autochtones, la mobilisation des Autochtones et les réalisations autochtones.

À la faculté des sciences de la santé Rady, où nous travaillons tous, nous avons créé l'Indigenous Institute of Health and Healing approuvé par le sénat avec l'appui de nos alliés et de nos collègues. Nous l'avons appelé Ongomiizwin. L'institut soutient la santé des Autochtones au moyen des trois piliers suivants : la recherche, l'éducation et la prestation de services de santé. Nos modèles sont élaborés ou influencés par la communauté. Le plan d'action de notre faculté en matière de réconciliation guide le travail que nous accomplissons.

La création d'un poste de vice-doyenne de la santé des Autochtones pour la faculté des sciences de la santé Rady, poste que j'occupe, a permis le développement de l'infrastructure requise pour mieux remédier aux iniquités liées assurément à l'accès, mais aussi aux disparités, aux ressources disponibles, aux services de soutien et au nombre de mentors, de membres du personnel et de facultés autochtones.

À Ongomiizwin, nous aidons les étudiants autochtones à réussir des programmes en médecine, en sciences infirmières, en pharmacie, en sciences de la réadaptation et en dentisterie menant à l'obtention de grades de professionnel de la santé, et nous aidons les étudiants diplômés à mener des recherches en santé autochtone. Cela a été accompli en rectifiant les injustices des processus d'admission, en tâchant de créer des milieux culturellement sécuritaires grâce à l'élaboration d'un solide programme d'études sur la santé autochtone, à la mobilisation de la communauté et à l'offre de stages communautaires et de possibilités de formation.

Le volet de recherche d'Ongomiizwin continue de renforcer ses relations avec des partenaires de recherche autochtones en mettant l'accent sur des recherches qui sont significatives pour nos collectivités. Nous avons noué de solides relations avec les IRSC et leurs chercheurs. Nos services de santé, anciennement connus sous le nom d'unité médicale du Nord, ont plus de 40 années d'expérience de la prestation de services auprès des collectivités. Les efforts déployés récemment pour se porter à la rencontre de la communauté autochtone en vue d'élaborer des modèles de service et pour accentuer la mobilisation ont entraîné la création d'une charte des médecins. En fait, j'ai apporté des copies de certains des travaux que nous avons réalisés, au cas où vous aimeriez les avoir comme ressources documentaires.

La raison pour laquelle cela importe, c'est que tous nos étudiants titulaires de grades de professionnels de la santé ont été instruits à l'université, mais les stages ont tous lieu au sein d'établissements relevant de l'office régional de la santé de Winnipeg. Nous disposons d'un système parallèle en ce sens que nous avons créé des programmes de santé autochtone afin de pouvoir aider les patients et les familles métis, inuits et des

interpreter services in multiple dialects. Looking at discharge planning was always a huge challenge for some of our people. Being discharged back to communities with the assumption that certain resources existed that did not, people were more likely to decompensate fairly quickly in the community.

Premières Nations qui reçoivent des services de santé. Ce système comprend des services d'interprétation en plusieurs dialectes. En ce qui concerne la planification des congés, elle avait toujours représenté un énorme problème pour certains de nos membres. Les gens qui, après un séjour à l'hôpital, sont renvoyés dans leur collectivité en présumant à tort qu'elle dispose de certaines ressources sont plus susceptibles de souffrir assez rapidement de décompensation au sein de la collectivité en question.

We also have a specific Indigenous patient advocates to address issues as they arise. Most common were the challenges around accessing resources that would support clients. How do you access your non-insured health benefits, housing, accessibility aids and medical transportation? People are frequently treated badly or misunderstood within the health care system, as in other systems. We wanted to have a safe place for people to come and express their concerns. We offer to walk through the process with them and look at mediating or mitigating the challenges that people have had, but it doesn't always work. We are there for people. Certainly we are very skilled and knowledgeable in what is the recourse for anybody who has had challenges within the health care system.

Nous disposons aussi d'un défenseur particulier des intérêts des patients autochtones afin de régler les problèmes à mesure qu'ils se posent. Les problèmes les plus communs sont liés à l'accès à des ressources qui soutiendraient les clients. Comment peuvent-ils avoir accès à des prestations de santé non assurées, à un logement, à des aides à la mobilité et à des transports pour raisons médicales? Souvent, les gens sont maltraités ou incompris au sein du système de soins de santé, ainsi qu'au sein d'autres systèmes. Nous souhaitions créer un endroit sécuritaire où les gens peuvent exprimer leurs préoccupations. Nous offrons de leur expliquer les étapes du processus, et nous cherchons à arbitrer ou à atténuer les différends auxquels les gens font face, mais cela ne fonctionne pas toujours. Nous sommes là pour aider les gens. Nous sommes certainement très qualifiés et bien informés en ce qui concerne les recours dont peut se prévaloir toute personne qui rencontre des problèmes au sein du système de soins de santé.

Also important is the development of a workforce that is representative of the community. We are looking at increased hiring of Indigenous people and at the need for education of our current staff. It was paramount for Indigenous people and our issues that a culturally safe education and training program be provided. We've developed that. It's in process right now, along with several workshops. We have set up a system so that individuals can have access to traditional healers and elders within our sites, if that's what they choose. That has been working very well.

Il importe également de développer une main-d'œuvre représentative de la communauté. Nous envisageons donc d'embaucher un plus grand nombre d'Autochtones, et nous étudions la nécessité de former notre personnel actuel. Il était primordial pour les Autochtones et pour la résolution de nos problèmes que nous développions un programme d'éducation et de formation culturellement sécuritaire. Nous l'avons fait. Le processus est maintenant en cours, ainsi que l'offre de plusieurs ateliers. Nous avons établi un système qui permet aux gens d'avoir accès à des guérisseurs traditionnels et à des aînés dans nos établissements, s'ils le souhaitent. Ce système fonctionne très bien.

The Truth and Reconciliation Commission calls to action provided an opportunity to have the RHA come on board and the university more fully in their commitment to the Indigenous community. As a framework for action, we have measurable targets and deliverables to guide our work. The action plan is not something that Indigenous people have to do. This is about all Canadians, all staff, all faculty and all students. I have shared some of the examples with you such as the university's reconciliation action plan. The Ontario government has a reasonably good one. Their progress report on an annual basis is focused on the themes that they've delivered. We're looking at doing the same thing in Manitoba.

Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation nous ont donné l'occasion de rallier l'office régional de la santé et ont donné à l'université la chance de prendre un engagement plus complet à l'égard de la communauté autochtone. Notre cadre d'action comprend des cibles mesurables et des produits livrables qui orientent notre travail. Le plan d'action n'est pas composé de mesures que les Autochtones doivent prendre, mais il concerne plutôt l'ensemble des Canadiens, des membres du personnel, des facultés et des étudiants. Je vous ai fait part de certains des exemples, comme le plan d'action de l'université en matière de réconciliation. Celui de l'Ontario est raisonnablement réussi. Leur rapport annuel d'étape met l'accent sur les thèmes auxquels appartiennent les produits qu'ils ont livrés. Nous envisageons de faire la même chose au Manitoba.

We have a Path to Reconciliation Act. We've submitted our first progress report for this year through the Government of Manitoba. We'd like it to be a little more structured and more than just the minister's office responding to what has been done, so that each and every person involved in providing service can take part. The policy barriers essentially are those jurisdictional barriers, and challenges to funding health care and health benefits. It has always been a big challenge in Manitoba.

I will finish up with a question that I have. Maybe we can just discuss it. With First Nations health programs now under Indigenous Services Canada, how will they roll out or take responsibility for the health services mandate formally articulated through the operational and strategic leadership of Health Canada? There are many things we can do internally if we have the very committed leadership, allies and people in authority who will work with you side by side to make sure that they happen.

We have worked very hard to ensure that our communities are on board, as are our students and as are our faculty. We've made some small inroads into some of the challenges we faced as a result of the legislation and policy barriers.

Melanie MacKinnon, Executive Director, Ongomiizwin Health Services, University of Manitoba, as an individual: Thank you for having me and us as a team. It is quite an honour and privilege. I will speak more to nation-to-nation relationships, in addition to what Dr. Cook has shared. I want to offer it from a personal perspective as well.

My background is nursing. I am Cree. I am originally from Misipawistik Cree Nation. All my clinical work has been done on reserve in remote or isolated communities. When the clinical practice phase of my career was finished, I was into management and policy analyst roles with the Assembly of Manitoba Chiefs, and then more into the health services and academic roles with the university. I am quite honoured to have the robust career that I have had, and all of it has been in Indigenous health.

In addition to what I've done from an intellectual, professional or academic perspective is what I've done with myself, for myself and for my family from a personal perspective. I am also a sun dancer, a traditionalist and a ceremonialist. I am honoured to be able to work with Dr. Cook, who allows me to bring my whole self into the capacity that I serve in my particular role.

Nous avons la Loi sur la réconciliation. Nous avons présenté notre premier rapport d'étape de l'année en cours par l'entremise du gouvernement du Manitoba. Nous aimerions que le rapport soit un peu plus structuré et que le bureau du ministre ne soit pas le seul intervenant à réagir au travail réalisé, de sorte que chaque personne qui fournit un service puisse participer au processus. Les obstacles liés à des politiques sont essentiellement les ambiguïtés en matière de compétence, ainsi que les problèmes de financement des soins de santé et des prestations de santé. Le financement a toujours représenté un énorme défi au Manitoba.

Je vais conclure en posant une question. Nous pourrions peut-être en discuter. Maintenant que les programmes de santé des Premières Nations relèvent de Services aux Autochtones Canada, comment les mettront-ils en œuvre ou assumeront-ils la responsabilité du mandat en matière de services de santé, anciennement établi par les dirigeants opérationnels et stratégiques de Santé Canada? Nous pouvons accomplir pas mal de choses si les dirigeants, les alliés et les personnes en position d'autorité font preuve d'une grande détermination et travaillent à nos côtés pour veiller à ce que ces choses se produisent.

Nous avons travaillé d'arrache-pied afin de nous assurer que nos collectivités nous appuient, à l'instar de nos étudiants et de notre faculté. Nous nous sommes légèrement attaqués à certains des problèmes auxquels nous faisons face en raison des obstacles créés par les lois et les politiques.

Melanie MacKinnon, directrice générale, Services de santé Ongomiizwin, Université du Manitoba, à titre personnel : Je vous remercie de nous avoir invités, moi et les autres membres de notre équipe. C'est un grand honneur et un privilège de comparaître devant vous. Outre les renseignements que la Dre Cook vous a communiqués, je parlerai plus précisément des relations de nation à nation. Je tiens aussi à m'exprimer à titre personnel.

Mes antécédents sont en sciences infirmières. Je suis une Crie originaire de la Nation crie de Misipawistik. Tout mon travail clinique a été effectué dans des réserves éloignées ou isolées. Lorsque le stade clinique de ma Drcarrière a pris fin, j'ai assumé des rôles de gestion et d'analyse des politiques pour le compte de l'Assemblée des chefs du Manitoba, puis des rôles plus liés aux services de santé et à l'enseignement universitaire. Je suis très chanceuse d'avoir eu une solide carrière entièrement consacrée à la santé autochtone.

En plus de mon cheminement intellectuel, professionnel ou universitaire, j'aimerais vous faire part de ce que, sur le plan personnel, j'ai fait pour moi-même et pour ma famille. Je suis une danseuse du soleil, une traditionaliste et une spécialiste des cérémonies. Je suis fière d'être en mesure de travailler avec la Dre Cook, qui me permet d'utiliser toute ma personne pour jouer mon rôle particulier.

It was important I share that because I want to talk about health from a holistic perspective. As a workforce we can't expect our colleagues, our professionals and our staff to leave part of themselves at home, as in their spirit or their emotional health and wealth. Some of the work we've been able to do at Ongomiizwin is to incorporate our teaching ceremonies from our elders into our particular organizational design. We believe that culture can change culture and make it a very healthy place to be. As Dr. Cook has mentioned, we have made significant investment into training culturally safe and competent health care practitioners. We are increasing those numbers every day, annually. Those practitioners also want a safe place to work. They want a culturally safe organization. What that means to us is actually redistribution or rebalance of power.

When I talk about relationships, I will talk about them in relation to power. First and foremost was the ability of our vice dean and our vice provost to actually hire a critical mass of Indigenous health leaders in multiple different clinical areas. As a critical mass we were able to inform, shape and influence policy procedures to get us to the point where we created the Senate-approved Indigenous Institute of Health and Healing.

A lot of work behind the scenes happened. One of our foundational principles was respecting the nation-to-nation relationship. As an academy or as a university we are not in a position to negotiate on behalf of communities. We want to enter into bilateral relationships and signatory relationships with them over the services we provide, not necessarily more than that. We have to respect what those original principles are as they relate to relationship reparation.

To us, there are six Rs in that regard. Many of them are familiar to you with respect to respect, reconciliation, cooperation and partnership. With respect to reconciliation we had to understand that there were multiple levels and the first part was within ourselves. That goes back to hiring workforce and being your whole self when we come into the place we are creating. Just as Prime Minister Trudeau said, reconciliation is between myself and yourself and between my spirit and your spirit. That is definitely the spirit within the cultural context of our organization.

We have a few other considerations in a service delivery modality: the creation of reflective programs for the communities we're serving; recruitment and retention of culturally safe practitioners, professionals and allies we talked about; and an anti-racist approach. We continue to be led by the

Il était important que je vous communique cette information, parce que je souhaite parler de la santé d'un point de vue global. En tant que membre d'un effectif nous ne pouvons nous attendre à ce que nos collègues, nos professionnels de la santé et nos membres du personnel laissent une partie d'eux-mêmes à la maison, comme leur esprit ou leur richesse ou santé émotionnelle. Certaines des initiatives que nous avons été en mesure de mettre en œuvre à Ongomiizwin visent à intégrer dans notre conception organisationnelle particulière les cérémonies que nos aînés utilisent à des fins d'enseignement. Nous croyons que la culture peut modifier la culture organisationnelle et rendre sain un milieu de travail. Comme la Dre Cook l'a mentionné, nous avons grandement investi dans la formation de praticiens de la santé compétents et culturellement sécuritaires. Chaque année, chaque jour, nous contribuons à accroître leur nombre. Ces praticiens souhaitent également travailler dans un milieu sécuritaire. Ils veulent être au service d'une organisation culturellement sécuritaire. Cela signifie qu'en fait, le pouvoir doit être redistribué ou rééquilibré.

Lorsque je parlerai des relations, je le ferai relativement au pouvoir. D'abord et avant tout, notre vice-doyenne et notre vice-recteur ont eu la capacité d'embaucher une masse critique de chefs de file de la santé autochtones dans plusieurs différents secteurs cliniques. Grâce à notre masse critique, nous avons été en mesure de guider et façonner les procédures stratégiques requises pour nous amener à créer l'Indigenous Institute of Health and Healing approuvé par le sénat.

Beaucoup de travail s'est fait en coulisse. L'un de nos principes fondamentaux était le respect de la relation de nation à nation. En tant qu'institution d'enseignement ou en tant qu'université, nous ne sommes pas en position de négocier au nom des collectivités. Nous voulons nous engager dans des relations bilatérales avec elles, dans des relations en tant que signataires en ce qui concerne les services que nous offrons, et pas nécessairement plus que cela. Nous devons respecter la nature de ces principes originels et du rôle qu'ils jouent dans la réparation de la relation.

Nombre d'entre vous sont au courant de ces grands principes : le respect pour le respect, la réconciliation, la coopération et les relations. Au chapitre de la réconciliation, il nous fallait comprendre qu'il y a de multiples niveaux et que la première partie est en nous-mêmes. Cela concerne l'embauche de personnel et le fait d'être entier lorsqu'il est question de l'endroit que nous cherchons à créer. Comme le premier ministre Trudeau l'a dit, la réconciliation se fait entre moi et vous, ainsi qu'entre mon esprit et le vôtre. C'est assurément l'esprit qui caractérise le contexte culturel de notre organisation.

Il y a quelques autres aspects dont il faut tenir compte en ce qui concerne la modalité de la prestation de service : la création de programmes méditatifs pour les collectivités que nous desservons; le recrutement et le maintien en poste des praticiens, des professionnels et des alliés culturellement compatibles dont

principles from a First Nation perspective of the former late Grand Chief Dave Courchene in *Wahbung: Our Tomorrows*, which was written in 1971 as a response to the white paper and informed the national red paper, as many of you are familiar with. Some 47 or almost 48 years later we're still working on those principles. In half a century not much has changed. How we change things from the inside out is our locus of control is within the academic university or the academic centre.

With respect to health, we know that we will never have full health without wealth. We've been focused on a health care paradigm or a health care system for a number of years and its responsibilities in our health and wellness. We know from a population health perspective and a health equity perspective that we have to think much bigger than the health care system. What that looks, what that vision is and what those scenarios are up for discussion. That is the work we all have to do in the future as we move forward.

I did want to share a quote with you from Shaun Loney, a social entrepreneur, and his book *An Army of Problem Solvers: Reconciliation and The Solutions Economy*. From our perspective we're really trying to look at our health through the social determinant lens and the population health lens and how we are to make improvements outside of the health care system. He stated, alongside the Canadian government's efforts to "take the Indian out of the child" was a range of other policies to "take the Indian out of the economy." Too many of those policies persist today. Prosperity is the antidote to poverty. Without wealth, we will have poor health.

That's the lens we want to continue in our collective efforts with our partners and in our regional and national relationships to always have a bigger picture of what health truly looks like. I'll leave it at that.

Dr. Ian Whetter, Medical Lead, Ongomiizwin Health Services, University of Manitoba, as an individual: I am a family doctor. I have had the privilege of working in a number of Indigenous communities in Canada. During my training I happened to be able to work in Cambridge Bay, Nunavut. I did my residency training in Newfoundland and Labrador. I was able to work in some of the Inuit communities of Nunatsiavut, as well as the Inuit communities of Sheshatshiu and Natuashish. Then, as I came back across the country once I finished my residency, I worked in the Inuit communities in Nunavik of Kuujjuaq and in Quaqtaq on the Ungava coast. Then I moved back to Manitoba and worked through Ongomiizwin Health Services and then the

nous avons parlé; et une approche antiraciste. Nous continuons d'obéir aux principes qui s'accordent au point de vue des Premières Nations, tels qu'énoncés par le regretté grand chef Dave Courchene dans *Wahbung: Our Tomorrows*. Comme beaucoup d'entre vous le savent, cet ouvrage a été écrit en 1971 en réponse au livre blanc et a servi à étoffer le livre rouge national. Quelque 47 ou 48 ans plus tard, nous sommes toujours en train de travailler sur ces principes. En un demi-siècle, peu de choses ont changé. Notre façon de changer les choses de l'intérieur vers l'extérieur est notre locus de contrôle, et cela se fait depuis le milieu académique, depuis le milieu universitaire.

En ce qui concerne la santé, nous savons que nous n'aurons jamais la santé intégrale sans la richesse. Depuis un certain nombre d'années, nous nous focalisons sur un paradigme ou sur un système de soins de santé, ainsi que sur les responsabilités que nous avons à l'égard de notre santé et de notre bien-être. Dans l'optique de la santé de la population et de l'équité en matière de santé, nous savons que nous devons réfléchir de façon beaucoup plus globale que dans le simple contexte du système de santé. Ce à quoi cela pourra ressembler, la définition même de cette vision et des scénarios connexes doivent être discutés. C'est le travail que nous devrons tous faire pour la suite des choses.

J'aimerais citer un passage du livre de Shaun Loney, un entrepreneur social, intitulé *An Army of Problem Solvers: Reconciliation and The Solutions Economy*. Nous essayons vraiment d'envisager notre santé à travers la lentille des déterminants sociaux et de celle de la santé de la population. Nous essayons de voir comment nous allons pouvoir apporter des améliorations à l'extérieur du système de santé. Parallèlement aux efforts du gouvernement canadien de « sortir l'Indien de l'enfant », il y a eu toute une gamme de politiques pour « sortir l'Indien de l'économie ». Un trop grand nombre de ces politiques persistent encore aujourd'hui. La prospérité est l'antidote à la pauvreté. Sans richesse, notre santé restera précaire.

Voilà le point de vue que nous souhaitons promouvoir à travers nos efforts collectifs avec nos partenaires, ainsi que dans nos relations régionales et nationales. Nous devons sans relâche envisager la santé selon ce à quoi elle doit ressembler dans une perspective plus globale. Je vais m'arrêter là.

Dr Ian Whetter, chef des services médicaux, Services de santé Ongomiizwin, Université du Manitoba, à titre personnel : Je suis médecin de famille. J'ai eu le privilège de travailler avec un certain nombre de communautés autochtones à travers le Canada. Lors de ma formation, j'ai eu l'occasion de travailler à Cambridge Bay, au Nunavut. J'ai fait ma formation en résidence à Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai travaillé avec certaines collectivités inuites de Nunatsiavut, ainsi qu'avec les collectivités inuites de Sheshatshiu et de Natuashish. Une fois ma résidence terminée, je suis revenu, et j'ai travaillé avec les collectivités inuites de Kuujjuaq, au Nunavut ainsi qu'à Quaqtaq, sur la côte de l'Ungava. J'ai ensuite déménagé au Manitoba où

Northern Medical Unit in Little Grand Rapids, Pauingassi, Barron River and Norway House.

In my time in those communities, I met some really incredibly powerful teachers who opened my eyes to the fact that there is a glaring truth in the country that those of us who are non-Indigenous settlers have to come to terms with before we are to move forward.

Coupled with that experience, I grew up on a farm in southwestern Manitoba. That farmland was very clearly Indigenous land that had come into my family's possession. The story of how that came to be isn't a story told in my family, but it's really clear that there are stones placed in very specific ways. There are piles of stones that are clearly grave sites. My dad remembers in the 1950s going down to the shores of a lake in southwestern Manitoba and seeing teepees in a travelling encampment. That wasn't true in my childhood, so the colonization process was really fresh in my family and we didn't talk about it at all.

When I looked back through my family history, I was also reading a note that my great-grandmother had written about my Scottish farming ancestors who came to the Minnedosa area. There was an uprising of the Ojibwe people in Rolling River, Manitoba. They didn't like that their land was being taken away and that fences were being built. They were essentially being pushed off their land. My family members, my direct blood lineage volunteered to take up weapons to quell that uprising and to essentially assert their power over the Indigenous people of this land. I also see in my family history that those same Scottish farmers volunteered to take up arms when the North-West Mounted Police wanted to hunt down Louis Riel. They didn't have to do it, but they thought it was important to their own survival on this land.

Those aren't stories my family tells. When we get together every year we curl and we golf because we're a Scottish family, but we don't celebrate the horrors that our family participated in. This is something that we as Canadians will have to do. I know it's complicated for people because some of us in Canada have a Scottish side and a Cree side. How do those things come together in one's own body?

The Truth and Reconciliation Commission is telling that those terms come together in that order for a very specific reason and that we can't get to reconciliation without going through truth. Those of us who are non-Indigenous Canadians want to get to reconciliation without going through truth. We need to look really deep inside ourselves. We need to hold our families close

j'ai travaillé — d'abord par l'intermédiaire des Services de santé Ongomiizwin, puis de l'Unité médicale du Nord — pour les collectivités de Little Grand Rapids, de Pauingassi, de Barron River et de Norway House.

Pendant mon séjour dans ces communautés, j'ai rencontré des enseignants vraiment très compétents qui m'ont ouvert les yeux sur l'existence d'une vérité flagrante que ceux d'entre nous qui sont des colons non autochtones doivent accepter pour avancer.

S'ajoute à cette expérience le fait que j'ai grandi sur une ferme du sud-ouest du Manitoba. De toute évidence, notre terre était une terre autochtone qui s'était retrouvée dans les mains de ma famille. La façon dont cela s'est passé n'est pas une chose dont nous parlions, mais il ne fait aucun doute qu'il y avait sur le terrain certaines pierres qui avaient été disposées de façon particulière. Il y avait des amas de pierres qui indiquaient manifestement la présence de tombes. Mon père se souvient que, dans les années 1950, il s'était rendu sur les rives d'un lac du sud-ouest du Manitoba et qu'il avait vu des tipis dans un campement itinérant. Ce n'était pas le cas dans mon enfance. Donc, le processus de colonisation était vraiment récent pour ma famille et nous n'en parlions jamais.

En jetant un coup d'œil à mon histoire familiale, je suis tombé sur une note écrite par mon arrière-grand-mère concernant mes ancêtres agriculteurs d'origine écossaise qui sont venus s'installer dans la région de Minnedosa. Les Ojibway de Rolling River, au Manitoba, s'étaient soulevés. Ils n'ont pas aimé qu'on leur enlève leurs terres et qu'on construise des clôtures. Essentiellement, on les chassait de leurs terres. Les membres de ma famille — mes ascendants de sang directs — se sont portés volontaires pour prendre les armes afin de réprimer ce soulèvement et d'affirmer leur mainmise sur ces terres. Je vois aussi dans mon histoire familiale que ces mêmes agriculteurs écossais se sont portés volontaires pour prendre les armes lorsque la police montée du nord-ouest a voulu traquer Louis Riel. Ils n'avaient pas à le faire, mais ils étaient d'avis que c'était important pour leur propre survie à cet endroit.

Ce ne sont pas des choses que notre famille répète. Lorsque nous nous réunissons chaque année, nous jouons au curling et au golf parce que nous sommes une famille écossaise, mais nous ne célébrons pas les horreurs auxquelles les nôtres ont pris part. C'est quelque chose que nous allons devoir faire en tant que Canadiens. Je sais que c'est compliqué parce que certains d'entre nous ont un côté écossais et un côté cri. Comment peut-on arriver à concilier ces choses dans son propre corps?

La Commission de vérité et réconciliation nous indique que ces conditions se réunissent dans cet ordre pour une raison très précise et que nous ne pouvons pas parvenir à la réconciliation sans passer par la vérité. Ceux d'entre nous qui sont des Canadiens non autochtones veulent parvenir à la réconciliation sans passer par la vérité. Nous devons scruter nos consciences

as we engage in really painful conversations about that truth and about the ways in which our families historically were complicit.

To paraphrase, Leslie Spillett, a very powerful Indigenous leader in this community, was not asking us to take responsibility for what our ancestors have done. She was asking us to dismantle this power structure created that keeps power flowing toward us. That is really how I see our responsibility. As non-Indigenous health care providers going into communities, we've been accused of being miners of Indigenous misery who are going in to extract a resource, and that resource is the suffering of Indigenous people. If that accusation is not accurate, then we have to behave very differently. I think that different behaviour will look like a reckoning of the fact that we've been in an abusive relationship. As abusers in that abusive relationship, we will actually have to come to terms with that and we will have to do our own healing.

My Indigenous colleagues and my Indigenous advisers have been saying, in the most generous and caring way, that non-Indigenous settlers need to heal and need to heal together. We really do collectively need to heal, with an acknowledgement of not everybody will have a history that is as clear of colonial abuse as my family's history is. I still think that many of the benefits and much of the wealth we have as non-Indigenous Canadians accrue directly from complicity in the colonial project and the destruction of Indigenous people and Indigenous lives.

Our wealth really comes directly from that. None of us are innocent. We are all complicit. We either have an option to be complicit or to actively work against it. If we're not actively working toward decolonization in Canada, we are complicit with the extraction of the wealth from Indigenous lands into the pockets of non-Indigenous people.

That leaves us with how we try not to be complicit, how we try not to be anti-racist, and how we try to heal as non-Indigenous Canadians and come to a place of reconciliation having done our own work. I don't think we can shortcut to reconciliation, reach out our hand and expect to get a warm handshake until we do that hard work of our own. I think that work will look like a total revamp of the national school curriculum in a way that Germany had to do post-Holocaust.

avec le plus grand soin. Nous devons garder nos familles à proximité lorsque nous nous engageons dans des conversations pénibles au sujet de cette vérité et sur la façon dont les nôtres ont été historiquement complices.

Leslie Spillett, une figure de proue très influente dans cette communauté, ne nous demandait pas d'assumer la responsabilité de ce qu'ont fait nos ancêtres. Elle nous demandait de démanteler cette structure du pouvoir mise en place pour veiller à ce que le pouvoir aille toujours dans notre direction. Voilà ce que j'estime être notre vraie responsabilité. En tant que fournisseurs de soins de santé non autochtones travaillant dans les collectivités, nous avons été accusés d'être des artisans de la misère des Autochtones, et de chercher à extraire une ressource : la souffrance des peuples autochtones. Si cette accusation n'est pas erronée, cela signifie que nous allons devoir changer notre comportement en profondeur. Je crois que ce comportement transformé ressemblera à une reconnaissance du fait que notre relation avec les Autochtones est une relation abusive. En tant que partie agressante, nous allons devoir trouver un moyen de mettre un terme à cette dynamique d'abus et nous allons devoir chercher notre propre guérison.

Mes collègues autochtones et mes conseillers autochtones m'ont dit avec une grande générosité et une infinie sollicitude que les colons non autochtones ont besoin de guérir individuellement et collectivement. Nous devons effectivement guérir collectivement, tout en reconnaissant que tout le monde n'a pas une histoire familiale aussi chargée que la mienne en matière de colonisation. Je continue à croire qu'une bonne partie des avantages et de la richesse dont nous jouissons en tant que Canadiens non autochtones découle directement de notre complicité dans le projet de la colonisation et de la destruction de peuples autochtones et de vies autochtones.

Notre richesse vient vraiment directement de cela. Aucun d'entre nous n'est innocent. Nous sommes tous complices. Nous avons le choix d'être complices ou de travailler activement contre ces abus. Si nous ne travaillons pas activement à la décolonisation au Canada, nous sommes complices de l'extraction de la richesse des terres autochtones et de l'acheminement de cette richesse dans les poches des non-Autochtones.

Il faut donc chercher à comprendre comment nous pouvons cesser d'être complices, d'être racistes, comment nous pouvons guérir en tant que Canadiens non autochtones et arriver à un état de réconciliation après avoir fait le travail qu'il nous incombe de faire sur nous-mêmes. Je ne pense pas que nous pourrons concrétiser la réconciliation en prenant des raccourcis. Nous ne pouvons pas tendre la main et nous attendre à une poignée de main chaleureuse sans avoir d'abord fait ce difficile travail sur nous-mêmes. Je pense que ce travail devra passer par une refonte complète du programme scolaire national semblable à celle que l'Allemagne a dû faire après l'Holocauste.

When you talk to Germans about how the Holocaust happened, they can identify nationalism. They can identify the ways in which a public was willing to vilify a group of people when there was a charismatic leader who was speaking in that way. I think we as Canadians need to be able to identify the roots of colonization and the way that power is used in violent and aggressive ways even today, and to recognize, as Patrick Wolfe says, that colonization is a system and not an event. We can't think of it as something that happened in the past. It's the foundation on which we stand and the lattice on which we stand.

We need to see a fundamental reorganization of our education system. We need to let go of the reins of the economy and know that there will be no resource extraction from Indigenous lands without the free prior, informed and ongoing consent of Indigenous people. Decisions as to what gets extracted, whether or not it gets extracted, where those resources flow and how they get used have to stand in the hands of Indigenous people. To be honest, I know that many non-Indigenous Canadians are terrified of that prospect. I've only ever seen generosity. I've only ever seen a willingness to live together on this land, but it's with the principles of the Two Row Wampum and non-interference that we will coexist together on this land in a good way.

Healing will also need to mean recognizing racism and the ways we're all complicit in it and actively working toward decolonization. When we've done that at the university through this physician charter, it's actually had spectacular results. We've articulated what we're doing as: "We are doing anti-racist work. If you want to be a doctor with us, you must commit to doing work in an anti-racist way. If you want to be a doctor with us, you must commit to working toward centring community self-determination." When we've done that, we've attracted a whole bunch of doctors. We had a discussion today in our meeting, and for the first time in the history of the Northern Medical Unit, we actually don't have any space to hire people. We are full. There are not many northern jurisdictions in Canada that can say they don't have room to hire more physicians. A spirit in that has really caught on for people. They're excited about it, but we've hit the limits of our box now.

We've stacked these communities with all of the physician services the province is willing to pay for. Yet, health determinants are not changing because I think we're bumping up against undrinkable water. We're bumping up against rotting houses. We're bumping up against a lack of economy. There are also some very specific ways in which the federal government

Lorsque vous parlez aux Allemands de la façon dont l'Holocauste s'est produit, ils ne manquent pas de mentionner le nationalisme. Ils peuvent cerner les moyens que le public était prêt à prendre pour démoniser un groupe de personnes, obéissant en cela aux exhortations d'un leader charismatique. Je pense qu'en tant que Canadiens, nous devons déterminer les racines de la colonisation et établir comment ce pouvoir est encore à ce jour utilisé de façon violente et agressive. À l'instar de Patrick Wolfe, nous devons reconnaître que la colonisation est un système et non un événement. Nous ne pouvons penser à cela comme d'une chose qui appartient au passé. C'est le fondement et le réseau sur lesquels nous avons édifié notre société.

Nous devons procéder à un réaménagement en profondeur de notre système d'éducation. Nous devons lâcher les rênes de l'économie et accepter qu'aucune ressource ne puisse être extraite des terres autochtones sans le consentement libre, éclairé et courant des peuples concernés. Ce sont aux peuples autochtones de décider ce qui sera extrait, si l'extraction doit avoir lieu ou non, l'endroit où ces ressources seront acheminées et comment elles seront utilisées. Pour être bien honnête, je vous dirai que je sais que c'est une perspective qui terrorise de nombreux Canadiens non autochtones. Tout ce que j'ai vu, c'est de la générosité et une volonté de vivre ensemble sur ce territoire. Or, pour arriver à une coexistence véritable, ce sont les principes du wampum à deux rangs et de la non-interférence qui doivent être appliqués.

La guérison devra aussi passer par une reconnaissance du racisme et des façons qui font que nous sommes tous complices. Il faudra un travail actif de décolonisation. Lorsque nous avons fait cela à l'université en nous servant de cette charte des médecins, les résultats ont été spectaculaires. Voici comment nous avons décrit notre démarche : « Nous travaillons pour combattre le racisme. Si vous voulez devenir médecin avec nous, vous devez vous engager à travailler de manière à combattre le racisme. Si vous voulez devenir médecin avec nous, vous devez vous engager à travailler à privilégier l'autodétermination de la collectivité. » Lorsque nous avons fait cela, nous avons attiré un grand nombre de médecins. Nous avons parlé de cela lors de notre réunion d'aujourd'hui : pour la première fois dans l'histoire de l'Unité médicale du Nord, nous n'avons pas assez de locaux pour embaucher des gens. Nous sommes complets. Il n'y a pas beaucoup d'autres endroits dans le Nord du Canada qui peuvent affirmer ne plus avoir de place pour embaucher de nouveaux médecins. L'esprit de cette démarche a vraiment accroché les gens. Ils sont emballés, mais nous avons atteint la limite de nos capacités.

Nous avons abreuvé ces collectivités de tous les services médicaux que la province est disposée à payer. Pourtant, les déterminants de la santé ne changent pas, et je crois que c'est parce que nous nous butons au problème de l'eau non potable. Nous nous butons au problème des maisons qui pourrissent. Nous nous butons à l'absence d'économie. Il y a aussi des façons bien précises en raison desquelles le gouvernement fédéral s'est

has been a barrier to health and wellness. Despite our efforts to do good work, there has been a specific barrier.

In Manitoba we have phenomenal provincial critical incident legislation. If something untoward happens to you in the health care setting in Manitoba, there's a system that will flag that. There's a system that will track that. There's a system that will expect within 90 days you've done a report. Almost immediately you've notified the family and then 90 days after that you've followed up on the recommendations of the report.

That legislation does not exist in the federal system. If a person has something untoward happen to them in a nursing station, there is no organized system to make sure that that untoward medical event actually gets adjudicated, gets followed and gets tracked. We had a problem in the provincial system in Manitoba where sepsis wasn't being noticed early enough. There was overwhelming infection, so they actually rolled out a whole education program for the doctors in Manitoba to say, "You should recognize sepsis earlier than you are. Here are some ways you could do that." That same tracking system doesn't exist on the federal side and it needs to.

Next is federal privacy legislation. In Winnipeg, if you have a heart attack and an ambulance comes, the EKG from that ambulance will be sent wirelessly, immediately, to a cardiologist's phone. The cardiologist will look at the phone and will say, "Yes, give that person clot-busting drugs," and the person will receive their clot buster before they arrive at the Saint Boniface emergency department.

In our federal nursing stations they forbid nurses from transmitting electronic images. You can't be a nurse in a nursing station, take a picture of an EKG and send it to a cardiologist. That is forbidden. Even though we have the technology that's accepted by the Province of Manitoba, the federal government says you cannot do it because of federal privacy legislation. That is a real barrier to equitable care for Indigenous people.

I have two more points. One is standards and accreditation. None of the federal nursing stations are accredited. The Auditor General's report of 2015 basically identified a whole bunch of problems in the federal nursing station system in Manitoba and in northern Ontario. The federal government didn't disagree that there were problems. They were asked to articulate the basket of services they provide, and that has not been done. If we can't

érigé en obstacle à la santé et au bien-être. Malgré tout le bon travail que nous avons essayé de faire, un obstacle bien précis s'est mis en travers du chemin.

Au Manitoba, nous avons une loi provinciale phénoménale à l'égard des incidents critiques. Si quelque chose d'anormal vous arrive dans le cadre des soins de santé, il existe tout un système pour signaler l'incident. Il y a un système qui fera le suivi de cela. Il y a un système aux termes duquel vous devrez avoir rédigé un rapport dans les 90 jours. La famille sera avertie presque immédiatement puis dans les 90 jours suivant le suivi que vous aurez fait des recommandations contenues dans le rapport.

Une telle loi n'existe pas dans le système fédéral. Si quelque chose d'anormal arrive à un poste de soins infirmiers, il n'y a pas de système structuré pour veiller à ce que cet incident médical anormal soit signalé, pris en compte et suivi. Il y a eu un problème dans le système provincial manitobain : les cas de septicémie n'étaient pas repérés suffisamment tôt. L'infection a été foudroyante. Les autorités ont donc mis sur pied tout un programme de sensibilisation à l'intention des médecins de la province les exhortant à dépister les cas de septicémie plus tôt qu'ils ne le faisaient et les informant des façons d'y parvenir. Le fédéral ne dispose pas d'un tel système de suivi et il devrait en avoir un.

Ensuite, il y a les lois fédérales sur la protection des renseignements personnels. À Winnipeg, si vous avez un infarctus et que l'on fait venir une ambulance, les résultats de l'électrocardiogramme effectué dans cette ambulance seront envoyés sur-le-champ et sans fil au téléphone du cardiologue. Grâce à ces résultats, le cardiologue pourra émettre une consigne adaptée au besoin de cette personne, comme l'administration d'un médicament thrombolytique, ce qui pourra se faire avant même son arrivée aux urgences de l'hôpital de Saint-Boniface.

Dans nos postes de soins infirmiers fédéraux, on interdit au personnel infirmier de transmettre des images électroniques. Une infirmière dans un poste de soins infirmiers n'a pas le droit de saisir une image d'un électrocardiogramme et de l'envoyer à un cardiologue. C'est interdit. Même si vous avez la technologie qui est acceptée par le gouvernement du Manitoba, le gouvernement fédéral affirme que vous n'avez pas le droit de le faire en raison des lois fédérales sur la protection des renseignements personnels. Ces dispositions sont un véritable obstacle à la prestation équitable de soins à l'intention des Autochtones.

Il y a deux autres éléments que j'aimerais soulever. Tout d'abord, il y a la question des normes et des agréments. Aucun des postes de soins infirmiers fédéraux n'est agréé. Le rapport du vérificateur général de 2015 a cerné toute une ribambelle de problèmes dans le réseau des postes de soins infirmiers fédéraux du Manitoba et de l'Ontario. Le gouvernement fédéral n'a pas nié qu'il y avait des problèmes. On lui a demandé de définir le bouquet de services qu'offrent ces postes, mais cela n'a toujours

articulate the basket of services that we provide, then we can't actually assess if it's good or not.

Another is that provincial standards don't apply on reserve, so there is substandard care occurring on reserve. We should expect the federal standards either to be stronger or as good as provincial standards and they're not. One of the risks is when you have a provincial government that is interested in austerity and looking to trim provincial budgets. They will trim from the people who are least likely to complain loudly. The people who are least likely to complain loudly live in tiny communities scattered all over northern Manitoba. We need some legislation to protect people from having their basic substandard services trimmed even further.

The last piece is that I would like to see funding based on outcomes, so that we track outcomes in First Nations communities and fund them accordingly. If we want to see perinatal mortality go down in communities, then we should track perinatal mortality and fund accordingly. We can't even track the data for First Nations people, as compared to other Manitobans. That is a real serious problem.

I have one last comment about cannabis legislation. Canada has one of the highest youth cannabis rates in the world according to UNICEF. The horse is out of the barn. We are not going to stop youth cannabis use. It is happening, so what we need to recognize is that our current laws disproportionately criminalize Indigenous people and other vulnerable groups, but specifically Indigenous people. Our jails, as everyone here knows, are full of Indigenous youth who have been criminalized on drug charges. That is a harm that comes from our current legislation. We hardly even know the medical harms of cannabis use. We can't study it because it's illegal.

When there was a rash of youth suicides in Attawapiskat, they asked the youth what they wanted. If you look at the poster boards they wrote out, you will see what they wrote. They want a gym that is open 24/7. They want a hockey rink. They want a swimming pool. They want to go on the land with our relatives. They want to spend time with our elders.

What we gave them was a multi-million dollar crisis intervention psychiatrists and psychologists. What they've done in Colorado and Washington states where they've legalized cannabis is that they've plowed all of the tax revenue from

pas été fait. Si nous ne sommes pas en mesure de définir le bouquet de services que nous offrons, nous ne pouvons pas vraiment déterminer si cette offre est adéquate ou non.

L'autre chose qu'il convient de souligner, c'est que les normes provinciales ne s'appliquent pas aux réserves. La qualité des soins prodigués dans les réserves est donc sous la normale. On s'attendrait à ce que les normes fédérales soient plus rigoureuses sinon tout aussi rigoureuses que les normes provinciales, mais ce n'est pas le cas. L'un des risques, c'est la possibilité que le gouvernement provincial se mette à miser sur l'austérité et qu'il décide de sabrer les budgets provinciaux. Ils vont laisser aller les gens qui sont les moins susceptibles de réagir fortement. Or, ces personnes sont celles qui vivent dans les minuscules collectivités éparpillées dans tout le nord du Manitoba. Nous avons besoin d'une loi pour protéger les gens du risque de voir leurs services de base de qualité inférieure réduits encore davantage.

En dernier lieu, je préconise un financement fondé sur les résultats afin que les collectivités des Premières Nations soient financées en fonction des résultats qui feront l'objet d'un suivi. Si nous tenons à réduire le taux de mortalité périnatale au sein des collectivités, nous devons en faire le suivi et accorder les fonds en conséquence. Nous ne pouvons même pas recueillir des données sur les membres des Premières Nations par rapport aux autres Manitobains. C'est là un probleme très grave.

J'ai une dernière observation à faire sur la légalisation du cannabis. Le Canada affiche l'un des plus hauts taux de consommation de cannabis chez les jeunes dans le monde, selon l'UNICEF. Le mal est déjà fait. Nous n'allons pas mettre un terme à la consommation juvénile du cannabis. C'est déjà une réalité. Ce que nous devons reconnaitre, c'est que les lois actuelles criminalisent de façon disproportionnée les Autochtones et d'autres groupes vulnerables, mais en particulier les Autochtones. Les prisons canadiennes, comme tout le monde le sait, sont remplies de jeunes autochtones qui ont été criminalisés pour des infractions liées à la drogue. C'est un préjudice qui découle des dispositions législatives en vigueur. Nous ne savons presque rien sur les dangers associés à la consommation de cannabis. Il nous est impossible de les étudier parce que c'est illégal.

Après la vague de suicides chez les jeunes d'Attawapiskat, on a demandé aux adolescents ce qu'ils voulaient. Si vous jetez un coup d'œil aux affiches qu'ils ont préparées, vous verrez ce qu'ils ont écrit. Ils veulent un gymnase ouvert 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Ils veulent une patinoire de hockey. Ils veulent une piscine. Ils veulent se promener sur les terres avec leurs proches. Ils veulent passer du temps avec les aînés.

Ce qu'on leur a donné plutôt, c'est un groupe de psychiatres et de psychologues pour des services d'intervention en situation de crise de plusieurs millions de dollars. Pourtant, dans les États du Colorado et de Washington, où l'on a légalisé le cannabis, toutes les recettes fiscales provenant de la vente du cannabis ont été

cannabis in those states into schools, into playgrounds, into pools and into hockey arenas.

There's a real opportunity for the Brokenhead Ojibwe Nation, one of the approved cannabis sales groups in Manitoba. There could be some legislation to support them in plowing that money back into youth resources. We could see something happen like what happened in Iceland where they essentially stopped youth drug use in Iceland by investing heavily in playgrounds, swimming pools and whatnot.

In conclusion, Natan Obed, President of the Inuit Tapiriit Kanatami, said that we had the highest suicide rates in the world among our youth and we had the highest tuberculosis rates. We in Canada either need to address this or acknowledge that we have a gaping hole in our moral fabric.

Senator McCallum: Can I put in my application to join your team? You're doing an awesome job.

This is a question for whoever wants to answer it. My understanding is that most of your work involves the provincial and federal governments, but it seems like you're able to make inroads with the provincial government and less so with the federal. Would you say that? You did a report to the province but there didn't seem to be a report to the federal government.

All the work you do is for Indigenous peoples. What would you recommend to make that connection between you, the province and the federal government so that you can do even more?

Dr. Cook: Let me see if I understand your question. My background is Scottish and Cree. I am a member of the Metis Nation in Manitoba. I started as a family doctor in the remote communities. I very quickly realized that there were huge gaps in my ability to address the needs of our patients and the communities. Then I went into public health and population health because I thought I could reach a broader audience. I quickly realized that wasn't going very far either and that we really needed a commitment from all levels of government.

I don't pretend to understand all the dynamics around the politics of the First Nations, the Metis and our growing number of Inuit. My only observation over the last 30-plus years I've been working is that there is a real resistance for the federal and provincial governments to come together on anything Indigenous. It appears to be that there's a challenge within the provincial government on how their relationships evolved with the Metis government, the First Nations government and the

réinvesties dans des écoles, des terrains de jeu, des piscines et des arénas de hockey.

C'est une belle occasion pour la nation des Ojibway Brokenhead, qui figure parmi les groupes approuvés de vente de cannabis au Manitoba. Il serait utile d'adopter une mesure législative pour l'aider à réinvestir cet argent dans les ressources pour les jeunes. Nous pourrions obtenir des résultats semblables à ceux atteints en Islande, où l'on a essentiellement enrayé la consommation de drogue chez les jeunes en investissant massivement dans des terrains de jeu, des piscines et tout le reste.

En conclusion, comme l'a dit Natan Obed, président de l'Inuit Tapiriit Kanatami, nous avons le plus fort taux de suicide au monde chez nos jeunes, ainsi que le taux de tuberculose le plus élevé. Nous, Canadiens, devons soit régler ces problèmes, soit reconnaître qu'il existe un trou béant dans le tissu moral de notre société.

La sénatrice McCallum : Puis-je faire une demande pour me joindre à votre équipe? Vous faites un travail remarquable.

Ma question s'adresse à qui voudra bien y répondre. Si je comprends bien, la plupart de vos travaux font intervenir les gouvernements provincial et fédéral, mais vous semblez faire plus de progrès avec le gouvernement provincial que le gouvernement fédéral. En conviendriez-vous? Vous avez préparé un rapport à l'intention de la province, mais rien ne semble avoir été présenté au gouvernement fédéral.

Tous les efforts que vous déployez visent les peuples autochtones. Que recommanderiez-vous pour établir ce lien entre votre organisation, la province et le gouvernement fédéral afin que vous puissiez en faire davantage?

Dre Cook : Voyons si je comprends bien votre question. Je suis d'origine écossaise et crie. Je suis membre de la nation métisse au Manitoba. J'ai commencé ma carrière comme médecin de famille dans les collectivités éloignées. Je me suis aperçue très rapidement qu'il y avait d'énormes lacunes dans ma capacité de répondre aux besoins des patients et des collectivités. Je me suis alors lancée dans le domaine de la santé publique et de la santé de la population en pensant que je pouvais aider ainsi un plus grand nombre de personnes. J'ai vite compris que cela ne nous menait pas très loin non plus et qu'il nous fallait vraiment un engagement de la part de tous les ordres de gouvernement.

Je ne prétends pas comprendre toute la dynamique entourant la politique des Premières Nations, des Métis et de notre population croissante des Inuits. La seule chose que j'ai observée au cours de ma carrière de plus de 30 ans, c'est que les gouvernements fédéral et provincial sont vraiment réticents à l'idée de conjuguer leurs efforts dans n'importe quel dossier concernant les Autochtones. Le gouvernement provincial semble contester la façon dont a évolué sa relation avec le gouvernement métis, le gouvernement des Premières Nations et les représentants inuits

Inuit representatives here. There also seems to be a real fear of the potential for huge fiscal responsibility if that dialogue occurs.

We can do much work at the clinical level. With the opportunity for shared health coming in right now, we're hopeful that the relationship between the provincial and federal governments may improve. Although currently it's anybody's guess, I guess, particularly around health. It absolutely has to happen. I mean so much is being done in B.C., Ontario, Quebec and the Maritimes that isn't even remotely close to happening in Manitoba. We don't have good data because we don't have ethnicity indicators. We're working on that as well.

It's not the people who challenge the system. It's the inability to overcome some of those really significant policy barriers with constant turnover of individuals within the different positions. It would be really nice if the federal and provincial governments would make a commitment to address these issues. Failing that, we've looked at how we can address some of it through our reconciliation action plans.

Ms. MacKinnon: I could offer a concrete example of what that looks like and how shared jurisdiction operationally unfolds. Policies and legislation are very much applicable to the work that we do. The CHA obviously supports physician services, diagnostics and hospitalization as far as insured services. We went through an era in probably the last decade where our federal regional office has expended considerable effort in ensuring that the province is responsible for all provincial responsibilities under the Canada Health Act. We saw a bit of "delisting" of what the federal government had previously had in practice or had afforded as far as a program.

In essence, Ongomiizwin Health Services, formerly the Northern Medical Unit, act as a broker on behalf of the community. We receive a physician's salary or annual remuneration per physician. In our case it's 30.5 FTEs. That's all the province will pay for. We still have to get the physicians into communities. There are per diems. There are accommodations. There are other costs. Health Canada steps up in that regard and supports, through the Non-Insured Health Benefits Program, access to primary care through itinerant services. Then there's a coordination or administrative effort to actually deploy 200 health professionals any given week.

It's quite substantive. Some live in communities; some are more itinerant. We are constantly mitigating the relationship between the provincial and the federal government and

de la région. Il semble aussi y avoir une peur réelle de l'énorme responsabilité financière qui pourrait résulter d'un tel dialogue.

Nous pouvons accomplir beaucoup de travail au niveau clinique. Grâce à la mise en commun imminente des services de santé, nous espérons que la relation entre les gouvernements provincial et fédéral s'améliorera. Pour l'heure, personne ne sait à quoi cela ressemblera, surtout dans le domaine de la santé. C'est quelque chose qui doit absolument se produire. Des efforts considérables sont déployés en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes, ce qui est très loin de la situation au Manitoba. Nous ne disposons pas de bonnes données, car nous n'avons pas d'indicateurs sur l'ethnicité. Nous travaillons là-dessus aussi.

Ce ne sont pas les personnes qui secouent le système. C'est l'incapacité de surmonter certains obstacles considérables en matière de politiques en raison d'un roulement incessant du personnel dans différents postes. Ce serait vraiment bien si les gouvernements fédéral et provincial prenaient l'engagement de régler ces problèmes. Comme ce n'est pas le cas, nous avons tenté de voir comment nous pouvons en régler une partie dans le cadre de nos plans d'action pour la réconciliation.

Mme MacKinnon : Je peux vous donner un exemple concret d'une telle mesure et de la façon dont la compétence partagée se concrétise sur le plan opérationnel. Les politiques et les lois s'appliquent bel et bien au travail que nous effectuons. La Loi canadienne sur la santé prévoit évidemment des services médicaux, des diagnostics et l'hospitalisation dans le contexte des services assurés. Au cours de la dernière décennie probablement, notre bureau régional fédéral a déployé des efforts considérables pour s'assurer que la province assume toutes les responsabilités provinciales prévues par la Loi canadienne sur la santé. Il y a eu un « retrait » de certains services que le gouvernement fédéral offrait auparavant ou qu'il finançait dans le cadre d'un programme.

Au fond, les Services de santé Ongomiizwin, appelés anciennement l'Unité médiale du Nord, agissent comme intermédiaires pour le compte de la collectivité. Nous touchons un salaire de médecin ou une rémunération annuelle par médecin. Dans notre cas, il y a 30,5 équivalents temps plein. C'est tout ce que la province paiera. Mais encore faut-il envoyer les médecins dans les collectivités. Nous devons payer des indemnités quotidiennes, des frais d'hébergement et d'autres coûts. Santé Canada intervient à cet égard en appuyant, dans le cadre du Programme des services de santé non assurés, l'accès aux soins de santé primaires grâce à des services itinérants. Vient ensuite l'effort de coordination ou d'administration pour déployer 200 professionnels de la santé dans une semaine donnée.

C'est assez considérable. Certains professionnels de la santé vivent dans les collectivités; d'autres se déplacent. Nous encourageons constamment la relation entre les gouvernements

advocating for more increases. In that regard, our actual allocations have not changed since 1996. Regardless of population growth and health status indicators going in a backward direction, there has been little to no investment into non-nursing clinical services by either the federal or the provincial government in our context in this region.

Dr. Cook: I have one quick example of how the gaps between federal and provincial can be a challenge. Jordan's Principle has resulted in some significant investment in the province. Lots of people have been hired to address those issues. I've had tribal council, health directors and nursing leadership ask if we can help them sort this out. The communication between governments is very limited. It could be amazing, but we just haven't had the communication. Their ability to provide a continuum of service between the two authorities is limited by a lack of communication about process.

Senator McPhedran: Thanks to each and every one of you for your presentations. They are very much appreciated. As someone who has worked in health and human rights for most of my career, I want to ask a question that I already know does not have an easy answer. Nor is it an easy question to ask.

You referenced tracking and responding to medical conditions that we're all very familiar with and that are very openly acknowledged and discussed in our society: tuberculosis, heart disease and diabetes. I'd like to invite you to share with us what you would consider to be best practices or what you've seen as good practices in relation to the range of sexual exploitation or sexual abuse that patients endure across classes, across cultures and across all the various characteristics that we could list. We're here to talk about the well-being of Indigenous peoples. In your response could you also include, to the extent that you have knowledge, effective responses when that sexual exploitation is at the hands of regulated health professionals?

Dr. Whetter: As to the breadth or depth of the problem, it is a very big problem. It runs across cultures and it gets back to some of the fundamental education around consent in general. We have a massive gap. I don't know if anybody is doing it well, but there's certainly a gap in the degree to which we teach people about what a consensual sexual relationship is, period.

provincial et fédéral et nous réclamons plus de ressources. D'ailleurs, les sommes réelles que nous recevons n'ont pas changé depuis 1996. En dépit de la croissance démographique et des indicateurs de santé qui témoignent d'une régression, les gouvernements fédéral et provincial n'ont pratiquement rien investi dans les services cliniques non infirmiers dans notre contexte régional.

Dre Cook : Je voudrais brièvement vous faire part d'un exemple qui montre comment les écarts entre le fédéral et le provincial peuvent poser des défis. Le principe de Jordan a donné lieu à des investissements importants dans la province. Beaucoup de gens ont été embauchés pour s'attaquer à ces problèmes. Je me suis fait demander par des membres du conseil tribal, des directeurs de santé et des responsables de services infirmiers si nous pouvions les aider à tirer les choses au clair. La communication entre les gouvernements est très limitée. Elle pourrait être extraordinaire, mais ce n'est tout simplement pas le cas. Par conséquent, leur capacité de fournir une gamme de services harmonisés entre les deux compétences est limitée en raison d'un manque de communication au sujet du processus.

La sénatrice McPhedran : Merci à vous tous de vos exposés. Nous vous en sommes bien reconnaissants. Ayant moi-même travaillé sur des dossiers liés à la santé et aux droits de la personne pendant la majeure partie de ma carrière, j'aimerais poser une question à laquelle, je le sais déjà, il n'est pas facile de répondre. La question elle-même n'est pas facile à poser.

Vous avez évoqué les mesures qui sont prises, notamment en matière de suivi et d'intervention, face à des problèmes de santé que nous connaissons tous très bien et qui sont reconnus et discutés très ouvertement dans notre société : la tuberculose, les maladies cardiaques et le diabète. Que considéreriez-vous comme des pratiques exemplaires, ou qu'avez-vous observé comme bonnes pratiques en réaction aux diverses formes d'exploitation sexuelle ou d'agression sexuelle que subissent des patients, peu importe leur classe sociale, leur culture et les diverses autres caractéristiques que nous pourrions énumérer? Nous sommes ici pour parler du bien-être des peuples autochtones. Dans votre réponse, pourriez-vous également nous indiquer quels sont, à votre connaissance, des modes d'intervention efficaces lorsque ces cas d'exploitation sexuelle se retrouvent entre les mains des professionnels de la santé réglementés?

Dr Whetter : En ce qui a trait à l'ampleur du phénomène, il s'agit d'un problème de très grande envergure. Cet enjeu transcende les cultures, et cela nous ramène à l'enseignement fondamental de la notion de consentement en général. Il existe un fossé énorme. Je ne sais pas si quelqu'un a déjà obtenu de bons résultats dans ce domaine, mais il existe certainement une lacune dans l'étendue des efforts déployés pour enseigner aux gens en quoi consistent des relations sexuelles consensuelles, point à la ligne.

When you mix substance use as a coping mechanism for distress with substandard education around consent, it is a powder keg for sexual exploitation. We see that. One of the ways where I see that manifested is in the numerous people seeking care for depression or anxiety. We are inadequately seeking answers as to whether or not sexual exploitation is a part of their history. Obviously that needs to be done in a very careful way. When they looked at benzodiazepine or tranquillizer use among Indigenous women, almost 100 per cent of Indigenous women being prescribed benzodiazepine had some history of sexual abuse. That suggests we're using tranquillizers to treat sexual trauma. I think we need a different approach than that.

In terms of approaches that work, we need to have baseline trauma-informed care training for all of our health care providers. Then what do we do once we've created a space that's safe enough for people to express that it has been a part of their history? My limited experience in Manitoba has been that connecting people to spirit and connecting people to traditional healing have actually been most effective things I've seen for people who are trying to recover from sexual trauma.

On your specific question about what happens when it's at the hands of a health care provider, I understood the question, but could I get you to repeat the piece of information you're looking for?

Senator McPhedran: We have a general dynamic that operates across all the various characteristics we could use to describe groups of people. It's a power dynamic. It's a dynamic that is underscored by authority. In environments where people have to receive care, and in order to receive the care they need, they basically have to trust. The way in which institutions are responding and the way in which the regulatory bodies are responding, kind of mesh with each other as part of addressing it. Somehow we seem to be much better as a society at identifying heart disease, diabetes, dental issues and thinking in terms of institutional responses and program responses. This seems to be a much more complicated and difficult area for us to sort out.

My question was as much geared to anything that any of you have seen. I don't think it's limited to the medical practitioner, frankly. This is about many different kinds of health professions and an institutional environment where you have many professions working together. It was really to ask whether you would recommend that more attention be paid to any good practices or ways of responding that you've seen.

Quand ces deux facteurs coexistent — à savoir la toxicomanie comme moyen de faire face à la détresse et le manque de sensibilisation à la notion de consentement —, c'est comme un baril de poudre du point de vue des risques d'exploitation sexuelle. C'est ce que nous observons. Cela se manifeste, entre autres, dans le grand nombre de personnes qui demandent des soins pour la dépression ou l'anxiété. De notre côté, nous cherchons à savoir, de façon maladroite, si elles ont déjà été victimes d'exploitation sexuelle. Bien entendu, il faut s'y prendre avec grande délicatesse. D'ailleurs, selon une étude sur l'utilisation de benzodiazépines ou de tranquillisants auprès de femmes autochtones, presque la totalité des femmes autochtones qui s'étaient fait prescrire des benzodiazépines avaient été victimes d'agression sexuelle. Cela laisse entendre que nous traitons les traumatismes sexuels au moyen de tranquillisants. Je crois que nous devons nous y prendre différemment.

En ce qui concerne les approches qui fonctionnent bien, il faut offrir aux fournisseurs de soins de santé une formation de base sur les soins adaptés aux traumatismes subis. Qu'est-ce qui s'impose par la suite, une fois que nous avons créé un espace où les gens se sentent suffisamment en sécurité pour admettre en avoir été victimes? Si je me fie à mon expérience limitée au Manitoba, un des moyens les plus efficaces de venir en aide aux gens qui essaient de surmonter un traumatisme sexuel, c'est de les mettre en rapport avec l'esprit et les méthodes de guérison traditionnelles.

Pour ce qui est de savoir ce qui arrive lorsque ces cas se retrouvent entre les mains d'un professionnel de la santé, je comprends la question, mais puis-je vous demander de répéter l'information que vous cherchez à obtenir?

La sénatrice McPhedran : Il y a une dynamique générale qui recoupe les diverses caractéristiques que nous pourrions utiliser pour décrire des groupes de personnes. C'est un rapport de force. Il s'agit d'une dynamique qui est alimentée par le pouvoir. Dans ce genre de milieux où des gens doivent se faire soigner, pour qu'ils puissent recevoir les soins dont ils ont besoin, ils doivent essentiellement avoir confiance. Les mesures prises par les institutions et les organismes de réglementation s'imbriquent, en quelque sorte, les unes dans les autres. Notre société semble être beaucoup mieux outillée pour repérer des problèmes tels que les maladies cardiaques, le diabète ou des problèmes dentaires, et pour trouver des réponses institutionnelles sous forme de programmes. Par contre, ce dossier semble nous donner du fil à retordre.

Ma question portait plutôt sur ce que l'un ou l'autre d'entre vous avait observé. Je ne crois pas que cela se limite à l'expérience des médecins, bien franchement. On parle ici de nombreux groupes de professionnels de la santé qui travaillent ensemble dans un milieu institutionnel. Je cherchais surtout à savoir si vous recommanderiez des pratiques exemplaires ou des modes d'intervention efficaces que vous avez constatés et qui méritent plus d'attention.

Dr. Whetter: I'll just take the one piece which is specifically in response to sexual assault. There is a specific program within the Winnipeg Regional Health Authority called the Sexual Assault Nurse Examiner program. It is about creating a very safe and comfortable space for people who are seeking care sort of immediately post-sexual trauma, as opposed to having them go through an emergency department. I mean they go to an emergency department, but there's a different program they get swept into fairly quickly to reduce the trauma of that immediate post-exposure care. That's one significant positive that has had some good feedback from people who have experienced it.

Senator Patterson: Thank you very much for your compelling presentations. I am from Nunavut. I've actually toured all 25 communities of Nunavut on the impacts of and views on the legalization of marijuana.

Dr. Whetter said that we couldn't study the harms from medical marijuana because it's illegal. I think there have been other studies in other jurisdictions linking marijuana use to having an impact in some users with schizophrenia, psychosis, anxiety and depression. I was amazed that many people in Nunavut where marijuana is widely used, even though it's insanely expensive, are quite familiar with these impacts. I've had unilingual elders at some community meetings talking about schizophrenia.

This is about the Northern Medical Unit. Maybe it has a new name now. I understand 15,000 or so Inuit a year are treated in Winnipeg or in Churchill. The folks I spoke to really feel that it's unfair to have to send people who want treatment for addictions far away from home and family and their familiar cultures. I've even heard of Inuit that have gone to Poundmaker's in Edmonton where they have sweat lodge and sweetgrass, which doesn't work for Inuit.

You talked about building Indigenous content into your services and culture. What services are provided to Inuit for mental health and alcohol and drug treatment through the Northern Medical Unit?

Dr. Cook: The Northern Medical Unit largely provides itinerant physicians into communities, along with a whole range of specialists that includes psychiatry and mental health providers. Interestingly, a lot of the physicians that work for Ongomiizwin Health Services, our new name, also work part of the time with Addictions Foundation of Manitoba through a couple of the different programs.

Dr Whetter : Je me contenterai de mentionner un point pour répondre plus précisément à la question concernant l'agression sexuelle. L'office régional de la santé de Winnipeg offre un programme de personnel infirmier spécialisé en traitement des victimes d'agression sexuelle. Le but est de créer un espace très sûr et rassurant pour les personnes qui cherchent à recevoir des soins immédiatement après un traumatisme sexuel, au lieu de devoir passer par le service d'urgence. En fait, quand ces gens vont au service d'urgence, ils sont aiguillés assez rapidement vers un autre programme afin de réduire le traumatisme lié aux soins de suivi immédiat. Voilà une mesure positive et importante qui a suscité une bonne réaction chez les participants.

Le sénateur Patterson : Merci beaucoup de vos exposés fort pertinents. Je viens du Nunavut. J'ai fait la tournée de l'ensemble des 25 collectivités du Nunavut pour connaître les répercussions de la légalisation de la marijuana et entendre des points de vue à ce sujet.

Le Dr Whetter a dit que nous ne pouvions pas étudier les dangers associés à la marijuana médicale parce que c'est illégal. Je crois que des études menées dans d'autres pays révèlent que la consommation de marijuana a des effets sur certaines personnes souffrant de schizophrénie, de psychose, d'anxiété et de dépression. J'ai été étonné de voir qu'au Nunavut, où la consommation de marijuana est très répandue, même si cela coûte extrêmement cher, de nombreuses personnes sont bien au courant de ces répercussions. J'ai entendu des aînés unilingues parler de la schizophrénie à certaines des réunions communautaires.

Ma question porte sur l'Unité médicale du Nord. Elle a peut-être changé de nom. À ma connaissance, environ 15 000 Inuits sont traités chaque année à Winnipeg ou à Churchill. Les personnes avec qui je me suis entretenu ont vraiment l'impression qu'il est injuste que les gens disposés à suivre un programme de traitement de la toxicomanie soient envoyés loin de leur domicile, de leur famille et de leur cadre culturel familier. J'ai même entendu dire que certains Inuits ont été envoyés à Poundmaker's, à Edmonton, où l'on a recours aux cérémonies de la suerie et des herbes sacrées, ce qui ne fonctionne pas pour les Inuits.

Vous avez parlé d'intégrer le contenu autochtone dans vos services et votre culture. Quels services offre-t-on aux Inuits pour la santé mentale et le traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie par l'entremise de l'Unité médicale du Nord?

Dre Cook : L'Unité médicale du Nord s'occupe, en grande partie, de mettre à la disposition des collectivités des médecins itinérants, ainsi que toute une gamme de spécialistes, notamment des psychiatres et des fournisseurs de services en santé mentale. Fait intéressant, bon nombre des médecins qui travaillent pour les Services de santé Ongomiizwin — c'est le nouveau nom de notre organisation — consacrent aussi une partie de leur temps à

In Manitoba we have a very fragmented system when it comes to treating mental health and addictions. They're completely separate programs. The only component of addictions treatment that is part of the mental health program is the withdrawal unit, which is a volunteer entry program at the Health Sciences Centre.

We have just undergone a significant review of mental health and addiction services over the last year. The report is due at the end of the month. We've all participated in that. We firmly believe that those services need to be brought more closely together. There needs to be a significantly more focused effort at cultural awareness and cultural safety within the addictions programs.

I can't answer your question any better than that. It's an area that's significantly lacking.

Dr. Whetter: We don't provide the primary care physicians into Nunavut anymore, but we do provide the specialist services. One of our psychiatrists runs a program in conjunction with a community in Naujaat, formerly Repulse Bay. They've brought elders and community members into the forefront of their approach to addressing mental health and addiction concerns.

One of the elders was saying to me that she was the person on call 24/7 actually. People don't want to go to the nursing station for anything with the term mental health associated. They don't want to go see a psychiatrist because of the stigma associated with that. She's the person who is up in the wee hours of the morning with the youth who are suicidal or with the person who is struggling with depression or anxiety. What they've tried to do is really formally recognize those caregivers as part of the health system. If we could think of a way to actually formalize that and pay those people for that role, it would be a really powerful intervention.

Senator Patterson: That's helpful. I have heard people in Kivalliq say that people with addiction problems have gone to Selkirk, Manitoba. I don't know what's there. I can imagine it's maybe not too culturally supportive of Inuit. That's very helpful.

Dr. Whetter, you have reiterated what I've heard. Unless mental health services are provided closer to home, at least for the initial outreach for help, by familiar people and respected people who can speak Inuktitut and are trained elders, people will not reach out to transient services or even the local health centre. I thank you for that.

la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances dans le cadre de certains programmes.

Au Manitoba, nous avons un système très fragmenté en ce qui concerne le traitement des problèmes de santé mentale et de la toxicomanie. Il s'agit de programmes complètement distincts. Le seul volet du traitement de la toxicomanie qui fait partie du programme de santé mentale est l'unité de sevrage, qui est un programme à participation volontaire au Centre des sciences de la santé.

D'ailleurs, nos services en santé mentale et en toxicomanie ont fait l'objet d'un examen approfondi au cours de la dernière année. Le rapport devrait paraître à la fin du mois. Nous y avons tous participé. Nous croyons fermement que ces services doivent être offerts en plus étroite collaboration. Il faut centrer davantage nos efforts sur la sensibilisation aux différences culturelles et la préservation de la culture dans les programmes de lutte contre la toxicomanie.

Je n'ai pas d'autre meilleure réponse à vous donner. C'est un domaine où il existe beaucoup de lacunes.

Dr Whetter : Nous n'offrons plus les services des médecins de soins primaires au Nunavut, mais nous offrons les services de spécialistes. L'un de nos psychiatres mène un programme en collaboration avec une collectivité de Naujaat, anciennement Repulse Bay. Ils ont placé les aînés et les membres de la collectivité à l'avant-plan de cette approche pour aborder les préoccupations relatives à la santé mentale et à la dépendance.

Une aînée m'a dit qu'elle était la personne sur appel en tout temps. Les gens ne veulent pas aller au poste de soins infirmiers pour ce qui touche la santé mentale. Ils ne veulent pas consulter un psychiatre en raison de la stigmatisation associée à cela. Cette aînée est celle qui reste debout jusqu'aux petites heures du matin pour aider les jeunes suicidaires ou les gens qui souffrent de dépression et d'anxiété. Nous tentons de reconnaître officiellement ces aidants à titre de partie intégrante du système de santé. Si l'on pouvait officialiser leur rôle et les rémunérer en conséquence, ce serait un geste très puissant.

Le sénateur Patterson : C'est utile. Des habitants de Kivalliq m'ont dit que certaines personnes aux prises avec des problèmes de dépendance se rendaient à Selkirk, au Manitoba, pour obtenir de l'aide. Je ne sais pas ce qui se trouve là-bas. Je suppose que les services offerts ne sont pas adaptés à la culture des Inuits. C'est donc très utile.

Docteur Whetter, vous avez réitéré ce que j'avais déjà entendu. Il faut que les services en santé mentale — du moins les premiers contacts lorsqu'une personne demande de l'aide — soient offerts à proximité, par des aînés connus et respectés, qui parlent l'inuktitut et qui sont formés. Sinon, les gens ne se prévaudront pas des services de transit ni même des services du centre de santé local. Nous vous remercions pour cela.

That was more of an observation but I've a quick question. Mr. Park, what was in the recent budget that made you so happy? I am curious about that.

Mr. Park: For the first time in the history of Canada I can tell you that $500 million was in the budget for the Metis Nation of Canada, which is a huge step forward in terms of the government's commitment to the Metis Nation. It was never there before. This is the first time in history. It took a third budget from the Liberal government but we're finally there. We're very pleased with that.

It's broken down into mostly education, including early learning childhood, and health services. There are a lot of benefits coming out of this budget.

Senator Christmas: I have to extend my congratulations to your faculty of health sciences because this is one of the most inspiring and positive responses to the TRC I've heard in a long time.

The part I would like to explore a bit more may have been Dr. Whetter's statement. Part of your reconciliation action plan was developing a culturally safe learning environment in which you said there's recognition that there is racism and that there must be a commitment to anti-racism. I am very intrigued by that. I am very intrigued that you have faced the problem of racism, not only within the medical health care system but in society as a whole. I assume not only your faculty, but your learners and all those involved with the faculty of health sciences, must recognize that and must commit themselves to anti-racism.

My question is: How do you do that? What steps do you take to challenge racism and to have people commit themselves to anti-racism?

Dr. Cook: We've started using the word racism, which was a huge accomplishment. People used to panic when you said the word racism. It now flows off the tongue of most people without creating any kind of anxiety or hysterics. We're proud of that. We've had a multi-pronged approach, certainly through our central administration at the Fort Garry campus, which is our main campus. The vice provost has taken a lead role in Indigenous awareness, engagement and achievement, and certainly in profiling the successes of our young Indigenous First Nations, Metis and Inuit people. We have very few Inuit in Manitoba, but they are an increasing population.

We also have multiple things through the faculty. For example, four years ago, the dean of our faculty committed to having an anti-racist approach to Indigenous health curriculum in the first four years of medical school. We went from having 12 hours of teaching to more than 70 hours of teaching in

C'était plutôt une observation, mais j'ai aussi une brève question. Monsieur Park, qu'est-ce qui vous a rendu si heureux dans le dernier budget? J'aimerais le savoir.

M. Park : Pour la première fois de l'histoire du Canada, on a consacré 500 millions de dollars à la nation métisse du Canada. C'est un énorme engagement du gouvernement à l'égard de la nation métisse. Il s'agit d'une première dans l'histoire. Il aura fallu attendre au troisième budget des libéraux, mais nous y sommes enfin. Nous en sommes très heureux.

Les fonds seront consacrés principalement à l'éducation — notamment à l'éducation de la petite enfance — et aux services de santé. Nous allons grandement profiter de ce budget.

Le sénateur Christmas : Je dois transmettre mes félicitations à votre faculté des sciences de la santé, parce qu'il s'agit de l'une des réponses les plus inspirantes et les plus positives que j'aie entendues à la Commission de vérité et réconciliation depuis longtemps.

J'aimerais revenir à la déclaration du Dr Whetter. Votre plan d'action pour la réconciliation visait notamment à créer un environnement d'apprentissage respectueux de la culture qui reconnaîtrait la présence du racisme et la nécessité de prendre un engagement pour lutter contre le racisme. Je suis surpris d'entendre que vous êtes confrontés au racisme, non seulement au sein du système de soins de santé, mais aussi dans la société en général. Je suppose que votre faculté, vos apprenants et votre personnel doivent reconnaître le problème et s'engager à lutter contre celui-ci.

Ma question est la suivante : comment y arrivez-vous? Quelles sont les mesures prises pour lutter contre le racisme et encourager les gens à s'engager en ce sens?

Dre Cook : Nous avons commencé à utiliser le mot « racisme », ce qui est une réalisation extraordinaire. Au début, les gens paniquaient lorsqu'on parlait de racisme. La plupart des gens peuvent maintenant utiliser ce mot sans qu'il génère de l'anxiété ou une hystérie. Nous sommes fiers de cela. Nous avons adopté une approche concertée par l'entremise de notre administration centrale sur le campus de Fort Garry, qui est notre campus principal. La vice-rectrice assure un rôle de premier plan en ce qui a trait à la sensibilisation à la culture autochtone, à l'engagement et à l'accomplissement, et a su mettre de l'avant les réussites des jeunes membres des Premières Nations, des jeunes Métis et des jeunes Inuits. Il y a très peu d'Inuits au Manitoba, mais leur nombre augmente.

Nous offrons aussi beaucoup de choses par l'entremise de la faculté. Par exemple, il y a quatre ans, le doyen de la faculté s'est engagé à adopter une approche antiraciste à l'égard du programme sur la santé des Autochtones offert au cours des quatre premières années d'études en médecine. Nous sommes

Indigenous health. That includes both the didactic lectures and the clinical practicum training. We are spending more time in the community. We have a whole variety of different teaching mechanisms. We have workshops that address the issue of racism. It isn't just Indigenous health, although we're very careful to point out that racism against Indigenous people is very different from racism toward other people. The reason is because of the colonial history in our country. Our systems have made it acceptable to be racist against Indigenous people, so there's that piece of it.

Another thing we've done jointly with the Winnipeg Regional Health Authority is that we've partnered with B.C. on their online training program. The Manitoba Indigenous Cultural Safety Training program is eight to 10 hours of online training. It is mandatory for all of our high level. We have a hierarchy of people, if you will: the leaders of the WRHA and the university. That has expanded to Manitoba Health, First Nations and Inuit Health Branch, the regional health authorities, except northern, and cancer care diagnostics. All of our key institutions in health have committed to a number of seats per year. Looking at the senior leaders, moving down to the directors, the frontline managers have specific contact, like emergency and security workers. They are all prioritized for this training.

It's not the whole answer. People find ways of not paying attention to the things they're not comfortable with. It's a start and it has been very well received in Manitoba. The modules we developed in Manitoba are specific to our Manitoba population, as B.C. is to theirs and Ontario is to theirs. Those are some of the steps we've taken.

Senator Christmas: My congratulations on those efforts. Do you think that approach or those modules are transferable to other professions, be it education or law?

Dr. Cook: They absolutely are. When B.C. was developing their modules, they had one for the child welfare system. I haven't reviewed those because they weren't my primary interest at the time. There's a certain whole block of modules that are very basic factual information about Indigenous history in Canada. That's definitely transferable.

When you get into the specifics around health, clinical care and those kinds of things, it wavers a bit.

passés de 12 heures d'enseignement sur la santé autochtone à plus de 70 heures d'enseignement, qui comprend à la fois les cours théoriques et les stages cliniques. Nous passons plus de temps dans la communauté. Nous avons diverses méthodes d'enseignement. Nous organisons des ateliers sur le racisme. Nous n'abordons pas seulement la santé des Autochtones, mais nous veillons à faire comprendre aux gens que le racisme à l'égard des Autochtones diffère des autres formes de racisme, en raison de l'histoire coloniale de notre pays. Nos systèmes ont rendu cette forme de racisme acceptable. C'est donc un des volets.

De plus, en collaboration avec l'office régional de la santé de Winnipeg, nous avons aidé la province de la Colombie-Britannique à élaborer son cours de formation en ligne. Le programme de formation sur la sécurisation culturelle autochtone du Manitoba offre une formation en ligne de 8 à 10 heures. Elle est obligatoire pour tous les postes de haut niveau. Nous avons une certaine hiérarchie, si l'on veut : les dirigeants de l'office régional de la santé de Winnipeg et l'université. On compte maintenant le ministère de la Santé du Manitoba, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, les autorités régionales de la santé — à l'exception de celles du Nord — et les diagnostics pour le traitement du cancer. Les principales organisations de santé se sont engagées à garantir un certain nombre de sièges par année. Lorsqu'on descend les échelons, après les hauts dirigeants et les directeurs, il y a les gestionnaires de première ligne, les agents de sécurité et les travailleurs des services d'urgence, qui ont un contact particulier avec les Autochtones. Ils sont visés en priorité par la formation.

Cela ne règle pas tout. Les gens trouvent des façons de ne pas porter attention aux choses qui les rendent mal à l'aise. C'est un début et la démarche a été très bien reçue au Manitoba. Les modules que nous avons élaborés au Manitoba visent la population du Manitoba; il en va de même pour les modules de la Colombie-Britannique et ceux de l'Ontario, qui correspondent aux besoins de leurs populations. Ce sont quelques-unes des mesures que nous avons prises.

Le sénateur Christmas : Je vous félicite pour vos efforts. Croyez-vous que cette approche ou ces modules soient transférables à d'autres professions, que ce soit l'enseignement ou le droit?

Dre Cook : Oui, tout à fait. Lorsque la Colombie-Britannique élaborait ses modules, elle en a préparé un pour le système de protection de l'enfance. Je ne les ai pas examinés parce que ce n'était pas mon intérêt premier à ce moment-là. Il y a tout un bloc de modules qui offrent des renseignements factuels sur l'histoire des Autochtones du Canada. Ils peuvent très bien être utilisés dans d'autres domaines.

Lorsqu'on entre dans les sujets précis sur la santé, les soins de santé cliniques et ce genre de choses, c'est un peu différent.

The Chair: We've come to the end of our time. On behalf of the committee I thank all of you for your testimony this afternoon.

For our final panel of the day, from the Manitoba Advocate for Children and Youth, we have Ainsley Krone and Daphne Penrose. You have the floor, ladies. After your presentation we will then open up the session for questions from the senators.

Daphne Penrose, Children's Advocate, Manitoba Advocate for Children and Youth: *Meegwetch* and thank you for inviting our organization to speak with you today on Bill C-45.

The Canadian Council of Child and Youth Advocates is a national organization of 11 provincial and territorial child and youth advocates, representatives, ombudsmen and commissioners appointed by our legislatures. The CCCYA members share a common commitment to the well-being of Canada's children and youth. In our distinct effort, as well as in our collective undertakings as a national council, we especially recognize the overrepresentation of Indigenous peoples in many of the public service systems. They are legacies of failed past policies but are also the result of ongoing inequities faced by Indigenous children and youth across Canada.

Having extensively studied Bill C-45 and discussed the potential impact that the passage of the bill would have on Canada's children and youth, the CCCYA members which to express some concerns. Given that article 33 of the United Nations Convention on the Rights of the Child states that governments should take all appropriate measures, including legislative, administrative, social and educational, to protect children from illicit use of narcotic drugs and psychotropic substances as defined in the relevant international treaties. The CCCYA believes that the proposed legislation fails to provide adequate protection for young peoples.

In addition, article 3 of the UN CRC states that in all actions concerning children, whether undertaken by public or private social welfare institutions, courts of law, administrative authorities or legislative bodies, the best interest of the child shall be the primary consideration.

The UN Committee on the Rights of the Child also recommends that a Child Rights Impact Assessment be conducted relative to such actions. The CCCYA strongly advises that these elements be taken into consideration during the study of the bill.

It is recognized that cannabis criminalization and conventional anti-drug messaging have failed to stem the use of cannabis by young people. The end of the prohibitionist framework for

La présidente : Nous n'avons plus de temps. Au nom du comité, je vous remercie de vos témoignages.

Notre dernier groupe de témoins est composé d'Ainsley Krone et de Daphne Penrose, du Défenseur des enfants et de la jeunesse du Manitoba. Mesdames, vous avez la parole. Les sénateurs pourront vous poser des questions après votre exposé.

Daphne Penrose, défenseur des enfants, Défenseur des enfants et de la jeunesse du Manitoba : *Meegwetch* et merci d'avoir invité notre organisation à témoigner au sujet du projet de loi C-45.

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes est une organisation nationale regroupant 11 défenseurs, représentants, ombudsmans et commissaires des enfants et des jeunes des provinces et des territoires nommés par les assemblées législatives. Les membres du CCDEJ partagent un engagement commun à l'égard du bien-être des enfants et des jeunes du Canada. Dans le cadre de nos efforts distincts et de nos efforts collectifs à titre de conseil national, nous reconnaissons surtout la surreprésentation des Autochtones dans bon nombre des systèmes publics. Cette surreprésentation est l'héritage des anciennes politiques ratées du passé, mais aussi le résultat des inégalités auxquelles sont confrontés les enfants et les jeunes Autochtones du Canada.

Après avoir étudié le projet de loi C-45 de façon approfondie et avoir discuté de ses conséquences possibles sur les enfants et les jeunes du Canada, les membres du CCDEJ souhaitent vous faire part de certaines préoccupations. L'article 33 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant énonce que les gouvernements doivent prendre toutes les mesures appropriées, y compris des mesures législatives, administratives, sociales et éducatives, pour protéger les enfants contre l'usage illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes. Le CCDEJ est d'avis que la loi proposée ne protège pas les jeunes de manière adéquate.

De plus, l'article 3 de la convention énonce que dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Le Comité des Nations Unies sur les droits de l'enfant recommande également qu'une évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant soit réalisée à cet égard. Le CCDEJ conseille fortement au comité de tenir compte de ces éléments dans le cadre de l'étude sur le projet de loi.

Il est reconnu que la criminalisation du cannabis et les messages antidrogue traditionnels n'ont pas réussi à enrayer la consommation de cannabis chez les jeunes. La fin du cadre de

cannabis is an opportunity to engage appropriate public health and public safety mechanisms to protect the health of children and youth. A public health oriented approach to cannabis can support a pragmatic approach by focusing on the harms of drug misuse rather than on the use itself. An appropriate public health framework can prioritize the reduction of health risks and social problems over goals such as punishment and drug abstinence. A public policy framework for cannabis can also focus on promoting public health through regulations of access, use of evidence to inform public health messaging, restrictions on advertising and promotion, and monitoring surveillance functions.

On July 5, 2017, the Canadian Council of Child and Youth Advocates provided recommendations to the Right Honourable Prime Minister Justin Trudeau and to Premier Rachel Notley as chair of the Council of the Federation respecting analysis of and recommendations regarding Bill C-45.

As independent representatives of our respective provincial and territorial legislative assemblies, the members of the national CCCYA appear today to offer this committee the voices of children, youth and young adults to consider in your information gathering and subsequent deliberations on how to proceed as our country faces the significant change to public policy.

The CCCYA believes all levels of government need to ensure the protection of children and youth from the potential harms of legalized cannabis under the proposed legislation and any accompanying provincial regulations. This not only includes protection from the effects of consumption, but protection from the unintended consequences related to possession stipulations and definitions of criminal activities.

Although the letter we submitted in July spoke specifically about the impacts of the legislation on children and youth in Canada, special attention must be made to the circumstances of Indigenous youth in our country. Many of the public health and criminalization concerns are heightened in Indigenous communities based on overrepresentation in a multitude of government-provided systems, such as mental health, addictions and justice.

The recommendations of the CCCYA examine issues of consequence to children, youth and young adults in Canada, including the effects of cannabis on the developing brain; youth access to cannabis; supplying cannabis to minors; the need for consistent regulations across Canada; the need to designate a portion of taxes to fund research, public education and treatment;

prohibition du cannabis représente une occasion d'avoir recours à des mécanismes appropriés en matière de santé et de sécurité publiques pour protéger la santé des enfants et des jeunes. L'approche de santé publique à l'égard du cannabis pourrait être pragmatique et se centrer sur les risques associés à l'abus de drogue plutôt que sur la drogue en soi. Un cadre de santé publique approprié pourrait accorder la priorité à la réduction des risques pour la santé et des problèmes sociaux plutôt qu'aux punitions et à l'abstinence. Un bon cadre de politique publique pour le cannabis pourrait également se centrer sur la promotion de la santé publique par l'entremise de la réglementation de l'accès, de l'utilisation de données probantes pour orienter le message de santé publique, de restrictions relatives à la publicité et à la promotion, et de fonctions de surveillance.

Le 5 juillet 2017, le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes a présenté des recommandations au très honorable Justin Trudeau et à la première ministre Rachel Notley, à titre de présidente du Conseil de la fédération au sujet du projet de loi C-45.

À titre de représentants indépendants de nos assemblées législatives provinciales et territoriales respectives, les membres du CCDEJ témoignent aujourd'hui pour faire entendre au comité la voix des enfants, des jeunes et des jeunes adultes afin que vous en teniez compte dans le cadre de la collecte de renseignements et des délibérations subséquentes sur la manière de procéder, alors que le pays est confronté à un changement important en matière de politique publique.

Le CCDEJ est d'avis que tous les ordres de gouvernement doivent assurer la protection des enfants et des jeunes contre les dangers potentiels de la légalisation de la marijuana en vertu du projet de loi et des règlements provinciaux connexes. On parle non seulement de la protection contre les effets de la consommation, mais aussi contre les conséquences inattendues émanant des dispositions sur la possession et des définitions des activités criminelles.

Bien que notre lettre du mois de juillet portait sur les conséquences de la légalisation sur les enfants et les jeunes du Canada de manière précise, il faut aussi porter une attention particulière au contexte des jeunes Autochtones du pays. Bon nombre des préoccupations relatives à la santé publique et à la criminalisation sont exacerbées dans les collectivités autochtones en raison de leur surreprésentation dans une multitude de systèmes gouvernementaux, comme dans les domaines de la santé mentale, des dépendances et de la justice.

Les recommandations du CCDEJ tiennent compte des conséquences de la légalisation sur les enfants, les jeunes et les jeunes adultes du Canada, notamment des effets du cannabis sur le développement du cerveau, de l'accès des jeunes au cannabis, de l'offre du cannabis aux mineurs, de la nécessité d'une réglementation uniforme dans l'ensemble du Canada, du besoin d'affecter une partie des taxes au financement de la recherche, de

the potential for the overcriminalizing of youth; and special considerations respecting Indigenous children and youth.

On the effects of cannabis on the developing brain, the current version of the federal legislation does not fully account for the potential harms of cannabis on the developing brain. These concerns are particularly acute for children and youth with mental health challenges. This issue is of particular concern with respect to Indigenous children and youth given the significant disparities in the inequitable access to mental health resources and supports in many First Nations communities throughout Canada.

As such, the Canadian Council of Child and Youth Advocates recommended that the harmful effects of cannabis on young and developing brains be addressed by setting potency limits for cannabis products by either federal or provincial regulation, and that cannabis quantities and potency be restricted to those under the age of 25. Similar to what has already been proposed for alcohol products, we recommend that higher taxation levels be applied to higher potency products. The Canadian Council for Child and Youth Advocates also recommend that to minimize the potential harms of cannabis for youth, public health principles should be integrated into the regulatory framework which is applied consistently across Canada.

On youth access to cannabis, one of the stated intentions of the federal legislation is to decrease youth access to cannabis. The CCCYA believes that regardless of how cannabis is legally regulated, some youth are still likely to find ways to access the substance and that there is still high risk of youth becoming dependent on cannabis or driving while under its inference.

In Ontario, for example, cannabis-impaired driving is now more common than alcohol-impaired driving. Research also suggests that cannabis-impaired driving increases the risk of being in a motor vehicle accident. As such, the CCCYA recommended in our letter a nationally created and funded public health information strategy accompanying the legal regulations of cannabis.

This strategy should have a specific youth component informed by the latest evidence of what actually works to moderate the use of substances by youth. The strategy should in particular focus on informing youth about the health implications of cannabis and the safety risk of driving under its influence. The CCCYA also recommends that a program for a routine roadside detection of cannabis be developed and implemented and that suitable consequences be determined for youth who are found under the influence while driving.

l'éducation publique et du traitement, de la possibilité de surcriminaliser les jeunes et des considérations particulières relatives aux enfants et aux jeunes Autochtones.

La version actuelle de la loi fédérale ne tient pas pleinement compte des dangers potentiels du cannabis sur le développement du cerveau. Ces préoccupations sont particulièrement importantes pour les enfants et les jeunes qui présentent des troubles de santé mentale. Il s'agit d'un enjeu particulièrement préoccupant pour les enfants et les jeunes Autochtones étant donné les importantes disparités et l'inégalité d'accès aux ressources et soutiens en santé mentale dans bon nombre des collectivités des Premières Nations du Canada.

À ce titre, le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes avait recommandé que les effets néfastes du cannabis soient pris en compte, en établissant des limites associées à la puissance pour les produits du cannabis dans la réglementation fédérale ou provinciale, et que les quantités de cannabis et la puissance du cannabis soient restreintes pour les personnes âgées de moins de 25 ans. Comme ce qui a déjà été proposé pour les produits alcoolisés, nous recommandons que des niveaux de taxation plus élevés soient appliqués aux produits dont la puissance est élevée. Dans le but de réduire les risques potentiels du cannabis pour les jeunes, le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes recommande également d'intégrer des principes de santé publique au cadre de réglementation, qui est appliqué de manière uniforme dans l'ensemble du Canada.

L'une des intentions de la loi fédérale est de restreindre l'accès des jeunes au cannabis. De l'avis du CCDEJ, certains jeunes trouveront des façons d'accéder au cannabis, malgré la réglementation, et il y aura tout de même un risque élevé de dépendance ou de conduite avec les facultés affaiblies pour les jeunes.

En Ontario, par exemple, la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis est maintenant plus commune que la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool. La recherche suggère également que la conduite avec les facultés affaiblies par le cannabis augmente les risques d'accident de la route. Ainsi, dans sa lettre, le CCDEJ recommandait la création d'une stratégie d'information subventionnée à l'échelle nationale qui compléterait la réglementation du cannabis.

Cette stratégie devrait comprendre un volet sur les jeunes qui miserait sur les données les plus récentes relatives à ce qui fonctionne en vue de réduire la consommation de substances chez les jeunes. La stratégie devrait viser à informer les jeunes des effets du cannabis sur la santé et des risques associés à la conduite avec les facultés affaiblies. Le CCDEJ recommande également l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de détection régulière du cannabis en bordure des routes et la désignation de conséquences appropriées pour les jeunes qui conduisent avec les facultés affaiblies par le cannabis.

On supplying cannabis to minors, Bill C-45 makes provisions for sanctions for adults who supply cannabis to minors. However, we would suggest that the measures set out do not provide sufficient deterrence and will not help to prevent adults from selling or distributing cannabis to children and youth. As such, the CCCYA made the recommendation of sanctions for adults who supply children and youth with cannabis via a strict and escalating system of penalties similar to that which is in place regarding the sale of tobacco in some jurisdictions.

On the need for consistent regulations regarding retailers of cannabis across Canada, we are concerned that Bill C-45 leaves some aspects of the regulation of cannabis retailers to the provinces with the risk of creating inconsistent regulations across Canada. We are heartened by the restrictions on promotion, particularly the restrictions on the promotion of products in such as a way that they could reasonably appeal to youth and the restriction on the use of cannabis products to promote events and activities. However, we would urge additional restrictions on retailers be included and be consistent across Canada.

As such, the CCCYA recommended the development of federal regulations stating that cannabis products cannot be sold in retail outlets that children and youth are permitted to enter, such as grocery stores or drug stores, or that they must be sold only in retail outlets that are highly monitored and controlled; that plain packaging must be used to discourage child-friendly packaging for children; and that packaging should contain information on potency and potential harm effects similar to that which you see on cigarettes and tobacco.

The CCCYA also recommended that retailers be subject to restrictions on the sale of cannabis in any form that would be attractive to children, such as candy. Further, we recommend that retailers be subject to restrictions on promotional signage, hours of operation, days of sale and density of outlets in communities.

On the need to designate a portion of taxes to fund research, public education and treatment, Bill C-45 does not earmark a specific use for the taxes that will be collected from the sale of cannabis products. We feel it would be important to ensure a portion of that revenue is designated to ensure Canada is a leader in scientific research, public education, treatment and harm-reduction efforts respecting cannabis. As such, the recommendation from the CCCYA with respect to this is that specific percentages of tax collected from the sale of cannabis products be prescribed in legislation to support this research, education and treatment.

Le projet de loi C-45 prévoit des sanctions pour les adultes qui fournissent du cannabis aux mineurs. Nous estimons toutefois que les mesures prévues ne sont pas suffisamment dissuasives et ne permettront pas d'empêcher les adultes de vendre ou de distribuer du cannabis aux enfants et aux jeunes. À ce titre, le CCDEJ avait recommandé que des peines soient imposées aux adultes qui fournissent du cannabis aux enfants et aux jeunes au moyen d'un système de pénalités strictes et croissantes, semblable à celui qui est en place pour la vente de tabac dans certaines administrations.

Le projet de loi C-45 confie aux provinces certains aspects de la réglementation des détaillants de cannabis, avec le risque de créer une réglementation incohérente au Canada. Nous nous réjouissons des restrictions sur la promotion, surtout en ce qui concerne la promotion de produits d'une façon qui pourrait susciter l'intérêt des jeunes, ainsi que des restrictions sur l'utilisation des produits du cannabis pour promouvoir des événements et des activités. Toutefois, nous conseillons vivement l'imposition de nouvelles restrictions aux détaillants, qui seraient les mêmes partout au Canada.

Ainsi, le CCDEJ avait recommandé la mise en place d'une réglementation fédérale voulant que les produits du cannabis ne puissent pas être vendus dans les commerces de détail où les enfants et les jeunes ont l'autorisation d'entrer, comme les épiceries ou les pharmacies, qu'ils doivent être vendus uniquement dans des commerces de détail qui sont très surveillés et très contrôlés, qu'ils doivent être vendus dans un emballage neutre afin de décourager les emballages visant à susciter l'intérêt des enfants, et que l'emballage doive contenir de l'information sur la puissance et les dangers possibles, de façon semblable aux exigences en matière d'emballage pour le tabac.

Le CCDEJ a aussi recommandé que les détaillants soient assujettis à des restrictions sur la vente de cannabis sous toutes ses formes qui pourraient susciter l'intérêt des enfants, notamment sous forme de friandise. En outre, nous recommandons que les détaillants soient assujettis à des restrictions sur les panneaux de publicité, les heures d'ouverture, les jours de vente et la densité des points de vente dans les collectivités.

En ce qui concerne la nécessité de réserver une portion des taxes au financement de la recherche, de l'éducation publique et des traitements, le projet de loi C-45 est muet quant à l'utilisation des sommes d'argent récoltées par la vente des produits du cannabis. Nous sommes d'avis qu'il serait important de veiller à ce qu'une portion des recettes soit réservée à ces fins pour faire du Canada un chef de file de la recherche scientifique, de l'éducation publique, du traitement et des stratégies relatives à la réduction des méfaits liés au cannabis. Par conséquent, la recommandation du CCDEJ sur cet enjeu est que la loi prescrive qu'un pourcentage précis des taxes perçues à partir de la vente des produits du cannabis soit utilisé pour soutenir la recherche, l'éducation publique et les programmes de traitement.

Additionally, equitable access to programs and services related to primary health, mental health and addictions, varies widely among Indigenous communities and is of heightened concern for on-reserve communities. While Bill C-45 has been outlined as a harm reduction method serving to increase public health, the unique circumstances of on-reserve and remote Indigenous communities and their access to research and supports must be considered. Resources must be allocated to allow Indigenous communities to provide addictions treatment options, mental health support and public education at the same level as other communities across the country.

En outre, l'accès équitable aux programmes et services en santé primaire, en santé mentale et en traitement de la toxicomanie varie considérablement selon les collectivités autochtones et constitue une importante préoccupation dans les collectivités situées dans les réserves. Bien qu'on ait présenté le projet de loi C-45 comme une mesure visant à réduire les méfaits et permettant d'améliorer la santé publique, il convient de tenir compte des circonstances particulières des collectivités autochtones des réserves et des régions éloignées et de leur accès à la recherche et aux mesures d'aide. Il faut affecter les ressources nécessaires pour que les collectivités autochtones puissent offrir des programmes de traitement de la toxicomanie, de soutien en matière de santé mentale et d'éducation publique comparables à ceux qui sont offerts partout au pays.

On the potential for overcriminalization of youth, we have concerns about section 8 of the proposed act regarding criminal offences for cannabis possession as they relate to youth. The proposed legislation makes it an offence for youth to possess more than five grams of cannabis, while for an adult an offence does not occur unless they possess 30 grams. While we support the objective of reducing youth exposure to cannabis, we have concerns that this could lead to heightened criminalization of youth. Sections 8 and 9 outline the prohibitions on possession and distribution of marijuana and how young people ages 12 to 18 years can be uniquely criminalized and charged with possession and distribution for the same quantity of cannabis. The legislation identifies that if a young person contravenes the prohibitions, they are subject to the youth sentence under the Youth Criminal Justice Act.

Sur la question du risque de surcriminalisation des jeunes, nous avons des préoccupations concernant l'article 8 du projet de loi, plus précisément en ce qui a trait aux infractions criminelles pour possession de cannabis auxquelles s'exposent les jeunes. Selon le libellé du projet de loi, il serait interdit pour les jeunes de posséder plus de 5 grammes de cannabis, tandis que pour les adultes, la quantité est de plus de 30 grammes. Bien que nous soutenions l'objectif de réduire l'exposition des jeunes au cannabis, nous craignons que cette mesure n'engendre une augmentation de la criminalisation des jeunes. Les articles 8 et 9, dans lesquels sont énoncées les interdictions sur la possession et la distribution de cannabis, criminalisent particulièrement les jeunes de 12 à 18 ans, car ils peuvent être accusés de possession et distribution pour une même quantité de cannabis. Il est précisé dans la mesure législative que tout jeune qui contrevient aux interdictions est passible d'une peine spécifique en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Although I have not had an opportunity to consult with my colleagues on this, I would certainly recommend that the federal government amend Bill C-45 to remove this status offence which will increase the number of children encountering charges under the Criminal Justice Act. Indigenous overrepresentation in the criminal justice system is a recognized concern throughout Canada for both adult and youth populations. When looking at the previously mentioned concerns about youth criminalization for marijuana possession and distribution, there are concerns about how Indigenous youth will be subject to increased criminalization over their non-Indigenous peers. Equitable access to necessary diversion programs and support services will influence the potential for Indigenous youth to be criminalized at a higher rate for possession and distribution of cannabis.

Même si je n'ai pas eu l'occasion de consulter mes collègues sur cette question, je recommande que le gouvernement fédéral modifie le projet de loi C-45 afin d'éliminer cette infraction liée au statut juridique qui aurait pour effet d'entraîner une hausse du nombre de jeunes accusés sous le régime de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. La surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale, tant chez les adultes que chez les jeunes, est un problème reconnu partout au Canada. Passons au problème mentionné précédemment, celui de la criminalisation des jeunes pour possession et distribution de cannabis. On s'inquiète de la possibilité que les jeunes Autochtones puissent être criminalisés davantage que les jeunes non-Autochtones. La possibilité que les jeunes Autochtones soient criminalisés davantage pour possession et distribution de cannabis dépendra de l'accès équitable aux programmes de déjudiciarisation et aux services d'aide nécessaires.

Therefore, the CCCYA recommended that the enforcement of cannabis regulation should be treated similar to the current regulations related to tobacco and alcohol, and that steps should be taken to avoid the criminalization of youth by allowing for non-criminal sanctions such as ticketing and confiscation.

Par conséquent, le CCDEJ recommande que l'application de la réglementation sur le cannabis soit semblable à l'application de la réglementation actuelle sur le tabac et l'alcool et que des mesures soient prises pour éviter la criminalisation des jeunes en autorisant des sanctions non pénales, comme les contraventions et la confiscation.

On special considerations respecting Indigenous children and youth, the legacy of colonialism has resulted in health and social disparities for many Indigenous children and youth. These same disparities can result in poor access to services, including substance use services, as well as health promotion strategies that do not take into consideration local conditions and the cultural needs of Indigenous children, youth and their families.

The Assembly of First Nations released a statement in October 2017 stating that they would be initiating a work group focused on the impacts of the proposed cannabis legislation. The statement further identified the working group would look at issues related to the impact on Indigenous people for public health, justice, public education and awareness, and the social impacts. Information arising from this work group would be essential to consider as First Nations move to define the impacts Bill C-45 may have on their communities.

Therefore, CCCYA recommended that provinces should fulfil their inherent obligation to consult meaningfully with Indigenous bands, nations and communities, as well as Indigenous youth, on adapting legislation, regulations, health promotion, prevention and treatment programs to meet the needs of Indigenous children, youth and their families.

While the proposed act states objectives including preventing young people from accessing cannabis and protecting public health and public safety, the Canadian Council of Child and Youth Advocates believes these objectives are not met in the current form of the proposed act and ask that our council's recommendations contained herein be seriously considered on the proposed act.

On behalf of the council, we respectfully submit these comments and recommendations for your consideration.

Senator Patterson: Thank you for the very thoughtful presentation. I am very pleased with the suggestion that tax money be diverted and that resources be provided for addictions treatment for Indigenous people at the same level as elsewhere. I come from a huge region with no treatment facilities whatsoever in Nunavut.

You said that you presented recommendations in July to Prime Minister Trudeau and Premier Notley. Was that in person or was it by letter. I see you are indicating that it was by letter.

You've suggested some improvements to the bill. As the first part of my question is, did you get a response to those recommendations? As the second part of my question, I am

Passons maintenant aux considérations spéciales concernant les enfants et les adolescents autochtones. Le colonialisme a entraîné dans cette population des disparités sur les plans de la santé et de la vie sociale. Ces mêmes disparités peuvent mener à un accès difficile aux services, notamment les services aux toxicomanes, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies de promotion de la santé qui ne tiennent pas compte des conditions locales et des besoins culturels des enfants et des jeunes Autochtones, et de leur famille.

En octobre 2017, l'Assemblée des Premières Nations a annoncé, par voie de communiqué, qu'elle mettrait sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les répercussions du projet de loi sur le cannabis. L'APN a en outre précisé dans ce communiqué que les travaux du groupe de travail porteraient sur les enjeux liés à la santé publique, à la justice, à l'éducation et la sensibilisation de la population et aux impacts sociaux. Les renseignements obtenus par le groupe de travail aideront sans aucun doute les Premières Nations à cerner les possibles répercussions du projet de loi C-45 sur leurs collectivités.

Par conséquent, le CCDEJ considère que les provinces doivent satisfaire à leur obligation inhérente de mener de véritables consultations avec les bandes, les nations et les collectivités autochtones, de même qu'avec les jeunes Autochtones de façon à adapter les lois, les règlements, les mesures de promotion de la santé et les programmes de prévention et de traitement afin de satisfaire aux besoins des enfants et des jeunes Autochtones et de leur famille.

Bien que le projet de loi indique que les objectifs sont d'empêcher les jeunes d'avoir accès au cannabis et de protéger la santé et la sécurité de la population, le CCDEJ croit que ces objectifs ne sont pas atteints dans la forme actuelle du projet de loi et demande que ses recommandations soient examinées sérieusement afin qu'elles soient incluses dans le projet de loi.

Au nom du conseil, nous vous demandons respectueusement de prendre en compte ces commentaires et recommandations.

Le sénateur Patterson : Merci de cet exposé très pertinent. Je suis très favorable à la proposition de réserver une partie des recettes fiscales et d'utiliser ces ressources pour offrir aux Autochtones des services de traitement des toxicomanies comparables à ceux qui existent ailleurs. Je viens du Nunavut, un territoire énorme où il n'y a aucun centre de traitement.

Vous avez indiqué avoir présenté des recommandations au premier ministre Trudeau et à la première ministre Notley en juillet dernier. Était-ce en personne, ou par l'intermédiaire d'une lettre? Je vois dans votre document que c'était par lettre.

Vous proposez certaines améliorations au projet de loi. Ma question comporte deux volets. Premièrement, avez-vous obtenu une réponse au sujet de ces recommandations? Deuxièmement,

wondering if you have the wherewithal, perhaps not, to have developed proposed amendments.

Ms. Penrose: To answer your first part of your question, to my knowledge we have not heard back as of yet from the Prime Minister or Ms. Notley. The answer to the second part is that I do not have the ability to suggest the amendments. However, to some degree, especially with respect to sections 8 and 9, we certainly would suggest looking at charging a child or a youth from the age of 12 to 18 with possession and distribution if they are caught with more than five grams.

Distribution carries a heavy connotation for a child to be charged with that kind of offence. How that is enacted upon by our policing will be very different across the country. My fear is that without diversion programs on communities, like there are in other areas, we will see more children and youth going into custody because of these particular charges. If the decision is to legalize cannabis, to do this at five grams versus six grams is significant. If kids don't know the difference between five grams and six grams, then this could lead them into a criminal arena. That's a very serious issue. Our suggestion is to remove that and put other consequences in such as confiscation, a ticket, or something similar to tobacco.

Senator Patterson: We heard recently from a physician with the Manitoba Health Services that the states of Colorado and Washington have put revenue from cannabis into schools, gyms, pools and youth resources. We also heard that Iceland stopped drug abuse with those kinds of programs.

Is this what you're recommending? Were you looking at examples from other jurisdictions?

Ms. Penrose: We weren't looking necessarily at examples from other jurisdictions. We were primarily looking at the ability to make sure that, when there are treatment needs in communities, some of this revenue is directed at those treatment needs in communities.

Certainly, I believe that other areas have diverted some of their money to schools and so on. The more important part isn't necessarily where the money we get from the drugs is coming from. It is: How we are rolling out this legislation? What will the impact be on children? How do we make sure, as we're doing that, it's done in a way that tries to divert children away from using cannabis and coming to understand the harmful effects that cannabis can have on their developing brain, on their health and on their mental well-being.

je me demande si vous avez eu l'occasion de rédiger de possibles amendements.

Mme Penrose : À ma connaissance, pour répondre à la première partie de votre question, ni le premier ministre ni Mme Notley ne nous ont encore répondu. Quant à la deuxième partie, je dirais que je n'ai pas les compétences nécessaires pour préparer des amendements. Nous avons toutefois certaines suggestions, en particulier pour les articles 8 et 9, comme la possibilité de porter des accusations de possession et de distribution contre les jeunes âgés de 12 à 18 ans s'ils ont plus de 5 grammes en leur possession.

Pour un jeune, une accusation de distribution est lourde de sens, et l'application de cette disposition par les services policiers variera considérablement d'une région à l'autre du pays. Ce que je crains, c'est que l'absence de programmes de déjudiciarisation comme ceux qui existent ailleurs entraînera une augmentation des mises en détention des jeunes découlant de ces accusations. Si la décision est véritablement de légaliser le cannabis, fixer la limite à 5 grammes plutôt qu'à 6 grammes a son importance. Les jeunes qui ne connaissent pas la différence entre 5 et 6 grammes pourraient se retrouver dans l'illégalité. C'est un problème très grave. Nous proposons son élimination et son remplacement par d'autres conséquences, comme la confiscation, une contravention ou des mesures semblables à celles pour le tabac.

Le sénateur Patterson : Récemment, un médecin des services de santé du Manitoba nous a indiqué que les États du Colorado et de Washington ont utilisé les recettes du cannabis pour les écoles, les gymnases, les piscines et les ressources pour les jeunes. Nous avons également entendu que des programmes de ce genre ont permis d'enrayer les problèmes de toxicomanie en Islande.

Est-ce ce que vous recommandez? Vous êtes-vous inspiré d'autres administrations?

Mme Penrose : Nous n'avons pas nécessairement examiné ce qui se fait ailleurs. Nous cherchions principalement à trouver une façon de garantir qu'une portion des recettes soit réservée aux programmes de traitement pour les collectivités qui en ont besoin.

Je suis certaine que d'autres administrations ont utilisé une partie des fonds pour les écoles, et cetera. L'aspect le plus important n'est pas nécessairement de savoir à quoi serviront les recettes de la vente de drogue, mais de savoir comment cette mesure législative sera appliquée. Quelles seront les répercussions sur les enfants? L'enjeu est d'aller de l'avant tout en veillant à dissuader les jeunes de consommer du cannabis, et à leur faire prendre conscience des effets nuisibles potentiels du cannabis sur leur cerveau en développement, leur santé et leur bien-être mental.

The framework we use to introduce this legislation is really important, as well as the revenue or the money made from the sale of cannabis being used to treat some of what we will see as this drug becomes readily available.

Ainsley Krone, Children's Advocate, Manitoba Advocate for Children and Youth: Following up on a comment that you had made in the earlier presentation, Senator Patterson, I would add that there's a real need in community for treatment and for access to resources. We see, all the time here in Manitoba, that young people who require basic support services are frequently taken out of their community to access those in urban centres.

I mean the need is there. If there is an opportunity to divert some of the tax revenue to creating opportunities for young people to get the support they need within their home communities where they're connected to the people who know and love them. That would be something we could probably all agree would be in the best interest of young people. I just wanted to add that comment.

Senator Christmas: I want to follow up on the comment about the discrepancy of services for Indigenous people who live on reserves or in communities compared to those for non-Indigenous people. Given the current situation, I perfectly agree with you that young people, or even adults, sometimes need specialized mental health or addiction treatment services. They have to endure the alienation and the stress of leaving their communities for an extended period, which I am sure doesn't help their healing or their treatment.

I am searching for alternatives to that discrepancy. Is it possible to treat young people who have developed addictions without the necessity of going to distant facilities where there would be professionals? In other words, is it possible to treat addictions closer to home by individuals who may not have professional designations but obviously know how to help young people to overcome their addictions? Is there another community level of care to help people with addiction treatments without having to send them hundreds of miles away to find professionals?

Ms. Penrose: Yes. When we look at our young people who have addiction issues, there are various ranges of addictions. For sure, some kids will need fairly significant interventions. The only place I can speak from is Manitoba where we see a group of children right now being addicted to methamphetamines at a rate that is quite stunning. Oftentimes, if children are using this level of drug, they require some professional help that is at times

Le cadre choisi pour la mise en œuvre de cette mesure législative est très important. Il sera tout aussi important d'utiliser une partie des recettes tirées de la vente du cannabis pour composer avec les enjeux qui surviendront lorsque cette drogue sera plus accessible.

Ainsley Krone, défenseur des enfants, Défenseur des enfants et de la jeunesse du Manitoba : Sénateur Patterson, j'ajouterais, par rapport à un de vos commentaires sur la présentation précédente, que les collectivités ont vraiment besoin de services de traitement et d'un accès aux ressources. Ce qu'on voit constamment, au Manitoba, ce que les jeunes qui ont besoin de services d'aide de base doivent quitter leur collectivité pour obtenir ces services dans des centres urbains.

Ce que je veux dire, c'est que les besoins sont réels. Si nous avons l'occasion d'utiliser une portion des recettes fiscales pour permettre aux jeunes d'obtenir les services d'aide dont ils ont besoin dans leur propre collectivité, où ils sont entourés de personnes qui les connaissent et qui les aiment, nous serions probablement tous d'accord pour dire que ce serait dans leur intérêt supérieur. Je voulais simplement ajouter ce commentaire.

Le sénateur Christmas : J'aimerais revenir sur le commentaire concernant la disparité entre les services offerts aux Autochtones qui habitent dans les réserves, ou ailleurs, et les services offerts aux non-Autochtones. Compte tenu de la situation actuelle, je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que les jeunes ou même les adultes ont parfois besoin de services spécialisés en santé mentale ou en traitement de la toxicomanie. Ces gens doivent composer avec le sentiment d'aliénation et le stress qu'ils ressentent parce qu'ils se retrouvent à l'extérieur de leur collectivité pour de longues périodes, ce qui ne favorise pas leur guérison ou leur traitement, j'en suis convaincu.

Je cherche des solutions pour éliminer ces différences. Est-il possible de traiter les jeunes qui ont développé des dépendances sans avoir à les envoyer loin de chez eux pour qu'ils accèdent aux services d'un professionnel? Autrement dit, serait-il possible d'offrir des services de traitement de la toxicomanie plus près de chez eux, des services qui seraient offerts par des gens qui n'auraient peut-être pas un titre professionnel, mais qui auraient manifestement les compétences nécessaires pour aider les jeunes à surmonter leur dépendance? D'autres ressources communautaires pourraient-elles assurer la prestation de services de traitement de la toxicomanie, de façon à éviter d'envoyer les jeunes à des centaines de kilomètres pour obtenir les services de professionnels?

Mme Penrose : Oui. Les problèmes de toxicomanie qui touchent les jeunes se présentent sous de multiples formes, et dans certains cas, ils nécessitent des interventions importantes. Je peux uniquement vous parler de la situation au Manitoba, où l'on observe actuellement des taux alarmants de dépendance aux métamphétamines chez les jeunes. Dans bien des cas, les jeunes qui font usage de ce type de drogue ont besoin d'aide

beyond that of families because a lot of these children's lives are at imminent risk while they're using.

The other issues that go along with their use, such as gang involvement, sexual exploitation and other criminal activity, present significant trauma for these children as they are trying to find their way through a very serious disease. I believe there is capacity at community levels and in the development of programs in the communities that can assist addictions, promote healthy living and provide options to families who perhaps are not addicted to a narcotic that will sometimes physician-assisted withdrawals from the drugs they are using.

I believe there is capacity to provide some mental health, wellness and treatment in community and to support the community to do that; but not all the time for all different types of drugs that kids are addicted to.

Ms. Krone: To follow up on that, I would say we need to see treatment and resources on a continuum or on a spectrum. As Ms. Penrose was saying, some young people require really intensive therapy and treatment to deal with what's going on with them. Usually the addiction is the result of other things that have been happening to them and for them.

There is a lot of capacity at the local level to work with young people. There's also a lot of openness to additional training in communities. If certain resources or expertise are needed, I think that would be a wonderful away to invest money in the local community.

A wise friend once told me that programs don't change people but relationships change people. I always think about that when I think about what kinds of recommendations we make or do we need to be making. We need to be building and investing in the places where young people trust folks and where those relationships already exist. If they exist at a local level with family, with community leadership and with elders, that's where we need to make some of those investments.

Senator Patterson: Hear, hear.

Senator Christmas: That's exactly the answer I was looking for, Ms. Krone. The analogy that pops into my head is young people, for instance, trying to kick the tobacco habit. They would seek out an aunt, an uncle or an elder who would work with the young person in overcoming their tobacco addiction. I hate to say this, but I know that is sort of like a minor addiction. I know how hard it is for those kids who go through it. When you talk about other drugs, and even marijuana, I know of kids who smoked it for a long time. They want to go to university or to school, and they want to get rid of this habit. They go to

professionnelle que les membres de leur famille ne peuvent leur offrir, car les jeunes qui consomment cette drogue mettent leur vie en danger.

Les autres enjeux liés à la consommation de drogues, comme la participation à un gang, l'exploitation sexuelle et d'autres activités criminelles, sont des expériences extrêmement traumatisantes pour les jeunes qui tentent de combattre une maladie très grave. Je crois que les communautés ont la capacité nécessaire et qu'il est possible de mettre en place des programmes communautaires pour lutter contre la toxicomanie, promouvoir les modes de vie sains et offrir diverses options aux familles. Il s'agit de gens qui n'ont peut-être pas une dépendance à un médicament sur ordonnance utilisé dans un programme de sevrage pour une drogue donnée.

Je crois que nous avons la capacité d'offrir des programmes de santé mentale, de bien-être et de traitement en milieu communautaire et d'appuyer les collectivités à ces fins. Je pense toutefois qu'on ne peut le faire en tout temps et pour toutes les drogues auxquelles les jeunes ont une dépendance.

Mme Krone : J'ajouterais à cela qu'il faut offrir un continuum ou un éventail de traitements et de ressources. Comme Mme Penrose l'a indiqué, certains jeunes ont besoin de thérapie et de traitements intensifs pour régler le problème. Habituellement, les dépendances sont liées à d'autres aspects de leur vie, à leur situation.

Le milieu communautaire a de bonnes capacités pour aider les jeunes. Les gens sont très ouverts à suivre des formations, et ce serait une extraordinaire façon d'investir à l'échelle locale dans les collectivités qui ont besoin de ressources ou d'expertise.

Un jour, un de mes amis d'une grande sagesse m'a dit que ce sont les relations et non les programmes qui incitent les gens à changer. Je reviens toujours à cette idée lorsque je réfléchis aux recommandations à faire ou à celles qui s'imposent. Ce qu'il faut, c'est miser sur les endroits où les jeunes peuvent trouver des gens qui leur inspirent confiance, où ces relations existent déjà. Il faut investir dans les ressources communautaires existantes fondées sur les familles, le leadership communautaire et les aînés.

Le sénateur Patterson : Bravo!

Le sénateur Christmas : Madame Krone, c'est la réponse que je cherchais. L'analogie qui me vient à l'esprit, par exemple, est celle de jeunes qui veulent arrêter de fumer. Ils pourraient demander de l'aide à une tante, à un oncle ou à un aîné pour se défaire de leur dépendance au tabac. J'hésite à le dire, mais je sais qu'il s'agit d'une dépendance mineure, en quelque sorte. Je sais à quel point les jeunes ont de la difficulté à se défaire de cette habitude. Quant aux autres drogues, notamment la marijuana, je connais des jeunes qui ont consommé pendant longtemps. Ils veulent aller à l'université ou à l'école, et ils

someone in the community that they know and say, "How do I get over this?" They are sort of counselled through it. These are not individuals who are professionally trained, so to speak. They probably have gone through the experience of overcoming those habits, and so they know what it is.

In the face of legalizing marijuana, this would now come out in the open. If people seek treatment, I am trying to find a way for at least on-reserve kids to comfortably turn to someone in the community and say, "Can you help me with this problem?" I am trying to find another level of care and healing at the community level that may not necessarily need a professional, I suppose.

Ms. Penrose: One thing that would be incredibly beneficial is to talk to the youth. They will be able to tell you. I was talking to a gentleman friend of mine who is from the community. He is a recovered alcoholic. He has two other siblings who are also recovered. How they found sobriety in each of them was very different. One found culture, one went to the church, and one went to AA.

Every child is unique. When I go to government departments and I talk about a continuum of care for children, every child can come into that continuum of care where they're at. If children who need a residential treatment facility to withdraw, or are unable to make any safe and healthy decisions because the drug has totally consumed them, it's a very different place than for children who are starting the process of medicating themselves because they have had something bad happen to them.

How will children want to connect? Really, the answer will be found with the kids. What is it that they would connect to? What can we do to help them? How do we mobilize that for them, without taking them from their families, from their communities and from the people that they love? We can hear their voices. Children are brilliant and they will tell you what they need if they are not so consumed in their disease that they can't see safety for themselves.

Ms. Krone: I spent about 10 years as a youth worker before I came to Manitoba to work at the advocate's office. I learned one of the best lessons I learned as a youth worker because it was my job to develop programs to deal with issues. I've developed a lot of different kinds of programs, but I learned really earlier on was to start from a place, similar to what Ms. Penrose was saying, just to create space for young people, a consistent place that they can come to. Over time, the program that's needed will become really obvious because they will tell you what it is that they need. First, they need to know they can trust whoever is in that building or in that location. Second, they need to know, on that Friday night when they're ready to go and ask a question, to ask

veulent se libérer de cette habitude. Ils peuvent demander conseil auprès de membres de la communauté qu'ils connaissent pour savoir comment se libérer de cette habitude. Des gens peuvent les conseiller tout au long du processus. Ce ne sont pas nécessairement des professionnels; il s'agit probablement de gens qui ont réussi à vaincre ces habitudes et qui savent ce qu'il en est.

La marijuana sera bientôt légalisée; tout cela se fera donc ouvertement. Certains auront besoin de traitements. Je tente de trouver une solution pour que les jeunes — du moins ceux des réserves — se sentent à l'aise de demander de l'aide à un membre de la communauté. J'essaie de savoir s'il serait possible d'offrir des soins et des traitements à l'échelle communautaire, sans qu'on doive nécessairement faire appel à un professionnel.

Mme Penrose : Parler aux jeunes serait extrêmement utile; ils pourront vous dire quels sont leurs besoins. J'ai parlé à l'un de mes amis de la communauté, un alcoolique rétabli, à l'instar de deux autres membres de sa fratrie. Les trois ont retrouvé le chemin de la sobriété de manière très différente. L'un d'eux s'est tourné vers la culture, l'autre vers l'église, et le troisième vers les Alcooliques anonymes.

Chaque enfant est unique. Quand je parle aux ministères d'un continuum de soins destinés aux enfants, il faut savoir que chaque enfant peut accéder aux différents niveaux de ce continuum, en fonction de ses besoins. Si un jeune doit être admis dans un centre de sevrage résidentiel, ou si sa consommation est telle qu'il n'est pas en état de prendre des décisions sensées pour sa santé et sa sécurité, nous n'interviendrons pas du tout de la même façon que s'il s'agit d'un enfant qui a commencé à s'automédicamenter à la suite d'un traumatisme.

De quelle façon les enfants voudront-ils entrer en relation? Ce sera vraiment à eux de nous le dire. Comment les interpeller? Que pouvons-nous faire pour les aider? Comment mobiliser l'aide dont ils ont besoin, sans les éloigner de leur famille, de leur collectivité et de ceux qu'ils aiment? Nous pouvons les écouter. Les enfants sont brillants, et si la maladie n'a pas embrouillé leur jugement, ils vont vous dire de quoi ils ont besoin.

Mme Krone : J'ai travaillé une dizaine d'années comme intervenante auprès des jeunes avant d'arriver au bureau du défenseur du Manitoba. C'est à cette époque que j'ai appris les plus grandes leçons qui soient, car c'était mon travail d'élaborer des programmes pour traiter de ces enjeux. J'ai conçu différents types de programmes, mais j'ai compris assez rapidement qu'il fallait d'abord créer un espace pour les jeunes, un milieu stable pour les accueillir. Et cela revient à ce que disait Mme Penrose. Au fil du temps, le programme voulu va se définir par lui-même, car les jeunes vont vous dire de quoi ils ont besoin. Ils doivent avant tout savoir qu'ils peuvent faire confiance à tous ceux qui se trouvent dans ces locaux ou dans cet endroit. Ensuite, ils

for help or get a meal, that the place will be open and available and the doors will not be closed to them because they're not totally sober, just had a fight, come in with a black eye, or anything like that.

On that continuum of services that are needed, part of starting it is to have a space for kids to be able to go where they are not only actually safe but where they feel safe to be. That will not work for all of the ones who maybe need a more intensive residential treatment centre, but it will work for those who need support and to be told that they have an important place in the community.

Senator McCallum: I want to talk about the reconciliation tied to Bill C-45. You said that the bill would violate articles 33 and 3, which are looking at the adequate protection of children and at the interest of the child as a priority. With reconciliation, human rights are a foundation of that relationship.

Then you went on to talk about how, if this bill were passed, it would increase criminalization of the youth if that continues. I know that preventive programs don't work in community. The health crisis continues despite all the money and all the interventions. There's discrepancy in programming right now, and a lot of the help we need goes beyond professional help.

Would you say that Bill C-45 is discriminatory against Indigenous people?

Ms. Penrose: I would say that the impacts this bill will have on young Indigenous people will be discriminatory because of the lack of services in community. For example, you brought up one situation around criminalization. If you get charged in Winnipeg, you can be sent to diversion programs and then you won't have a charge and a sentence. On community that will not happen because many communities don't have diversion programs. Therefore, the same opportunity will not be available to the child. There will be an inequity there.

If the services are not equitable, then the impact on the children will not be the same. It is similar to mental health services. I can only speak from Manitoba's perspective here, and that's what I am doing. When we do our special investigations into the deaths of children, we see over, over and over again children who need mental health services in their community and are unable to access those services because they're not available. When children use cannabis and their mental health issues are exacerbated, the lack of access to mental health resources will compromise their mental health.

doivent savoir qu'ils ne se buteront pas à des portes closes le vendredi soir, si c'est à ce moment-là qu'ils sont prêts à demander de l'aide, qu'on leur servira quand même un repas s'ils se présentent pas tout à fait sobres ou peu amochés parce qu'ils se sont battus.

Donc, dans ce continuum de soins, il faut d'abord prévoir un endroit pour accueillir les jeunes; un endroit où ils sont effectivement en sécurité, mais aussi où ils se sentent en sécurité. Cela ne suffira pas pour ceux qui doivent être admis dans un centre de traitement résidentiel plus intensif, mais cela fonctionnera pour ceux qui ont besoin d'aide et qui ont besoin d'entendre qu'ils occupent une place importante dans la communauté.

La sénatrice McCallum : Je veux parler de la réconciliation en rapport au projet de loi C-45. Vous dites que le projet de loi contreviendrait aux articles 33 et 3, qui demandent d'offrir une protection adéquate aux enfants et d'accorder la priorité aux intérêts des enfants. Les droits de la personne sont au cœur de la relation qui favorisera la réconciliation.

Vous avez poursuivi en disant que l'adoption du projet de loi entraînerait une criminalisation accrue des jeunes. Je sais que les programmes de prévention ne fonctionnent pas en communauté. La crise sanitaire s'accentue malgré tout l'argent investi et toutes les mesures mises de l'avant. Les programmes en place sont inégaux, et souvent, l'aide requise dépasse celle que peuvent offrir les professionnels.

Diriez-vous que le projet de loi C-45 est discriminatoire à l'égard des peuples autochtones?

Mme Penrose : Je dirais que le projet de loi aura des répercussions discriminatoires envers les jeunes autochtones, car l'offre de services fait défaut en communauté. Vous avez parlé, par exemple, de la criminalisation. Un jeune arrêté à Winnipeg aura accès à des programmes de déjudiciarisation, qui lui éviteront une accusation et une peine à purger. En communauté, ce sera une autre histoire, car bien des communautés n'ont pas de programmes de déjudiciarisation. Les enfants n'auront donc pas tous accès aux mêmes possibilités. Il y aura des iniquités.

Si l'offre de services n'est pas équitable, les effets ne seront pas les mêmes sur tous les enfants. C'est la même chose pour les services en santé mentale. Je ne peux que parler de ce qui se passe au Manitoba, alors c'est ce que je vais faire. Quand un enfant décède, une enquête spéciale est menée. On voit beaucoup trop souvent des enfants qui auraient eu besoin de soins en santé mentale, mais qui n'ont pas pu recevoir l'aide voulue, faute de services dans leur communauté. Quand le cannabis vient exacerber les troubles de santé mentale chez les enfants, et que les ressources sont inexistantes, leur santé mentale s'en trouve compromise.

That's not to be mistaken with the fact that I think mental health services are going well here in urban Winnipeg because they're not. They're not readily available to kids here, but there are centres they can go to in an attempt to get that help. If they are in the acute phase, they can access that help.

The services will definitely create a lot of issues for Indigenous children and families that will not occur for children who are not living on community or in isolated communities.

Senator McPhedran: Thank you both for being here and for the really thoughtful answers to our questions.

Last week, I was able to be at the premiere of a film called *1200+*. It was filmed almost entirely exactly where we are in Winnipeg. It is produced by Grand Chief Sheila North. That film says a lot about addiction at a very early age. It says a lot about the correlation between being sexually exploited at a very early age, linked to and leading to various kinds of addictions.

There was recently work done by Global TV here about interviewing some gang and former gang members who were explaining that they anticipated the legalization of marijuana for some time now and that this would interfere significantly with their revenue stream. The strategy laid out in this media piece directly from organized crime was to switch to a range of amphetamines and to go for children as young as possible to make sure that it would be a long and guaranteed revenue stream, targeting the most vulnerable and most exposed children.

Having said that, have you or your offices been consulted by the Manitoba government and/or the federal government and/or Indigenous leaders on what you're seeing in terms of this impact on children in this province?

Ms. Penrose: The answer to that is, no, we haven't. There is another consideration to something that you're saying. When these gangs are talking about their new strategy, the one strategy that you didn't mention is the exploitation of girls and how much money they can make off one girl over the course of a year. It can be upward of $200,000. If you can exploit a young girl and make that much money, why would you be selling drugs?

Sexual exploitation and the link with use of drugs is a very serious issue. We see it here in Manitoba. It is very concerning as we move forward and drugs are more readily available. There's a heavier presence with trying to sell a heavier type of drug in place of the revenue that used to be generated from cannabis for these gangs. With their capacity to now exploit girls or young people to do that, the concerning piece is the younger the child the more profit they make, which is very concerning for us in Manitoba.

Je ne prétends pas que les services en santé mentale sont parfaits dans la région urbaine de Winnipeg, parce qu'ils ne le sont pas. Les services demeurent difficiles d'accès pour les enfants, mais il existe des centres de traitement, et les jeunes peuvent toujours tenter d'obtenir l'aide dont ils ont besoin. Si leur état est suffisamment précaire, ils pourront recevoir des soins.

Cela va certainement entraîner bien des difficultés pour les enfants autochtones et leur famille vivant dans une communauté ou une collectivité isolée, des difficultés qui ne toucheront pas nécessairement les autres.

La sénatrice McPhedran : Merci à vous deux d'être ici et de répondre aussi bien à nos questions.

La semaine dernière, j'ai pu assister à la première du film *1200+*. Il a presque entièrement été tourné à l'endroit précis où nous nous trouvons, à Winnipeg. Il a été produit par le grand chef Sheila North. Le film illustre très bien le phénomène de la dépendance à un très jeune âge. Il démontre bien la corrélation entre les différents types de dépendances et le fait d'avoir été victime d'exploitation sexuelle à un très jeune âge.

Récemment, Global TV a interviewé des membres et d'anciens membres de gangs, qui ont expliqué qu'ils appréhendaient la légalisation de la marijuana depuis un bon moment, parce que cela allait hypothéquer sérieusement leur source de revenus. La stratégie dévoilée dans ce reportage, et cela vient directement du crime organisé, est de vendre plutôt des amphétamines et de cibler les enfants les plus jeunes possible, de façon à se garantir une longue source de revenus. Ce sont les enfants les plus vulnérables et les plus exposés à ce milieu qui sont visés.

Cela dit, est-ce que vous ou votre bureau avez été consultés par le gouvernement du Manitoba, le gouvernement fédéral ou les dirigeants autochtones concernant les répercussions dont vous êtes témoins pour les enfants de la province?

Mme Penrose : Non, nous n'avons pas été consultés. Par rapport à ce que vous avez dit, j'ajouterais que ce n'est pas la seule stratégie de ces gangs. Il faut aussi parler de l'exploitation des jeunes filles, et de l'argent que les gangs tirent de l'exploitation d'une seule fille au cours d'une année : cela peut aller jusqu'à 200 000 $. Quand on peut faire autant d'argent sur le dos d'une jeune fille, pourquoi vendre de la drogue?

L'exploitation sexuelle et son lien avec la consommation de drogues posent un grave problème. Nous le voyons au Manitoba. C'est de plus en plus préoccupant, et les drogues sont de plus en plus facilement accessibles. Les gangs tentent de compenser la perte des revenus autrefois générés par le cannabis en vendant des drogues plus dures. Ils exploitent des filles ou des jeunes à cette fin, et il est très inquiétant de savoir qu'au Manitoba, plus leurs victimes sont jeunes, plus c'est lucratif pour eux.

Senator McPhedran: I would just add to that. I doubt very much that the business is about either/or. I think we're probably talking about every possible source of revenue and every possible source of exploitation to produce that maximum revenue.

Senator Patterson: Could your letter to the Prime Minister and the Premier and your thoughtful presentation today be made available to the committee? I haven't heard of a Child Rights Impact Assessment. Could you elaborate a bit on what that would be? The big concern I am hearing in my region is about youth and the impact on youth. I'd like that lens to look at this bill. How would that be done? Who could do that?

Ms. Krone: Really excellent frameworks and mechanisms have already been developed and are in place in small measure in different pockets around the country. I can't remember which province it is out east. It might be Nova Scotia that has done a bit of pilot testing in terms of using Child Rights Impact Assessment, or CRIA, with respect to any sort of legislative amendments or changes made within their provincial legislature.

There are developed frameworks. Basically the process is that you take a look at whatever it is that you want to introduce and put through an assessment of what will be the impact on young people. Are there any pieces of the proposed changes that would violate the United Nations Convention on the Rights of the Child? As you know, Canada is a signatory to that international treaty. There are some frameworks.

In addition to providing Ms. Penrose's opening comments and the letter from the CCCYA, we could certainly provide the committee with some examples of what that might look like in some follow-up correspondence. Absolutely.

The Chair: We have come to the end of our time for this afternoon and for this particular meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. On behalf of the senators here, I thank our witnesses this afternoon from the Canadian Council of Child and Youth Advocates. Thank you for your excellent answers to the questions by the senators.

(The committee adjourned.)

La sénatrice McPhedran : J'ajouterais ceci : je doute fort qu'ils se limitent à un ou à l'autre. Je crois qu'ils essaient probablement de tirer le plus de revenus possible de toutes les sources possibles, y compris de l'exploitation.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous transmettre au comité la lettre que vous avez envoyée au premier ministre du Canada et au premier ministre du Manitoba, ainsi que votre excellent exposé d'aujourd'hui? Je n'ai jamais entendu parler d'une évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Dans ma région, la grande préoccupation concerne les enfants et les répercussions qui les touchent. J'aimerais qu'on évalue le projet de loi dans cette optique. Comment faire? Qui pourrait fournir ce point de vue?

Mme Krone : D'excellents cadres de référence et mécanismes ont été mis en place à différents endroits au pays, mais à petite échelle. J'oublie laquelle des provinces de l'Est a lancé un projet pilote à cet égard. C'est peut-être la Nouvelle-Écosse. Le projet consistait à mettre à l'épreuve tout genre de modifications législatives apportées au régime provincial, en menant une évaluation de l'impact sur les droits de l'enfant.

Il existe des cadres de référence à cet égard. Il s'agit essentiellement d'évaluer les répercussions qu'aurait la mesure proposée sur les jeunes. Est-ce que les changements proposés contreviennent à la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies? Comme vous le savez, le Canada est un des signataires de ce traité international. Il y a des cadres de référence.

En plus de vous transmettre l'exposé de Mme Penrose et la lettre du CCDEJ, nous pouvons certainement vous envoyer quelques exemples d'une telle évaluation. Absolument.

La présidente : C'est tout le temps que nous avions cet après-midi pour cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Au nom des sénateurs ici présents, je remercie les représentantes du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes. Merci d'avoir répondu d'excellente façon à nos questions.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Friday, March 23, 2018 (morning)

Manitoba Association of Friendship Centres:

Roberta MacKinnon, President;

Ryan Paradis, Executive Director.

Manitoba Inuit Association:

Fred Ford, President and Board Chair;

Rachel Dutton, Executive Director.

Youth Parliament of Manitoba:

Adrienne Tessier, Premier;

Garry McLean, Elder.

National Centre for Truth and Reconciliation:

Ry Moran, Director.

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre:

Damon Johnston, Board Member.

Friday, March 23, 2018 (afternoon)

Manitoba Metis Federation:

Jack Park, Minister, Energy and Infrastructure.

As individuals:

Dr. Catherine Cook, Vice Dean, Indigenous Health, Rady Faculty of Health Sciences and Head, Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing, University of Manitoba;

Melanie MacKinnon, Executive Director, Ongomiizwin Health Services, University of Manitoba;

Dr. Ian Whetter, Medical Lead, Ongomiizwin Health Services, University of Manitoba.

Manitoba Advocate for Children and Youth:

Daphne Penrose, Children's Advocate;

Ainsley Krone, Children's Advocate.

TÉMOINS

Le vendredi 23 mars 2018 (matin)

Manitoba Association of Friendship Centres :

Roberta MacKinnon, présidente;

Ryan Paradis, directeur général.

Association inuite du Manitoba :

Fred Ford, président et président du conseil d'administration;

Rachel Dutton, directrice générale.

Parlement jeunesse du Manitoba :

Adrienne Tessier, première ministre;

Garry McLean, aîné.

Centre national pour la vérité et la réconciliation :

Ry Moran, directeur.

Ma Mawi Wi Chi Itata Centre :

Damon Johnston, membre du conseil.

Le vendredi 23 mars 2018 (après midi)

Fédération des Métis du Manitoba :

Jack Park, ministre, Énergie et Infrastructure.

À titre personnel :

Dre Catherine Cook, vice-doyenne, Santé des Autochtones, faculté des sciences de la santé Rady, et chef, Ongomiizwin, Indigenous Institute of Health and Healing, Université du Manitoba;

Melanie MacKinnon, directrice générale, Services de santé Ongomiizwin, Université du Manitoba;

Dr Ian Whetter, chef des services médicaux, Services de santé Ongomiizwin, Université du Manitoba.

Défenseur des enfants et de la jeunesse du Manitoba :

Daphne Penrose, défenseur des enfants;

Ainsley Krone, défenseur des enfants.